

---

ALFRED D. DECELLES, C.M.G.

---

# LAURIER

ET SON TEMPS



MONTREAL  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE  
79, RUE ST-JACQUES, 79

1920



*Wiggin Sumner*

Alfred D. DECELLES, C.M.G.

Conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral, Membre de la  
Société Royale, Docteur ès-Lettres, Chevalier de la Légion  
d'Honneur, Officier de l'Instruction publique de France  
et Lauréat de l'Académie des Sciences morales  
et politiques.

# LAURIER

## ET SON TEMPS

"SIR WILFRID LAURIER the  
greatest and most venerable figure in  
Dominion Statesmanship."

*Manchester Guardian, England,  
March 20 th, 1917.*



MONTREAL  
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, 79

1920

Droits réservés, Canada, 1920  
par la LIBRAIRIE BRAUCHEMIN Limitée



## SIR WILFRID LAURIER

Le 17 février dernier le Canada, d'un océan à l'autre, sentait peser sur lui un deuil profond : une grande lumière venait de s'éteindre; la mort de Sir Wilfrid Laurier étendait sur tout le pays comme un voile funèbre. Adversaires comme amis s'inclinaient devant sa tombe et, songeant à la perte qui les frappait, confondaient leurs regrets et leur admiration pour le grand disparu.

Le souvenir de son œuvre, le prestige de son talent et de sa haute personnalité s'évoquaient d'eux-mêmes, et soit qu'on le suivît, par l'esprit, dans l'opposition ou au pouvoir, on voyait sa gloire monter d'un jour à l'autre depuis l'aube de son entrée dans la vie publique jusqu'à son resplendissant crépuscule.

Tel était le sentiment unanime dans toutes nos provinces, mais il y avait quelque chose de plus chez ses compatriotes; nous nous sentions atteints par sa mort dans notre fierté nationale, et dans nos raisons de croire à la force de notre race. C'est l'œuvre accumulée d'hommes comme lui qui constitue le patrimoine national.

Oui, certes, Laurier a contribué par son œuvre à embellir aussi notre histoire, qu'il connaissait à fond et dont, avec un sens pénétrant des réalités, il a livré les parties les plus instructives à nos méditations. Il a aimé passionnément sa patrie comme Montaigne aimait Paris: " Elle a mon cœur dès mon enfance. Je l'aime par elle-même et plus en son être seul que rechargée de pompe étrangère. Je l'aime tendrement jusqu'à ses verrues et ses taches." Ajoutons qu'il a aimé la liberté, non pas une liberté restreinte, mais large, égale pour tous. Il l'a aimée pour les siens ne voulant les voir ni oppresseurs ni opprimés.

Comment Laurier a-t-il réussi à conquérir l'estime et l'admiration de tout un peuple formé de groupes aux idées divergentes ? Ce ne fut pas l'œuvre d'un jour. L'ascension au sommet de la célébrité du jeune homme parti de l'obscur village de Saint-Lin, sans protection, sans aide étrangère, avec une montagne de préjugés à franchir, tient du merveilleux. Il y a des fils de famille devant lesquels s'ouvrent très grandes les routes du succès dans les divers domaines de l'activité humaine. La domination de Laurier sur le peuple lui est venue à la suite d'efforts personnels constants vers son objectif et comme récompense naturelle bien gagnée de nombreux services rendus au pays.

Au-dessus de son labeur planait ce sentiment d'ad-

miration de chacun qu'il avait sous les yeux le chevalier sans peur et sans reproche de la politique. Voilà un panache qui ne s'aperçoit pas sur toutes les têtes. Et quelle prodigieuse popularité ne lui a pas valu son verbe entraînant, dans lequel il a mis le meilleur de son âme ! Dans son éloquence, peut-on dire, brillait le reflet d'une âme supérieure débordante des plus nobles sentiments.

Quelle puissance sur les masses et sur le parlement ne lui a pas valu sa maîtrise de parole toujours sûre d'elle-même ! Et au milieu des déploiements de sa superbe éloquence combien de leçons politiques d'une haute portée ! Ses discours abondent en phrases lapidaires qui font penser et mettent de fortes vérités en relief.

Et à côté de l'homme d'État et de l'orateur, quel ami incomparable dans les relations ordinaires de la vie ! Avec sa bonté et ses manières exquises, qui le portaient à accueillir avec la même politesse souriante les petits aussi volontiers que les grands, c'était un charmeur. Au premier abord, il faisait la conquête de ceux qui lui étaient présentés. Sa conversation en société s'émaillait de mots d'esprit, de saillies spirituelles, et parfois, plutôt rarement, de petites pointes qui s'arrêtaient à fleur de peau. Les personnes prises à partie étaient les premières à rire du léger coup d'épingle. Et on le trouvait toujours disposé à donner à tous le meilleur de lui-même.

Il y avait jadis dans la société canadienne-française comme des survivants d'un autre âge ; on aurait dit que Papineau, Vallières, Panet, Mgr Plessis, avaient vécu au milieu des Français, du XVIIIe siècle, qui donnaient, en fait de belles manières, le ton à l'Europe. Hector Fabre, Napoléon Bourassa et Laurier prolongeaient cette illustre lignée, continuaient la vieille tradition. Lorsqu'on avait subi leur charme, l'impression en demeurait longtemps, et on aimait à les citer comme modèles à suivre dans le monde.

Tout chez Laurier concourait au rayonnement de son prestige : Ses qualités subjectives et son extérieur si imposant enthousiasmaient la foule. A voir cet homme à la haute taille, à la figure tour à tour sérieuse et bienveillante, on se sentait épris de sa haute personnalité. Sans le connaître, à sa démarche, à cet air princier chez ce démocrate, sans savoir qu'il était quelque chose, on sentait qu'il était quelqu'un.

Personnalité presque introuvable ailleurs, à la dignité du grand seigneur anglais, il unissait l'urbanité du Français de haute culture.

Maintenant que cette âme d'élite est entrée dans les clartés éternelles, il ne reste à ses survivants qu'à conserver son souvenir comme une précieuse relique, devoir de gratitude et d'affection ; son souvenir s'est gravé vivant dans toutes les mémoires, protégé

contre l'oubli par la reconnaissance et l'admiration. Le prestige de Laurier reposant sur son œuvre, se dresse, telle une statue sur son piédestal, pour traverser les temps les plus lointains de notre histoire.

N. B. — Les pages qui suivent — une biographie de sir Wilfrid Laurier — sont écrites sans toucher aux questions politiques actuelles. L'auteur ne porte de jugement que sur deux points de l'ensemble de son programme. Il l'approuve d'avoir rompu les ponts entre les libéraux vieux rouges de 1848 et de 1854, et essayé de faire régner une entente cordiale entre Ontario et Québec.



## LES DEBUTS DE SIR WILFRID LAURIER

La mort de sir Wilfrid Laurier a provoqué au Canada et à l'étranger une unanimité de regrets et d'éloges. Dans la cathédrale d'Ottawa, Mgr Mathieu et le R. P. Burke, au Parlement, l'hon. M. Lougheed au nom du Sénat et à la Chambre, sir Thomas White et l'hon M. Lemieux, s'inclinant devant la tombe de l'éminent homme d'État, ont traduit avec éloquence les sentiments intimes du peuple canadien.

Après avoir réuni dans une plaquette ces hommages à la mémoire du grand Canadien, il nous a paru à propos de lui consacrer une monographie, comme suite à nos études sur Papineau, La Fontaine et Cartier. Laurier est de la lignée de ces hommes illustres et, comme eux, il mérite de figurer — si modeste que soit notre tableau — dans notre galerie historique. Il les continue en les surpassant à plusieurs points de vue.

Papineau, c'est le tribun passionné que l'obstacle irrite, qui veut l'enlever de force au lieu de le faire disparaître avec habileté en le tournant. Ses

revendications de nos droits s'affirment avec violence, et en face de la résistance à ses réclamations, il en arrive à estimer qu'il n'y a aucune justice à attendre de l'ennemi. De là, les emportements qui le poussèrent aux suprêmes exagérations. Disons, pour atténuer ses responsabilités dans la catastrophe de 1837, que quinze ans de lutte sans succès marqué, c'était une épreuve de nature à exaspérer des tempéraments plus patients que le sien.

A la violence de Papineau, La Fontaine substitue la modération pondérée, associée à la fermeté. D'une situation désespérée, décourageante, il sut faire surgir, grâce à son esprit de conciliation, des compromis acceptables. La modération remporta un grand succès où la violence s'était effondrée dans un échec lamentable.

C'est l'ère du progrès matériel qui s'ouvre sous la poussée énergique de Cartier. En face de l'objectif à atteindre, aucun obstacle ne le rebute. Avec Galt, il ouvrit une voie nouvelle au commerce en favorisant la construction du Grand-Tronc dont il élabora la charte au Parlement.

Bien qu'il fût un orateur médiocre, son verbe se déployait énergiquement, avec autant de virilité que son action. Causant de lui un jour avec sir Wilfrid, nous eûmes le plaisir de recueillir ce témoignage extraordinaire de la part d'un adversaire politique, à

l'adresse d'un de ses prédécesseurs au pouvoir : " Je ne connais personne, ni parmi mes contemporains, ni parmi les hommes du passé dans notre pays, qui aurait pu accomplir l'œuvre personnelle de Cartier dans la Confédération, en ce qui regarde Québec, avec autant d'habileté, autant de clairvoyance que lui."

Laurier est l'égal de ces grands Canadiens à plusieurs égards et les dépasse de beaucoup à quelques autres. Au point de vue de l'éloquence, proprement dite, il peut se mesurer avec Papineau, bien qu'il n'ait pas eu à traiter des questions d'un intérêt aussi passionnant que celles qui faisaient l'objet des harangues enflammées du grand tribun de 1834. On avait, avec raison, appelé Laurier à ses débuts, le jeune Papineau. Mais combien il l'emportait par le style, par la forme et l'expression classique des idées sur le chef des patriotes comme sur LaFontaine et Cartier ! Il y aurait toute une gerbe de fleurs littéraires à cueillir dans les discours de Laurier. Chez LaFontaine et Cartier, c'est l'argument sec et ses corollaires qui défilent sans être relevés par un effort d'imagination ou un peu de coloris.

Ces quatre grands parlementaires nous apparaissent, à des titres différents, enveloppés dans la gloire, la seule récompense qui survive à leur œu-

vre politique. N'est-il pas permis aussi de dire qu'une nationalité encore faible, au point de vue du nombre, qui produit de tels hommes n'a rien à envier à ses voisines.

C'est en 1841, le 20 novembre, que Wilfrid Laurier voyait le jour à Saint-Lin. Cet endroit n'était alors qu'une petite paroisse isolée, à 10 lieues au nord de Montréal, et venant à peine de sortir de la forêt. Parmi ses principaux habitants, vivait Carolus Laurier, arpenteur, se livrant entre temps à la culture d'une terre. Homme plein d'énergie, plus instruit que ses voisins, il exerçait sur eux une certaine influence. Personne n'était plus et mieux connu que l'arpenteur Laurier par tout le comté de l'Assomption. C'est lui qui y a tracé toutes les lignes des clôtures mitoyennes, séparant les propriétés de cette partie de la province. On le recherchait à cause de son esprit, de sa bonne humeur constante et de son affabilité qui ont passé à son fils Wilfrid. C'est tout l'héritage—le plus précieux—qu'il lui a laissé, et l'héritier a su le mettre en valeur d'une façon merveilleuse.

Le grand-père de Laurier fut aussi un homme au-dessus de la foule. Il avait inventé un loch terrestre pour mesurer la vitesse des voitures : le taximètre d'aujourd'hui avant la lettre.

Au collège de l'Assomption le jeune Laurier commença le développement de sa haute intelli-

gence. Il eut comme condisciple Arthur Danse-reau, un autre esprit d'élite, un génie qui n'a pas donné toute sa force, faute de l'occasion qui tient tant de place dans la destinée des hommes, et aussi faute du talent oratoire qui lui faisait totalement défaut. Laurier sortait du peuple, il ne pouvait point se parer de hautes ascendances. Lorsqu'on est fils de ses œuvres, et d'œuvres comme les siennes, on n'a que faire d'une noble origine. Mieux vaut tenir sa noblesse de soi-même que de ses ancêtres.

Une fois ses études terminées, Laurier ne crut pas qu'il avait ville gagnée et que l'universalité des connaissances humaines logeait dans sa tête. Hélas, trop de jeunes gens, frais émoulus du collège, s'imaginent tout savoir; cela s'accommode si bien à leur fainéantise. Son esprit vite averti lui fit comprendre qu'il n'avait en main qu'un outil qu'il fallait utiliser. Il mettait en pratique, sans l'avoir connu, l'avis du chancelier d'Aguesseau à son enfant au sortir du collège: "Mon fils, vos classes sont finies, vos études commencent."

Tout en suivant ses études de droit à l'Université McGill, il s'occupa d'histoire, d'économie politique, de sociologie et de bien d'autres sujets qui demeureraient, comme autant de mystères pour ses compagnons. Tel il fut alors, tel il sera jusqu'à la fin.

Durant son stage, à Montréal, il devint l'ami d'un singulier personnage, grand meneur populaire pendant quelques années. Ce personnage avait nom Médéric Lanctôt. Ses premiers agissements dans la politique révèlent l'homme qui veut arriver. Le temps où il parut semblait favoriser son ambition. L'agitation pour ou contre le projet de Confédération battait son plein en 1864, et les années suivantes. Avec un sens avisé des moyens d'arriver, il fit un choix habile d'hommes en état de servir ses desseins. Bientôt, on vit à ses côtés une élite de jeunes avocats de talent, tels que Ludger Labelle, l'adversaire de Cartier à Montréal-Est en 1867, Laurier et L.-O. David.

*L'Union Nationale* fut sa création et son organe. N'est-il pas à propos de remarquer que tous ceux qui, dans notre province, ont l'ambition de déterminer une scission dans le parti auquel ils appartiennent, se groupent sous un drapeau qui fait appel au sentiment national. Nous avons vu les amis de Lanctôt sous cette étiquette. En 1872, MM. Jetté, Lange-lier, Joly, Fabre, David, se séparaient des Dorion, Laflamme et Doutre pour fonder le parti national. Leur petite armée conquiert une partie des suffrages de la province, et contribua beaucoup à tirer du feu les marrons que les libéraux croquèrent seuls en 1874.

Il y a quelques années, n'avons-nous pas vu surgir un troisième parti national, encore puissant, dont il faut nous abstenir de parler car, par son actualité, il doit échapper aux observations d'un fonctionnaire public. Ouvrons encore ici une autre parenthèse pour dire un mot d'une organisation politique, fondée sous les auspices de Lanctôt par Ludger Labelle. Cela s'appelait le Club Saint-Jean-Baptiste, et avait pour but d'aider le parti national. Ses membres portaient le nom de *compagnons* et tenaient des séances secrètes, avec tous les rites de la franc-maçonnerie et un masque sur la figure. Un jour un membre ayant proposé que l'on siégerait à l'avenir à visage découvert, sa proposition fut agréée. A la séance suivante, lorsque l'ordre: "A bas les masques," fut donné, une foule de bons bourgeois, épiciers, notaires s'étant reconnus, il s'ensuivit un rire homérique. Il y eut, sous l'éclat de la lumière, une impression de ridicule qui donna le coup de grâce au fameux Club (1).

De Montréal, Laurier passe aux Cantons de l'Est, à l'Avenir. Pour la première fois dans sa vie, il allait prendre la pleine responsabilité de ses actes. Jusque là il n'avait joué qu'un second rôle. C'est en entrant à la rédaction du journal de feu Eric Dorion, "*Le Défricheur*", qu'il commença, pour ainsi

---

(1) C'est Hector Fabre, membre lui-même du Club Saint-Jean-Baptiste, qui nous a raconté ce fait.

dire, à voler de ses propres ailes. Cette feuille ne jouissait pas d'une réputation enviable aux yeux du clergé. Son fondateur lui avait donné mission de représenter les idées libérales avancées des rouges de 1848 et de 1854 : annexion du Canada aux États-Unis, contrôle absolu des écoles par le gouvernement, magistrature élective. Le jeune rédacteur ne voulut pas répudier la succession de son prédécesseur, et se mit ainsi en fort mauvaise posture aux yeux de Mgr Lafleche, prélat incapable d'accepter aucune transaction avec l'erreur. Aussi le pauvre "*Défricheur*" qui jusque-là n'avait fait que végéter alla bientôt, sous le coup des désabonnements provoqués par les foudres épiscopales amassées sur lui, grossir le nombre des feuilles mortes de notre province.

Au printemps de la vie, de vingt à trente ans, souvent l'homme ne porte point ses idées personnelles. Il a subi l'influence d'un entourage quelconque, et du milieu où il a vécu. Parfois, il se ressaisit plus tard pour éliminer de son esprit les influences étrangères. Tel qui débute dans la vie politique comme libéral devient conservateur avec l'âge. C'est quelquefois l'inverse qui se produit. Hugo et Lamartine, royalistes au jeune âge, devinrent républicains à leur maturité. Thiers avait coutume de dire qu'on est porté à modifier sa façon d'envisager les réalités à la suite d'études suivies qui font voir le

monde sous un nouvel aspect, tout autre que celui que l'on avait connu jusque-là. " Il n'y a que l'im-bécile qui ne change jamais." Heureusement l'axiome du célèbre homme d'État qui sut s'en servir plus souvent qu'à son tour, ne doit s'appliquer que lorsque l'on tourne du mal au bien. Il s'opéra chez Laurier avec la réflexion, amie de la solitude, une évolution dans les idées à suivre au sujet de la politique canadienne.

Avant la disparition du *Défricheur* il avait quitté l'Avenir pour se fixer à Arthabaska et s'y livrer à l'exercice de sa profession d'avocat ; c'est là qu'il va résider, une trentaine d'années, se penchant encore sur les livres, tout en prenant soin de sa santé très précaire. La tuberculose le menaçait et à plusieurs reprises amena des hémorragies de poumons qui firent craindre pour ses jours. C'est à force de bons soins qu'il recouvra la santé.

Aux yeux de bien des gens, Arthabaska n'est pas un endroit très attirant. Laurier, avec son sentiment des beautés de la nature, et les côtés poétiques de son esprit, trouvait ce pays ravissant. N'y avait-il pas là une superbe pelouse, des collines à pentes douces, verdoyantes, une petite rivière serpentant au milieu de rives fleuries ? L'imagination aidant, c'était pour lui un perpétuel enchantement.

Mais il y avait dans son âme un penchant vers la politique qui le tenait très fort. Il connaissait comme

pas un l'histoire du Canada, de France et de la Grande-Bretagne. La passion de jouer un rôle dans celle de son pays le hantait sans cesse. Lui, si bien préparé par ses études, ses connaissances en droit constitutionnel, n'était-il pas appelé à prendre place au parlement où tant de gens sans préparation préalable y figurent en trop grand nombre ? Et derrière cette ambition légitime se cachait l'ambition de servir sa patrie, qui lui semblait bien mal gouvernée. Les affaires de l'État lui apparaissaient à travers le voile plus ou moins clair, plus ou moins trompeur, des idées de ses amis libéraux avancés. Il fut élu député en 1871.

La voix qui devait retentir si souvent sur la place publique et au parlement se fit entendre pour la première fois en 1871 à la législature de Québec. Laurier ne pouvait choisir une plus belle entrée en scène. On était au début de la session — aux débats sur le discours du Trône, terne cette fois-là comme tous ses devanciers et ses successeurs. Deux députés amis du gouvernement le commentèrent en répandant force compliments sur la tête de M. Chauveau, premier ministre depuis l'inauguration du nouveau régime.

Après ces deux discours conventionnels vint la harangue du chef de l'opposition, M. Joly. Ce n'était pas un critique redoutable que ce député. Depuis quatre ans, il faisait la guerre au gouvernement le sourire aux lèvres, entremêlant ses observations

de plaisanteries et de bons mots. Il n'avait pas ce jour-là dérogé à sa manière.

M. Joly avait jeté des fleurs sur les bancs ministériels, y glissant, par-ci par-là, quelques épines peu aiguës. Puis il avait eu l'air de s'excuser d'avoir été si violent.

C'est au milieu de cette atmosphère embaumée au point d'être fatigante que le jeune député, jusqu'alors inconnu, se leva pour se livrer à une charge à fond de train contre le ministère et le parti conservateur. Enfin, l'opposition au gouvernement éclatait. L'auditoire n'en revenait pas de surprise! Jamais des accents d'une telle vigueur n'avaient remué la Chambre. Les députés se regardaient ahuris, étonnés. Autant les premiers orateurs avaient exalté les mérites du gouvernement, fait une peinture exagérée de la prospérité du pays, autant le jeune critique poussa au noir le tableau qu'il brossait de la situation économique et sociale du Canada. De part et d'autre on avait fait de l'outrance. Certes, le Canada ne nageait pas dans un océan de prospérité, mais avait-il fait le naufrage étalé sous les yeux de la députation? Laurier, en parlant de la situation économique et industrielle de la province, peu brillante en effet à cette époque, alla jusqu'à rappeler l'ordre de Papineau à ses amis en 1837, "N'achetons rien de l'Angleterre", pour demander aux Canadiens d'en faire aussi leur principe direc-

teur. Les causes qui avaient poussé Papineau à le formuler n'existaient plus en 1871. Il n'y avait aucune raison alors de faire la guerre à l'Angleterre. Laurier ne tarda pas, sans doute, à se rendre compte de son exagération.

En politique, lorsqu'un pays souffre d'un mal quelconque, il est de mode d'en rendre les pouvoirs publics responsables. Bien avant Chauveau, clamait-on, c'était leur apathie, leur négligence qui laissaient le flot de notre population s'écouler vers la Nouvelle-Angleterre, l'industrie sans encouragement, l'agriculture stagnante. Et depuis, les mêmes reproches sont venus s'abattre sur tous les ministères.

Le gouvernement Chauveau était-il à l'abri de toute critique ? Son chef, homme de lettres le plus en vue de son temps, n'était pas malheureusement un homme d'action. Surintendant pendant douze ans de l'instruction publique dans notre province, il avait consacré toute son énergie à une tâche importante. L'initiative lui faisait défaut, mais c'était de l'injustice de le prendre à partie à raison d'une situation dont il n'était responsable à aucun degré.

La jeunesse souvent ne mesure pas la portée de ses actes, encore moins de ses paroles. En politique on frappe d'estoc et de taille. Plus on est violent, plus on est acclamé.

Au point de vue de la forme, de l'éloquence, Laurier fit sensation ce jour-là. Pendant plusieurs jours on ne parla au parlement et à Québec que de son succès; et chacun se plaisait à augurer de l'avenir du débutant sous les plus brillantes couleurs. D'une belle taille, avec une tête superbe, son extérieur avait aussi impressionné ses collègues. Mais les attaques dirigées contre Chauveau portaient à faux, car elles n'expliquaient nullement la situation du pays. A tout prendre, la jeunesse du critique excusait son injustice. Mais attendons. Dans six ans, nous le verrons en pleine puissance de ses hautes qualités intellectuelles; le député de 1877 parlera en homme d'État dans sa conférence sur le libéralisme donnée à Québec. Le discours de 1871 fut cependant l'aube des jours radieux dont fut faite sa carrière.

Le 14 janvier 1919, Laurier paraissait pour la dernière fois devant un auditoire — ses amis politiques — à une convention des libéraux de l'Ontario, tenue à Ottawa. Ce discours, à un moment suprême de sa vie, ne saurait être comparé à celui de 1871. Il s'est écoulé près de cinquante ans entre les deux.

Aucun rapprochement à faire entre la pensée du débutant à l'Assemblée de Québec et le chef du parti libéral, arrivé à la pleine maturité de ses belles facultés. On n'avait plus devant soi, à Ottawa, le

jeune avocat imprégné des idées de Lanctôt et des vétérans du rougisme, parlant leur langage exagéré, mais l'homme d'État qui depuis longtemps avait pris conscience de lui-même et planait au-dessus des querelles de partis, pour saisir de haut et au loin les questions intéressant l'avenir du pays. Pas de phrases sonores en 1919; enterrés les élans fulgurants de 1871 pour faire face au bon sens et à la raison.

A cette assemblée, couronnement de sa carrière, Laurier se montre, par la maîtrise de son éloquence, avec cette prééminence reconnue de tous pendant plus d'un quart de siècle. Il ne nous appartient pas d'apprécier son discours au point de vue de sa portée politique, contentons-nous d'observer que, s'adressant à des amis pour soutenir et relever leur courage dans un temps de crise, il n'a aucune parole dure, acerbe, à l'adresse de ses adversaires.

“Que chacun d'eux garde son opinion, dit-il à ceux de ses partisans qui l'ont quitté pour entrer dans le camp unioniste. Il leur reconnaît le droit de comprendre la situation du Canada autrement que lui. Leur manière de penser ne relève que de leur conscience devant Dieu. Ceux qui étaient naguère ses amis, il est encore prêt à leur serrer la main s'ils reviennent au bercail.” Point de haine, aucun sentiment d'aigreur ne marque son discours. On sent l'homme dégagé de toute passion. Quel contraste

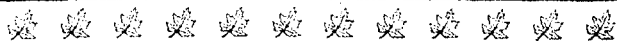
avec les dénonciations de certains politiciens qui ne sauraient parler de leurs ennemis que la bouche débordante d'injures ! Il est vrai qu'en les lançant, ils manquent souvent de sincérité ; ils n'y croient pas. Cela nous rappelle ce député à la Convention qui ripostant à un de ses collègues coupable de lui avoir décoché en pleine figure l'épithète de *canaille*. " Je ne me fâche pas parce que je sais que ce mot en politique signifie seulement : " Vous ne pensez pas comme moi."

Après avoir traité tous les sujets d'un intérêt primordial pour son parti, sir Wilfrid arrive à la péroraison de sa harangue. Sa voix ne faiblit pas, mais on sent qu'une émotion lui prête un accent solennel. " Il y a bien des années — elles sont si nombreuses que je crains de vous en dire le nombre — je fus appelé au commandement suprême du parti libéral. D'un jour à l'autre, je sens que je deviens de plus en plus mûr pour le Ciel. Je passerai, avec plaisir, à un plus jeune que moi la direction du parti que je dois à la confiance et à l'amitié de tous les libéraux du Canada. Mais tant que Dieu me conservera la santé dont je jouis en ce moment, bien qu'elle ne soit pas aussi forte qu'autrefois, je resterai à mon poste sentant que j'ai encore assez de muscle pour donner un bon coup à nos adversaires.

“ Je vous déclare encore une fois que j'aurais été heureux de céder ma place à un plus jeune que moi, maintenant que je sens le poids de l'âge sur mes épaules. Mais le devoir m'appelle de nouveau au combat et je me batterai tant que Dieu m'en donnera la force.”

En contemplant le vieux chef, en apparence encore bien alerte sous le fardeau de ses soixante-dix huit ans, ses amis pressés autour de lui ne pouvaient se défendre d'une certaine anxiété, partagés entre l'espérance de le revoir encore et la crainte de le perdre. Ils sentaient malgré eux comme un adieu définitif voilé sous les paroles du grand homme. C'était le dernier écho “ d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.”

Un mois plus tard, il rendait son âme à Dieu.



## LA REFORME DU PARTI LIBERAL

Le temps est-il arrivé d'apprécier l'œuvre de Laurier? Pouvons-nous, dès à présent, prévenir le jugement de l'histoire? Il semble que, sur bien des points, il soit loisible de devancer l'opinion de la postérité, car l'opinion la plus intéressée — celle des contemporains — laisse entendre que la solution qu'il a voulu donner à la direction du parti libéral et aux rapports entre les différents groupes de notre population, est la plus logique et la plus équitable qu'il fût possible de trouver. En vain chercherait-on à en indiquer une autre mieux adaptée aux nécessités, aux inéluctables vicissitudes de la situation, si périlleuse par son instabilité, en raison même des conflits d'opinion et des doctrines propres à chaque province, à chaque nationalité.

Durant plusieurs années, avant le règne de Laurier, il y eut dans l'Ontario une recrudescence de fanatisme à l'endroit de la province de Québec. A entendre ses dénonciations ridicules, démenties si fortement par les faits, il lui fallait se protéger contre une hostilité imaginaire. Aussi vit-on surgir la société des droits égaux, (les "Equal Righters")

et la " Protestant Protective Association." J. A. Macdonald dut mettre en œuvre toute son autorité et sa haute intelligence pour enrayer ce mouvement qui parut mourir aux pieds de Laurier, mais qui, hélas! n'était que passagèrement endormi. Nous ne le voyons que trop aujourd'hui.

La raison, éclairée par les lumières d'un esprit large et prévoyant, a donc fait vivre le Canada, durant son règne, dans une atmosphère de sereine prospérité. On sent qu'une main ferme autant que modérée ne cesse de donner le coup de barre qui tient le vaisseau en dehors des récifs et loin des parages dangereux. Le pilote qui le dirige est bien connu; nul homme politique, à raison des qualités de son esprit et de la dignité de son caractère, n'a pénétré plus avant que Laurier dans l'affection du peuple canadien. C'est sur ce sentiment universel que reposait sa puissance; osons dire sa dictature, car lorsque le peuple sollicite la domination d'un homme et s'y soumet avec enthousiasme, comme il a recherché celle du grand disparu, c'est bien une dictature; mais combien différente de celle qu'évoque d'ordinaire ce terme!

Pendant cinquante ans, trois personnes ont soutenu leur rôle, avec grand éclat, sur la scène politique. A côté des figures marquantes de J. A. Macdonald, de Cartier et de Laurier se rangent sans doute des

personnalités de premier ordre, mais soit à cause des circonstances ou de l'absence de cette occasion, de cette heure, de cette minute si importante qui ne se présente pas pour tous et qui révèle la valeur d'un individu, elles n'ont pas pesé du même poids sur les destinées du pays.

Le nom de Cartier est devenu synonyme de courage dans la lutte et de sagesse dans l'action; il rappelle avec quelle prévoyance cet esprit avisé a su enfermer dans l'autonomie provinciale les organes essentiels à notre existence nationale et religieuse. Macdonald a consolidé et complété l'œuvre de l'union des provinces, avec le concours d'hommes de valeur comme Galt, Tupper, Brown et Chapleau. Mais l'influence de ces hommes n'a pas été analogue à l'intervention de Macdonald, de Cartier et de Laurier; elle n'a point dominé leur époque.

La prééminence de Laurier ne lui est pas venue soudain, comme, pour ainsi parler, le coup de foudre de l'amour. Elle n'a pas pris son essor, ni grandi d'une seule envolée. Non! Sa puissance s'est édifiée, par des efforts continus, au milieu d'obstacles à travers lesquels son talent a fait la trouée en s'imposant. Ce qui est encore aussi surprenant que sa marche ascensionnelle, c'est la persistance de son prestige au point culminant. Quoi de plus perfide que la popularité, cette force qui d'ordinaire laisse

retomber sitôt sur le sol ceux qu'elle élève dans les flamboiements d'une gloire fugitive. Certes, le début de Laurier à Québec, en 1871, retentit comme l'éclat du clairon; mais ce n'était encore que la note initiale d'un talent incomparable. Ce talent devait s'affirmer avec une maîtrise révélatrice, d'abord à la Chambre des Communes lors de son discours (1874) sur l'insurrection Riel, mais surtout à sa grande conférence sur le libéralisme, à Québec, en 1877. Plein d'élan dans la phrase oratoire, avec un style d'une belle tenue littéraire, l'orateur sortait ici des banalités d'usage, en vue de clore un chapitre de l'histoire politique du parti libéral canadien et d'en inaugurer un nouveau encore imprévu. C'était une rupture avec le passé. Il ne s'agissait plus des chimères démocratiques qui avaient bercé les rêves, aussi généreux qu'irréalisables, des ultra-démocrates de l'*Avenir*. Le parti libéral allait désormais descendre des hauteurs de la cité nouvelle, asile d'une félicité toujours entrevue par les réformateurs de tous les temps, mais jamais atteinte, pour rechercher les moyens plus pratiques de pousser le pays dans les régions du progrès possible.

Cette conférence coupait les ponts entre les derniers lieutenants de Papineau et le parti libéral régénéré. Dès lors, la population canadienne fut rassemblée sur les projets de ce groupe. La lutte entre

les deux partis en présence pouvait s'engager sur le terrain absolu de la politique, sans malentendu et sans équivoque. La conférence sur la libéralisme, par sa signification et sa portée, constituait pour son auteur une brillante prise de possession du commandement du parti libéral dans la province de Québec. Elle eut l'importance et le retentissement d'un manifeste de chef d'État à tout un peuple.

Laurier a donné lors de cette conférence la première preuve de sa haute compréhension de la politique canadienne et des intérêts de son parti. Jusqu'à ce moment les libéraux portaient le fardeau écrasant du programme politique des radicaux de 1854 : élection des juges par le peuple, enseignement laïque, abolition des dîmes, enfin annexion du Canada aux États-Unis ; autant de changements ou de réformes qui répugnaient au plus grand nombre des Canadiens-français. Il y avait aussi le sentiment d'une hostilité latente au clergé parmi les rouges. Ceux-ci cependant s'étaient en général débarrassés des idées anti-cléricales. Dans cette conférence, Laurier rompait définitivement au nom des libéraux nouveau style avec les rouges de l'école de 1848 et de 1854. Il fit le partage entre les idées du jour et celles du passé, énonçant clairement ses visées et celles de ses amis.

Après avoir jeté au rancart le credo rouge, Laurier y substituait le nouvel évangile en quelques phrases claires et précises.

“ Mais je m'adresse à tous mes compatriotes indistinctement, et je leur dis :

“ Nous sommes un peuple heureux et libre ; et nous sommes heureux et libres, grâce aux institutions libérales qui nous régissent, institutions que nous devons aux efforts de nos pères et à la sagesse de la mère patrie. La politique du parti libéral est de protéger ces institutions, de les défendre et de les propager, et, sous l'empire de ces institutions, de développer les ressources latentes de notre pays. Telle est la politique du parti libéral ; il n'en a pas d'autre.”

Il importait aussi de signaler le danger que faisait courir à la province de Québec la formation d'un parti catholique, comme quelques hommes aussi zélés que peu clairvoyants le voulaient. Laurier n'y manqua pas, et il le fit avec un courage sans pareil. Puis après avoir déclaré, ce qui était de la plus haute importance, la position que devait prendre le clergé en face des partis, il admettait franchement le droit du prêtre d'intervenir dans la politique, tout en signalant d'une façon générale le danger de cette intervention.

Les passages de sa conférence sur ce sujet si délicat sont à retenir. Les voici :

“ Je suis loin de trouver opportune l'intervention du clergé... Je crois au contraire que le prêtre a tout à perdre, au point de vue du respect dû à son caractère, en s'immiscant dans les questions ordinaires de la politique. Cependant son droit est incontestable.”

Il signalait avec précision le danger que ferait courir à notre province la formation d'un parti catholique, tel que le rêvaient certains conservateurs exaltés, sous l'inspiration du journal “ Le Nouveau Monde ”.

“ Je ne suis pas ici pour faire parade de mes sentiments religieux, mais je déclare que j'ai trop de respect pour les croyances dans lesquelles je suis né, pour les faire servir de base à une organisation politique. Vous voulez organiser un parti catholique. Mais n'avez-vous pas songé que si vous aviez le malheur de réussir vous attireriez sur votre pays des calamités dont il est impossible de prévoir les conséquences? Vous voulez organiser tous les catholiques comme un seul parti, sans autre lien, sans autre base que la communauté de religion; mais n'avez-vous pas réfléchi que, par le fait même, vous organisez la population protestante comme un seul parti, et qu'alors, au lieu de la paix et de l'harmonie qui existent aujourd'hui entre les divers éléments de la popula-

tion canadienne, vous amenez la guerre, la guerre religieuse, la plus terrible de toutes les guerres? Encore une fois, conservateurs, je vous accuse à la face du Canada de ne comprendre ni votre pays ni votre époque.”

Il avait donc dissocié les libéraux du jour d'avec les derniers tenants du rougisme. Tout en ménageant les hommes de 1848, très imprégnés des idées des révolutionnaires de France, il ne se gênait pas de leur dire de dures vérités. “ Nos jeunes réformateurs, non contents de vouloir révolutionner leur pays, saluaient avec enthousiasme chaque révolution nouvelle en Europe.” Et plus loin, revenant sur les tendances des fondateurs du rougisme, il ajoutait : “ On ne peut aujourd'hui, en relisant le programme de *l'Avenir*, s'empêcher de sourire, en retrouvant avec un si grand bon sens quelquefois tant de propositions absurdes ou impossibles.”

L'excuse des visionnaires de 1848, c'était leur jeunesse. Ils étaient dans leur vingtième année. Pensant sans doute à son discours de Québec (1871), il avait l'air de dire “ Je sais ce que l'on peut faire à cet âge.”



## LAURIER AU PARLEMENT FEDERAL

C'est bien l'éloquence qui a porté Laurier d'une étape à l'autre, dans la continuité d'une marche victorieuse, du modeste village de Saint-Lin à la Législature de Québec, et plus tard, au poste suprême dans les conseils de la nation, au château de Windsor, aux triomphes de Londres et de Paris. Mais cette éloquence ne s'appuyait-elle pas sur des talents de premier ordre qui la relevaient elle-même? Assurément, sa parole, si elle n'eût pas été fascinatrice, n'aurait point soulevé les échos d'une façon si retentissante, mais chez lui les idées et les sentiments toujours si élevés valaient par eux-mêmes. Il convient toutefois de l'affirmer; de nos jours, sans l'éloquence, les plus riches facultés chez un homme public courent le risque de rester incomprises. Mais qu'on veuille bien s'entendre. N'appelons pas éloquence le torrent de mots sonores, vides, qui souvent, hélas! inonde de son abondance l'esprit du peuple. Vain bruit sans écho et stérile faconde. L'éloquence en soi, c'est la parole au service d'une intelligence forte et pondérée. Insistons encore sur ce point nouveau; le talent de la parole est aujourd'hui presque indis-

pensable pour arriver au pouvoir. Un homme eut-il le génie de Richelieu, si la nature ne l'a pas doué des dons de l'orateur, n'a que faire d'aspirer à gouverner le peuple.

Dans la bouche de Laurier, la parole se pliait à toutes les exigences de multiples situations au Parlement, sur la place publique et aux réunions électorales. Tantôt elle se développait, avec un charme prenant, pour ravir ses auditeurs; tantôt, dans les grandes crises, où il faut faire vibrer chaque fibre du cœur populaire, elle procédait par attaques foudroyantes qui laissent dans l'âme la trace des profondes indignations de l'orateur. A quel paroxysme émotionnel par exemple, n'a-t-elle pas soulevé le peuple autour de la tragédie de Riel?

Le port et la tenue de l'orateur, sa haute taille, le sceau de distinction impressionnante répandue sur sa vivante physionomie, concouraient puissamment au succès de sa parole. Mais ces avantages extérieurs forment-ils seuls les qualités essentielles de l'homme d'Etat? Toutes présupposent les dons naturels de prévoyance et de compréhension, sans lesquels le gouvernement des peuples tombe dans l'incohérence, dépourvu de direction suivie, comme le navire devenu le jouet d'une boussole affolée. Ne faut-il pas de plus aux gouvernants les leçons de l'histoire appuyées d'enseignements propres à indi-

quer les erreurs, leçons qui les instruisent et leur signalent les moyens de les éviter?

Quel Canadien plus que Wilfrid Laurier a demandé au passé ses enseignements? Qui a mis plus à profit l'expérience des grands hommes d'État, ses prédécesseurs? Dans les longues années de sa solitude à la campagne, toute l'histoire du monde a passé et repassé sous ses yeux. Son esprit avisé et curieux s'est complu à comparer les différents régimes, leur action sur les différents peuples. S'il a pu conclure que le même système ne pouvait également convenir à tous, il lui a semblé aussi bien que nul instrument de règne n'est mieux approprié que la Constitution anglaise aux besoins des sociétés modernes, éprises de démocratie.

Est-il possible de trouver ailleurs plus de sagesse et plus d'esprit de suite dans les projets, plus de patience, de sang-froid dans les crises que dans les annales politiques de l'Angleterre? Si la France règne actuellement sur le monde par le génie artistique, l'éblouit par l'éclat de sa littérature, il est admis que la science constitutionnelle par excellence reste au crédit de l'Angleterre. De la révolution de Cromwell sont nées la liberté politique et la fondation d'un empire plus puissant, plus vaste que celui de Rome. Aussi, Laurier, grâce à ses études, était-il bien armé pour la lutte et pour la solution des difficultés,

lorsqu'il prit le pouvoir. Voyant par delà l'horizon restreint du vulgaire, il a pu envisager les événements et mesurer les conséquences de la conduite à suivre, pour donner aux affaires une direction conforme à l'intérêt général du Canada.

A son arrivée aux Communes (1874), au lieu de se jeter dans la mêlée, il s'est souvent tenu à l'écart, absorbé dans le travail, dans l'observation des hommes et du fonctionnement des affaires. Il estimait que la science politique ne s'implante pas dans l'intelligence humaine, comme une science infuse.

Son premier grand succès oratoire aux Communes remonte à la session de 1886. Sa parole ardente, persuasive, avait déjà fortement impressionné la Chambre, mais jamais autant que le jour où, se faisant l'interprète de ses compatriotes encore frémissants d'indignation à la suite de l'exécution de Riel, il dénonçait la conduite des ministres coupables, à ses yeux, d'un acte de cruauté injustifiable. Jamais sa pensée ne s'était encore élevée aussi haut qu'en cette occasion; jamais sa parole n'avait porté une ironie plus cinglante. Il avait pris devant le pays l'attitude vengeresse d'un grand justicier. L'émotion avait tellement saisi la Chambre que sir John demanda l'ajournement dès que Laurier eut repris son siège. Cette harangue passionnée tranchait tellement sur le fond ordinaire des discours de la Cham-

bre que M. Blake ne put s'empêcher à la séance suivante d'en faire un éloge extraordinaire, même dans sa brièveté.

“ Non content d'avoir, depuis de longues années et dans sa propre langue, remporté la palme de l'éloquence parlementaire, mon honorable ami nous a enlevé la nôtre; il vient de prononcer un discours qui, dans mon humble jugement, mérite ce suffrage, car je crois être vrai en déclarant que c'est le plus beau discours parlementaire qui ait été prononcé dans le parlement du Canada, depuis la Confédération.”

Le *Star*, de Montréal, adversaire politique de M. Laurier, venait confirmer l'opinion de M. Blake.

“ Le discours prononcé par l'honorable Wilfrid Laurier, hier soir, est considéré comme un des plus beaux qu'il ait jamais faits et comme une des plus admirables pièces d'éloquence qu'on ait entendues au Parlement depuis la Confédération.

“ M. Laurier s'est exprimé dans les termes les plus nobles, sans faire appel à l'esprit de parti, sans injurier qui que ce soit, sans recourir à la déclamation, envisageant le sentiment des Canadiens-français relativement à Riel sous son aspect le plus simple et le plus droit.

“ Avec une clarté et une simplicité étonnantes, avec une profonde conviction, il défendit l'honneur de ses compatriotes contre l'accusation d'avoir attaqué les institutions du pays, parce que les tribunaux avaient condamné un de leurs concitoyens d'origine française.”

Quel champ d'études n'avait-il pas alors sous les yeux ! Quelles puissantes personnalités à l'œuvre que les Macdonald, les MacKenzie, les Blake, les Tupper, les Dorion et les Fournier, tous dans la maturité de leur talent ! Pas un qui ne fût de taille à être premier ministre. MacKenzie occupait alors ce poste. Esprit d'une droiture inflexible, il manquait, il est vrai, d'envergure dans les idées et d'une certaine souplesse de caractère. Faut-il l'en blâmer ? Il ne déplaît pas trop de se trouver en face d'une barre d'acier, au milieu de pantins de cire. *Self made man*, enfant de ses œuvres, il n'avait pas acquis la culture intellectuelle, indispensable à un chef de gouvernement.

Siégeant en face de lui, Macdonald possédait toutes les qualités qui font l'homme d'État et le rendent habile à gouverner. L'art de manier les hommes qu'ignorait MacKenzie, servait admirablement Macdonald. Même il ne se faisait pas faute d'user, d'abuser de cet art, flattant les mérites de celui-ci, exploitant les faiblesses de celui-là.

Parlementaire de race, plein de souplesse, il était rare qu'il ne sortît pas, comme en se jouant, des plus mauvais pas. Il excellait à appareiller les voiles du navire du côté où soufflait le vent. Après vingt ans de profession de foi libre-échangiste, on le vit soudain se faire protectionniste. Napoléon disait un jour que si, au lieu de brusquer la décision des difficultés, on s'en remettait au temps, elles pourraient se résoudre toutes seules. Sir John s'accommodait de la temporisation comme d'une méthode de gouvernement. Cette façon de se hâter lentement lui valut d'un Indien le sobriquet " d'Old to-morrow ". Sous les apparences de bonté et de bienveillance, il cachait une volonté de fer — qualité indispensable à tout premier ministre. Comble de l'habileté chez lui, il réussit, en renard qu'il était, à atteler au char de son succès ces ennemis, d'ailleurs irréconciliables, les orangistes d'Ontario et les catholiques de Québec. A tout prendre, Macdonald fut un chef de parti et un premier ministre aussi complet qu'on le peut désirer. Sa longue présence au pouvoir, avant et après l'union des provinces, témoigne de sa sagesse, de son savoir faire et de son art de gouverner. Vrai Machiavel, ce politique retors!

Tout autre se montrait son premier lieutenant, Charles Tupper. Autant Macdonald procédait avec calme et une grâce souriante, autant une ardeur belli-

queuse — probablement simulée — brusquement emportait Tupper. Il fonçait sur l'ennemi avec rage, comme s'il espérait lui porter le coup fatal. Cette combativité se prodiguait trop souvent pour avoir toujours l'effet désiré. Tupper n'en était pas moins un homme d'État émérite. Beaucoup plus pratique que Macdonald, c'est Tupper qui, au retour des conservateurs au pouvoir en 1878, a conçu et exécuté le projet du premier Transcontinental canadien. Il n'eut pas son égal comme homme d'action. Lorsqu'il fut appelé, à la dernière heure, à devenir premier ministre en 1896, une foule de questions l'attendaient au ministère. S'enfermant avec ses chefs de bureau, il règle en une journée l'arriéré des affaires accumulées, par inertie administrative, depuis six mois.

Sir Wilfrid vit aussi à l'œuvre, pendant les dernières années de leur vie parlementaire, Dorion, honnête homme, s'il en fût et avocat remarquable; Cauchon, le politique d'alors le plus versé en droit constitutionnel, muni d'un immense répertoire de connaissances encyclopédiques; Fournier, ministre de la Justice, au sens juridique très étendu, auteur de la loi qui a créé la Cour Suprême. Deux causes paralysèrent le succès de Fournier : son arrivée tardive au Parlement et une certaine difficulté à parler la langue anglaise.

Gardons-nous d'omettre dans cette galerie M. Blake, homme de talent exceptionnel. Son père fut un des députés les plus remarquables, au temps de La Fontaine; le fils continua les traditions de la famille. Chef des libéraux, à la suite de la retraite de MacKenzie en 1878, il a mené son parti à la bataille aux jours sombres de l'adversité. Après la défaite de 1878, ses amis revinrent au Parlement, affaiblis et démoralisés. Mais l'extraordinaire éloquence de Blake ranima leurs espérances et reforma les rangs. Il aurait été difficile de trouver un parlementaire plus versé dans la science du droit, plus convaincant dans l'argumentation. C'était merveille de l'entendre sonner la charge contre le gouvernement. Sa puissance de raisonnement était si pénétrante qu'elle subjuguait parfois ses adversaires. Si la carrière de Blake ne s'est point prolongée assez longtemps au Parlement pour lui permettre d'arriver au poste suprême, constatons que son influence s'y est fait souvent sentir à l'égal de celle d'un premier ministre. A Blake revient l'initiative d'avoir mis un terme au dernier vestige du privilège royal dans la question du droit de grâce. En faisant décréter qu'à l'avenir l'expression "*gouverneur général*" signifierait toujours le gouverneur en Conseil, il étendait la responsabilité des ministres à toutes les mesures du gouvernement.

Les actes les plus méritoires d'un homme d'Etat ne sont pas toujours les plus ostensibles, les plus apparents. Personne ne sait, par exemple, à quel point l'immense influence de ce grand citoyen s'est exercée dans sa province pour dissiper les préjugés de religion et de race et calmer les passions prêtes à s'enflammer.

C'est surtout comme avocat qu'il est resté sans rival. Sa connaissance du droit et sa puissante dialectique l'ont rendu le maître du barreau canadien. De l'aveu de tous les juges du Conseil Privé à Londres, jamais la science juridique et le sens légal canadiens n'ont brillé d'un plus vif éclat que dans les plaidoyers de M. Blake.

Maintenant que ce vieil athlète, représentant du droit, s'est affaissé sous les étreintes d'une cruelle maladie, saluons en son souvenir, la hauteur de son caractère qui a mis une si noble force au service des minorités. Inclignons-nous profondément devant l'avocat de l'Irlande, réclamant ses droits; le défenseur des Métis opprimés et des faibles contre les forts. C'est le trait de sa vie militante qui honorera le plus sa mémoire!

Au milieu de cette floraison de brillantes intelligences, le jeune député d'Arthabaska se trouvait placé à souhait pour se rendre maître de la stratégie parlementaire et profiter de l'expérience de ses aînés

dans la carrière. Tout en s'imprégnant de la tradition, il sut rester lui-même sans imiter ses aînés. Rien ne sert dans la vie de se presser; il suffit de partir à point et d'attendre son heure. Aussi ne se prodigue-t-il point. Durant les quatre années du régime MacKenzie, il se fait rarement entendre. Son meilleur discours de cette époque est son plaidoyer sur Riel (1874). Ministre en 1877, il ne fut pas appelé souvent à prendre la parole. La direction appartenait à M. MacKenzie qui, accaparant presque toute la besogne ministérielle, ne laissait à ses collègues que de rares occasions de le suppléer.

Le retour de sir John au pouvoir, 1878, lui permit de prendre son élan. L'opposition est une excellente école. C'est là que l'on s'initie au secret de la bataille parlementaire. Et l'opposition n'impose pas à la parole la même circonspection que la possession d'un portefeuille. A droite, au banc des ministres, la solidarité est absolue; au contraire le député de la gauche, s'il avance trop, n'engage que soi-même.



## LAURIER, CHEF DU PARTI LIBERAL

Depuis plusieurs années, Laurier était le chef reconnu du parti libéral dans la province de Québec, lorsqu'en 1887 le manteau de Blake lui passa sur les épaules. Une des conséquences presque inévitables de la vie politique c'est de faire descendre dans l'esprit de ses adeptes le découragement, et souvent même le dégoût. Aucune profession ne met plus à nu les défauts, les faiblesses de la nature humaine au milieu des compromissions, des marchandages de la vie publique. D'un autre côté, lorsqu'un homme de talent, convaincu de l'excellence de la cause qu'il défend, lutte vainement pendant des années pour son triomphe et ne se voit qu'en face de revers, la déception finit par l'accabler.

En 1887, Blake en était arrivé à cet état d'âme et il céda le commandement en chef à Laurier. Il ne manquait pas alors de prophètes qui prédirent que lui aussi succomberait victime du découragement. Ils ignoraient dans quel bain de fermeté tenace son caractère avait été trempé et combien peu il était accessible à la faiblesse morale. Laurier ne douta ja-

mais du succès final de son parti, même aux jours les plus sombres de l'opposition. Comme Chantecler, il aurait pu dire :

“ C'est la nuit, qu'il est beau de croire à la lumière ”.

Au cours du mois de juillet 1893, nous fûmes témoins à Ottawa d'un spectacle pour nous inoubliable. Par une journée d'une chaleur intense comme on n'en voit guère au Canada que dans la Capitale, les rues principales de la ville regorgeaient de *farmers* de l'Ontario, des provinces maritimes, et de l'Ouest. Tous portaient un bout de ruban sur lequel se voyait —et c'est là ce qui nous étonnait—la photographie de Wilfrid Laurier. La vue du portrait de ce Canadien-français sur le cœur de ces Britishers ne lassait pas notre étonnement doublé d'une grande joie, mêlée de fierté. Voir cet hommage rendu à un des nôtres, quel phénomène inattendu.

Ce qui l'avait provoqué, c'était la réunion des délégués du parti libéral convoqués à Ottawa. Le but de cette convention était connu de tous, mais la manifestation si flatteuse pour Laurier nous intéressait et en disait long.

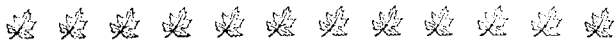
N'était-il pas permis d'espérer, en ce jour de triomphe pour notre grand compatriote, que le rêve caressé par Cartier allait descendre dans la réalité comme le voulait Laurier? Canadiens de toutes les

rases ne s'acheminaient-ils pas vers une meilleure entente? Ceux de l'Ouest renonceraient-ils à considérer ceux de l'Est comme leurs inférieurs à tous les points de vue? Laurier escomptait cette union. Bien des indices l'inclinaient vers cette espérance trop tôt déçue. S'être vu reconnu comme chef par la totalité du parti libéral n'était-ce pas un commencement de preuve que ses amis anglais désiraient se rapprocher des Canadiens-français. Il y avait tout lieu de le croire, mais hélas, ce n'était qu'une illusion. C'est une constatation pénible à enregistrer. Les libéraux de l'Ontario avaient confié la direction du parti à Laurier parce que seul il pouvait les conduire au pouvoir, objectif suprême de leur ambition. Quelle humiliation pour eux se dissimulait sous cette dure nécessité? L'aveu de leur impuissance en face du génie d'un Canadien-français.

Lorsque Blake lui légua sa succession au poste de chef de l'opposition, Laurier avait déjà gagné ses chevrons et ses galons d'or. Il était dès lors un généralissime accompli.

Et avec quelle maîtrise ne prit-il pas la direction du parti? On aurait dit un vieux parlementaire ayant eu sa genèse, sa formation au Palais de Westminster, tellement la science du droit et de la politique apparaissait dans tous ses discours et dans sa tactique. Ces qualités s'affirmèrent davantage et brillèrent

d'un plus vif éclat le jour où le pouvoir passa entre ses mains. C'est le propre des choses humaines d'être toujours dirigées par un seul homme, monarque absolu ou premier ministre. Ouvrez l'histoire, à toutes les pages, vous y verrez partout une individualité imposant sa volonté à ses adhérents. Dans le système soi-disant du gouvernement du peuple par le peuple, c'est encore un chef qui souffle seul à la masse le mot d'ordre qui la fait marcher. Le régime de sir Wilfrid est bien conforme à la tradition historique. Maître absolu au Parlement, il sent sa volonté communiquer la vie et l'action, de son fauteuil aux derniers sièges, et de la Chambre à la foule qui vote. Loin de donner l'impulsion elle ne fait que la subir souvent avec la plus belle inconscience. Tout le parti libéral a été entraîné dans son sillage. Mais en politique cette domination est parfois éphémère.



## LAURIER, PREMIER MINISTRE

S'il est un pays constitutionnel difficile à gouverner, c'est bien le Canada. A tous les tournants des sentiers se rencontrent des obstacles imprévus, suscités par les ambitions divergentes, les croyances hostiles des uns et des autres, aggravés par les préjugés de race. Ce qui fait la force d'un gouvernement dans une région le démolit dans une autre. La balance est rarement en équilibre même au sein d'un seul parti. De là, la difficulté de prévoir l'avenir. Ainsi, avant les élections de 1896, la clairvoyance la plus pénétrante ne se risquait pas à prédire quel parti sortirait vainqueur de la lutte, de Tupper ou de Laurier. C'est la question des écoles du Manitoba — le fameux Bill rémédiateur préparé par le gouvernement — qui devint le principal facteur sur le champ de bataille.

Laurier avait combattu, au grand contentement de l'Ontario, ce projet de règlement si radical. Le Québec l'approuvait d'après les apparences. L'épiscopat en général et le clergé recommandaient fortement son adoption. Cette approbation n'autorisait-elle pas à

conclure que les électeurs partageraient l'avis de leurs chefs religieux le jour du scrutin? Le peuple dans ces deux provinces se rangea à la suite de Laurier aux bureaux de votation pour des motifs bien opposés: son emprise sur ses compatriotes était telle que rien ne put l'ébranler; 45 libéraux dans le Québec lui donnèrent leur appui contre 16 conservateurs. Sa victoire dans l'Ontario ne fut pas aussi complète; elle ne se manifesta que par une majorité de 5 voix. Cependant c'était un succès énorme, étant donné l'ambiance intellectuelle de cette province. On ne le reverra peut-être jamais, ou tout au moins d'ici à de nombreuses années.

L'élément clérical dans Québec avait reproché vivement à Laurier son opposition au bill remédiateur. Il lui fut répondu que le chef de l'opposition désirait autant que les évêques et le clergé qu'un remède fût apporté au mal dont se plaignaient les catholiques du Manitoba, et que s'il arrivait au pouvoir, il donnerait au difficile problème la meilleure solution possible. De part et d'autre on ne différait que sur le moyen de rendre justice à nos coreligionnaires.

Laurier n'était-il pas fondé à croire que les ministres de cette province — des libéraux — lui seraient plus accessibles qu'aux conservateurs? Le défaut du bill remédiateur était d'être un procédé en marge des méthodes ordinaires de gouvernement: la cons-

titution fragmentaire d'un état implanté dans un état. Pour appliquer la loi projetée, le gouvernement devait vendre les terres fédérales dans le Manitoba, et avec le produit de cette vente, subventionner les écoles catholiques; mesure dangereuse, de nature à aggraver l'hostilité de la majorité protestante. En résumé, à l'injustice on opposait l'arbitraire. Le bill remédiateur aurait soulevé dans l'Ontario et le Manitoba une indignation très forte, peu justifiée il est vrai. Il aurait provoqué une lutte qui se serait fatalement terminée par l'abrogation de la loi. Les questions de ce genre ne sont jamais réglées haut la main; on ne peut conclure un accord qu'avec des concessions mutuelles, enfin par des compromis, comme cela s'est vu dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick. Nous verrons plus loin quel fut le règlement accordé à Laurier par le gouvernement Greenway.

Aujourd'hui, la tâche d'un homme d'État, à la tête d'un gouvernement populaire, se présente avec des difficultés qu'elle n'avait point aux beaux jours de l'absolutisme. Il suffisait à Richelieu, peut-être le plus grand politique dont la France puisse s'honorer, d'être un homme d'action, avec un sens pénétrant des intérêts de son pays. Aujourd'hui, il importe qu'à cette qualité maîtresse s'ajoute le don de la parole. Richelieu, qui avait la perception de l'avenir, qui

voyait les événements projeter leur ombre, n'aurait pas de notre temps accompli la grande œuvre de l'unité de la France. Il concevait ses desseins et trouvait les moyens de les poursuivre sans avoir à consulter le peuple par ses représentants. La Fontaine, si puissant durant les premières années de l'Union et dont les services à la cause canadienne ont été éclatants, aurait manqué sa carrière s'il lui avait fallu affronter un adversaire sérieux devant la foule. Cette chaleur communicative, ce magnétisme qui attire plus que le froid raisonnement lui faisaient défaut. Il réussit lorsque sa dictature s'imposa par le fait que tout le parti libéral pensait comme lui sans une voix discordante. Lorsque plus tard le régime constitutionnel fut bien établi, il comprit qu'il avait fait son temps, qu'il se devait de prendre sa retraite. (1)

Les Canadiens-français qui ont presque toujours vu à leur tête l'homme voulu par la situation, ont trouvé en la personne de Laurier le chef approprié aux besoins du pays, le chef qui a su s'accommoder aux nécessités du moment.

Ses talents ne l'appelaient pas au pouvoir suprême pour l'avantage de ses compatriotes seulement, mais pour celui de tout le pays. Sa claire compréhension des réalités lui fit voir, avant son arrivée aux affaires,

---

(1) Voir, dans notre *La Fontaine et son temps*, la cause de sa retraite de la vie publique.

la ligne de conduite à suivre et il s'est appliqué à n'en jamais dévier. Avant sa prise de possession de la direction du parti libéral, quelques amis redoutaient chez lui un manque de décision et de fermeté. On le croyait aussi accessible au découragement.

Disons-nous que le premier ministre conserva au pouvoir son attitude de l'opposition? Sa manière s'est profondément modifiée. Si la direction suprême au Parlement lui appartenait, elle devint tempérée par la modération et la générosité. Son éloquence moins agressive que jadis prenait des airs presque paternels, et si l'opposition abusait de son privilège d'attaquer les actes du ministère, si la critique de MM. Borden, Foster et Monk tournait à l'aigreur, il ne s'en émouvait nullement et ne s'en irritait point. Ce fut son rôle de calmer les flots soulevés. Dix-huit ans passés à gauche, dix-huit ans passés à monter chaque jour à l'assaut du pouvoir, lui faisaient excuser des emportements qu'il avait connus. Son expérience des jours de l'opposition l'inclinait à l'indulgence et il se montrait plein de condescendance pour des colères d'ailleurs plus factices que réelles.

Il est rare qu'avec les contingences des choses humaines, un homme d'État ne change pas les principes dirigeants de sa vie. Il n'est pas question ici des idées inspiratrices de nos jeunes années. Jusqu'à trente ans, l'homme est plus ou moins prisonnier des

notions imposées par le milieu, l'ambiance, l'éducation. Ce n'est qu'à cet âge que le contact plus fréquent des hommes et des choses, l'observation modifie sa formation première, pour y substituer une mentalité personnelle. Ce n'est point là de la versatilité; autrement il ne servirait de rien de vieillir si l'expérience n'illuminait pas notre route de clartés nouvelles. La stabilité d'une borne n'est pas chose enviable.

En prenant la direction suprême du parti libéral, sir Wilfrid a exposé clairement les principes qui détermineraient sa ligne de conduite à l'avenir. C'est devant les électeurs de Somerset — au mois de juin 1887, — qu'il énonça les idées qui dès lors, comme les feux rassurants d'un phare, devaient éclairer sa carrière. “ Apprenons au peuple à aimer nos institutions, disait-il en substance à ses amis; faisons-lui voir qu'elles sont excellentes. Que la liberté de nos concitoyens, qui ne pensent pas comme nous, nous soit aussi chère que la nôtre. Il faudrait, en cas d'attaques, défendre l'une avec autant d'ardeur que l'autre.

“ Il est essentiel que les droits des provinces soient sauvegardés dans toute leur étendue. Là se trouve la garantie de l'autonomie des différents groupes de notre population. Dans l'expression de nos opinions,

tenons partout le même langage; n'ayons pas des discours spéciaux pour l'Ontario et pour le Québec.

“Gouverner c'est travailler à l'amélioration sociale et économique de la condition du peuple. Il faut, pour cela, fournir un champ à son activité à l'intérieur, et lui donner en même temps la faculté d'acheter sur les marchés les plus favorables du monde.” Telle fut sa ligne de conduite.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Laurier s'est inspiré des articles de ce programme. Jamais il n'a dévié des principes formulés à Somerset: *Qualis ab incepto*. C'est par l'application de ces principes, inspirés par le sens des besoins du pays, que son gouvernement a assuré le progrès dans la stabilité.

Un autre trait de son caractère, c'est le tact, l'esprit d'à propos, et l'intelligence qui le faisaient sortir des difficultés en apparence inextricables, comme s'il s'agissait d'une affaire banale. Le mot qui caractérise la situation lui venait toujours à point. Ainsi avec quel art n'a-t-il pas expliqué à Londres le rôle des Canadiens-français au Canada?

“Permettez que je vous dise ceci: Mes compatriotes, ayant obtenu les droits de sujets britanniques, se considèrent liés par le devoir, l'honneur et l'amitié à accepter et à accomplir dans leur

"intégrité les obligations et les responsabilités des  
 "sujets britanniques. Ils sont fiers de leur origine,  
 "fierté que peu d'Anglais leur reprocheront, celle  
 "d'être des descendants d'une race altière. S'ils ont  
 "l'orgueil de race, ils ont aussi au cœur un autre  
 "orgueil, celui de la reconnaissance. Et en ce jour du  
 "Jubilé, dans toute l'immense étendue de l'empire,  
 "c'est de la terre qu'habitent les sujets français de  
 "Sa Majesté, que s'élèvent au ciel les prières les plus  
 "ferventes pour que Sa Majesté vive encore de lon-  
 "gues années."

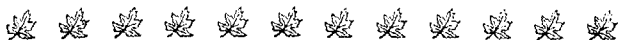
Non moins habile fut sa manière d'expliquer aux  
 Parisiens notre loyauté envers l'Angleterre et notre  
 attachement à la France. Lorsqu'il s'était, quelques  
 jours auparavant, déclaré en Angleterre sujet bri-  
 tannique, cette affirmation bien naturelle n'avait pas  
 été bien interprétée et avait produit un assez mau-  
 vais effet en France. Cette qualité de citoyen an-  
 glais, réclamée par sir Wilfrid, sonnait mal à cer-  
 taines oreilles françaises. On était alors loin de l'en-  
 tente cordiale et les Parisiens auraient voulu voir  
 dans ce Français d'outre-mer un Français à leur  
 image, atteint de rage anti-britannique. Avec quelle  
 finesse n'a-t-il pas jeté des clartés sur sa situation  
 et défini, d'une façon lumineuse, le dédoublement de  
 notre personnalité canadienne-française? Un diplo-

mate vieilli sous le harnais n'aurait pas mieux tracé notre physionomie complexe.

“ Qu'il me soit permis maintenant, dit-il à ses auditeurs de Paris, de faire une allusion qui m'est toute personnelle. Je me suis laissé dire qu'ici, en France, il est des gens qui s'étonnent de cet attachement que j'éprouve et que je ne cache pas pour la couronne d'Angleterre; on appelle cela ici du loyalisme. Pour ma part, soit dit en passant, je n'aime pas cette nouvelle expression de loyalisme; j'aime mieux m'en tenir à cette vieille locution française de loyauté. Et certes, s'il est une chose que l'histoire de France m'a appris à regarder comme un attribut de la race française, c'est la loyauté, c'est la mémoire du cœur. Je me rappelle, messieurs, ces beaux vers de Victor Hugo qu'il s'est appliqués à lui-même, comme l'inspiration de sa vie :

Fidèle au double sang qu'ont versé dans ma veine  
Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne.

“ Cette double fidélité à des idées, à des inspirations distinctes, nous nous en faisons gloire au Canada. Nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la vie; nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la liberté.”



## LA QUESTION SCOLAIRE

A peine arrivé au pouvoir, sir Wilfrid Laurier se trouva aux prises avec la difficulté de la question des écoles du Manitoba. Legs peu enviable de ses prédécesseurs, la situation se présentait complexe et embarrassée. Quels ennuis n'avait-elle pas causés aux gouvernements Macdonald, Abbott, Thompson, Bowell et Tupper? La solution, cherchée depuis six ans (1891), fuyait toujours. Faut-il accuser ces hommes ou de faiblesse ou de fanatisme, ou de manque d'intelligence? Ne convient-il pas plutôt de dire, en faisant taire l'esprit de parti, qu'ils furent victimes, dans leur échec, des préjugés et de l'absence de vues élevées chez la majorité?

Depuis les premiers jours de la Confédération, les questions d'instruction publique ne se sont-elles pas toujours dressées sur la voie des gouvernements, comme des obstacles infranchissables? Quels ne furent pas les embarras de Cartier, lorsque, au lendemain de l'union des provinces, les catholiques du Nouveau-Brunswick le mirent en demeure de redresser leurs griefs? Le gouvernement de cette province

venait d'appliquer une loi qui supprimait toute subvention monétaire aux écoles confessionnelles. Or, avant la Confédération, les catholiques possédaient un système d'instruction fondé sur l'enseignement religieux, avec subvention, à titre gracieux, mais non reconnue par la législation.

Était-il loisible à Cartier de frapper de désaveu cette loi si injuste pour nos coreligionnaires? La constitution fédérale confère bien au Conseil privé du Canada le droit de protéger toute minorité qui possédait des écoles séparées avant la Confédération. Mais malheureusement, les écoles du Nouveau-Brunswick n'avaient jamais eu d'existence légale; elles avaient vécu de la tolérance du pouvoir, sans être fortifiées ni protégées par une loi spéciale ou générale. La cause des catholiques, parfaite au point de vue du droit naturel et de la simple justice, ne s'abritait pas derrière la Constitution. Il n'y eut cependant qu'une voix dans la province de Québec pour réclamer l'abrogation d'une loi si contraire aux intérêts de nos coreligionnaires. Les catholiques d'ici se solidarisèrent avec ceux du Nouveau-Brunswick et tous sommèrent le gouvernement d'Ottawa de frapper de veto la loi provinciale. Aux arguments suggérés par le sentiment et par le droit naturel qui devaient prévaloir dans l'espèce, Cartier

se vit forcé d'opposer le texte d'une loi positive. Appel ayant été interjeté au Conseil Privé, celui-ci confirma l'opinion de Cartier. Force fut bien de reconnaître que les catholiques intéressés auraient dû demander la reconnaissance de leurs droits avant la Confédération. Lorsque leurs amis de la Province de Québec mettaient Cartier en demeure de désavouer le statut malencontreux du Nouveau-Brunswick. Cartier répliquait : " Vous, Canadiens-français, vous ne devriez jamais réclamer l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales. Comment ne voyez-vous pas que vous proposez d'établir, au bénéfice de nos amis de la province voisine, un précédent qu'on pourrait invoquer un jour contre nous? "

C'était la raison d'État, la raison souveraine qui parlait par la bouche de Cartier. On le pressait d'amasser la foudre qui aurait pu éclater sur nos têtes; on voulait qu'il entr'ouvrit les portes de la citadelle, pour y faire passer l'ennemi. Il eut la force de refuser. Personne ne comprit alors son courage et sa perspicacité, et sa conduite dans l'affaire des écoles porta une atteinte terrible à sa popularité dans la province. Mais un homme d'État, trop lâche pour résister à un mouvement populaire aveugle, descend par là au niveau du politicien plus préoccupé de préparer sa réélection que de remplir son devoir.

Lorsque le Manitoba devint partie intégrante de la Confédération en 1871, Cartier, instruit par l'expérience, voulut parer à tous les dangers possibles, et mettre les catholiques à l'abri de toute injustice. La constitution, donnée à cette province et préparée par Cartier, garantissait aux catholiques leurs droits de la façon la plus formelle; l'esprit et la lettre de la loi semblaient s'unir pour monter la garde contre tout venant. Hélas! que les précautions humaines sont courtes et vaines, en face d'hommes en possession de la force et déterminés à tout faire! Vingt ans plus tard, un trait de plume pulvérisait les remparts assez puissants, semblait-il, pour défier toute agression. En effet, la loi, votée en 1891, supprimait les garanties octroyées par la Constitution en accordant des subventions monétaires aux seules écoles publiques.

Cette loi, attaquée devant les cours de justice du Manitoba, reçut leur sanction; d'après le tribunal elle ne violait pas la Constitution. La Cour Suprême du Canada en jugea autrement et déclara à l'unanimité que l'Acte de 1891 ne devait pas figurer sur les statuts de la province. Comme si les contradictions dussent se suivre dans cette cause célèbre, l'appel interjeté par le Manitoba de cette dernière décision au Conseil Privé de Londres réussit. La question semblait close et définitivement jugée. Les

catholiques voulurent cependant faire une dernière tentative pour obtenir justice. Le même Conseil Privé auquel ils soumirent leurs griefs décida que bien que la loi du Manitoba fût constitutionnelle, les catholiques de cette province n'en avaient pas moins un sujet de plainte, un grief qu'il fallait faire disparaître. C'est de ce jugement que sortit le projet de loi dit remédiateur, présenté par le gouvernement Tupper à la session de 1896, et que l'opposition du temps ne voulut pas accepter. Ce projet de loi créait, de toutes pièces, un système d'écoles catholiques pour l'imposer à la province rebelle à la loi. Le gouvernement Tupper n'outrepasait pas ses pouvoirs, au point de vue de la Constitution qui autorisait cette mesure extrême et périlleuse ; mais n'était-ce pas un cas où l'on a tort d'avoir raison et où l'exercice suprême d'un droit devient pire que le mal à réparer ?

Établir un système d'écoles indépendant du gouvernement sur ses domaines, n'était-ce pas créer un État dans l'État, placer en face l'un de l'autre deux ennemis, sans moyens de prévenir les chocs ? N'était-ce pas aussi, pour la province de Québec, courir au-devant du danger que signalait Cartier ? N'était-ce pas établir le précédent d'une intervention fédérale redoutable pour son autonomie ?

On sait que sir Charles Tupper retira son projet de loi, parce que l'opposition lui barrait la voie par des obstacles infranchissables. La vie légale du Parlement tirait à sa fin et l'opposition se montrait irréductible, menaçant de faire de l'obstruction jusqu'à la dernière heure.

Il est avéré que bien des collègues de sir Charles applaudirent secrètement à son échec, car cette mesure leur répugnaient souverainement. D'aucuns prétendaient que, pour le gouvernement, le Bill rémédiateur n'était qu'une manœuvre électorale destinée à capter les faveurs de la province de Québec et qu'il se désintéressait de sa réussite. N'allons pas jusque là; faisons-lui crédit de son courage. Si ce projet de loi ralliait Québec, ne lui aliénait-il pas les autres provinces?

Précisons la situation de la question scolaire à l'arrivée de sir Wilfrid au pouvoir; une réclamation en litige depuis cinq ans; un procès, objet de cinq décisions contraires ou peu concordantes; une province debout, presque en armes dans son opposition unanime aux écoles confessionnelles, et l'opinion catholique isolée, quantité négligeable aux yeux du pouvoir, à raison de sa faiblesse. Décrire cette crise scolaire, c'est en faire pressentir l'insolubilité presque radicale.

L'intransigeance du Manitoba, identique chez les deux partis politiques, imposait donc fatalement une transaction. Elle se produisit sous la pression de sir Wilfrid, qui fit concéder un enseignement religieux en français dans les écoles où il y aurait au moins dix enfants parlant cette langue. C'était le maximum des concessions que l'on pouvait obtenir du pouvoir. — "Qu'elles sont minimes, ces concessions, répliqueront quelques critiques ardents!" — Minimes, si vous voulez, mais nul autre que sir Wilfrid n'aurait pu les obtenir du gouvernement du Manitoba. Les infructueuses tentatives de ses prédécesseurs pour arracher une parcelle de justice quelconque aux ministres de cette province, établissent l'importance relative du règlement Laurier.

N'ayons garde, pour bien nous rendre compte de la situation et déterminer les responsabilités à encourir, d'oublier que l'élément français n'est ici qu'une minorité. Or, en définitive de nos jours, c'est à la majorité qu'appartient le dernier mot. Voyons le jeu des relations internationales où la signification du nombre se traduit par le mot force. Le triomphe du droit, lorsqu'il ne parle point par la voix des plus gros canons, est bien aléatoire.

Qui ne voit que nous subissons cette loi fatale qui domine le monde moderne dans de fâcheuses condi-

tions. Si la fusion des idées s'est faite au Canada au point de vue des intérêts matériels, il en va tout autrement lorsque surgit une question religieuse ou nationale. Alors de toutes parts se réveillent des passions mortes en apparence; les liens de parti, si forts d'ordinaire, menacent de se rompre à la moindre tension. Les amis de la veille se regardent étonnés de voir soudain un abîme se creuser entre eux. Tout l'édifice politique tremble de la base au sommet. Bien téméraire serait le gouvernement qui tenterait de traiter les complications religieuses ou nationales comme les affaires économiques ou politiques. Aveugle qui ne voit pas qu'ici la voie des solutions transactionnelles reste seule ouverte.

Récemment, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, au mépris des traités, soulevait un conflit entre elle et la Russie: elle mit l'Europe à deux doigts d'une guerre formidable. Depuis un temps immémorial, la Russie jouissait de l'hégémonie dans les Balkans; elle était la protectrice—née de la population slave de ces pays. Or, régler d'autorité une question qui intéressait la Serbie, et, par là même, le gouvernement de Saint-Petersbourg, constituait une insulte à ce dernier. Mais le spectre menaçant de l'Allemagne se dressait à côté de l'Autriche; il fit reculer la Russie peu préparée à la guerre. Elle capitula, humiliée, rugissante, en re-

gardant son droit menacé par le militarisme allemand.

Tenons compte ici de ce fait que, faute d'études, tant de gens ne sauraient entendre. Notre Constitution, excellente dans son ensemble, entraîne dans son fonctionnement une foule de complications inhérentes au système fédératif. Il est bien vrai que lorsqu'il s'agit du partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, elle s'efforce de tracer les limites de l'activité du gouvernement central, au regard de celles des autonomies provinciales. Mais ne se présente-t-il pas, parfois, des contradictions entre l'esprit et la lettre de la loi? Prenons, par exemple, la question qui nous occupe: celle de l'instruction publique. La loi fédérale décrète qu'elle relève du domaine provincial, sauf les restrictions que l'on connaît. Il n'en reste pas moins acquis que l'esprit de la Constitution abandonne le contrôle de cet important sujet aux provinces. Or, pour qui est au fait des tendances autonomistes de la race anglo-saxonne, l'on ne conçoit guère qu'elle ne jalouse pas ici, sur un sujet qui lui tient tant à cœur, toute intervention, même légitime, du pouvoir central, dans le domaine provincial.

La République voisine a aussi été témoin de chocs entre Washington et les divers États. Ils y sont d'occurrence fréquente. Rappelons le plus célèbre de leurs conflits d'autorité: la guerre de la Sécession

où le principe de l'intervention du pouvoir central ne triompha qu'après cinq ans d'hostilités. Sous le régime de Roosevelt, n'avons-nous pas vu l'étrange position du gouvernement fédéral, incapable, en raison de l'opposition que lui faisait la Californie, retranchée dans ses droits d'État, de donner aux Japonais une protection promise par un traité solennel?

Le provincialisme s'est affirmé chez nous, avec tant de force que, ni Macdonald, ni Tupper, ni Thompson n'ont osé lui faire front ouvertement. Prenons la question des écoles du Manitoba. La transgression de la loi était si évidente, la question juridique si claire, qu'elles appelaient l'intervention fédérale. Pourquoi le gouvernement Macdonald n'avait-il pas frappé de *veto* la loi si inconstitutionnelle de 1891? Parce qu'il était convaincu que le Manitoba la remettrait encore dans les statuts. Un nouveau *veto* aurait amené une nouvelle affirmation des prétentions de la province; de là, dédale inextricable, confusion et anarchie. La prudence conseillait de tourner la difficulté en s'adressant aux tribunaux. Le gouvernement fédéral n'avait du reste aucun moyen coercitif d'imposer sa volonté. Dans les conflits d'une nation avec une autre, l'histoire nous apprend qu'on ne s'incline devant le droit que s'il a l'épée à son service.

Hélas ! dans l'affaire du Manitoba, de braves gens se plaisent à frapper leur coulepe sur la poitrine des gouvernements. Mais combien il aurait été jadis plus sage de prévenir le mal que d'en demander plus tard la réparation ! Lors de la création de cette province, une prévoyance avisée aurait pu y diriger un courant d'immigration canadienne-française. Quelques milliers d'électeurs catholiques, bien unis ensemble, sans attache politique, auraient tenu la balance du pouvoir. Quel parti, pour arriver aux affaires, ou pour y rester, grâce à l'appui des catholiques, aurait osé refuser justice à ces indépendants, capables de maintenir ou de renverser le gouvernement ?

L'optimisme de Cartier, lors de la discussion du projet de Confédération, avait trop présumé de la largeur d'esprit des futurs créateurs du *Greater Canada*. Il s'en aperçut trop tard. Il voulut y remédier en faisant entrer le Manitoba dans l'Union, mais même ses précautions multiples, si bien combinées pour parer à toute éventualité périlleuse, sont restées pour cette province inefficaces dans la pratique. "*Quid leges sine moribus?*" A quoi bon les lois, lorsqu'elles sont en désharmonie avec le sentiment public !



## L'IMPÉRIALISME

L'Angleterre, pays de tradition dans les idées, les coutumes et les projets, a été témoin, vers la dernière moitié du dix-neuvième siècle, d'un grand bouleversement dans sa politique coloniale. Vers l'année 1867, l'école utilitaire de Manchester demandait à la Grande-Bretagne quels avantages lui rapportaient ses possessions d'outre-mer? Répondant eux-mêmes à l'interrogation, les chefs de cette école posèrent cette conclusion que les colonies ne valaient pas les frais que le pays supportait pour les conserver. Un courant d'idées dans ce sens s'établit bientôt, et l'on en vint, dans les cercles politiques, à invoquer leur abandon total.

En 1868, les marchands de Québec offraient un banquet à sir John Young, à son arrivée au Canada. A cette réunion, le nouveau gouverneur jeta ses auditeurs dans l'effarement en leur disant, au nom du cabinet anglais, que si le Canada désirait se séparer de la Grande-Bretagne, celle-ci n'y mettrait aucun obstacle. Cette cavalière façon de nous inviter à tirer au large fut suivie du retrait des troupes

anglaises de notre pays. A la même époque, le *Times* raillait les colonies australiennes, qui persistaient à désigner l'Angleterre sous le nom de mère patrie.

Et quelques années auparavant, un homme d'État anglais important avait déclaré que les colonies faisaient à l'endroit de l'Angleterre l'office d'une meule de moulin au cou d'un homme jeté à la mer. (1)

C'était là un mouvement anormal, presque inexplicable. Aussi suffit-il d'un peu d'effort pour l'enrayer et provoquer une réaction. Le *Greater Britain* de sir Charles Dilke parut en temps opportun (1875) pour ramener l'Angleterre à une plus juste appréciation de ses intérêts. Cet ouvrage prouvait à quel point la grandeur de l'Empire dépendait de ses colonies, et combien les traditions impératives du passé commandaient l'expansion de sa puissance maritime et la présence de son drapeau sur tous les océans. La conception d'une Angleterre agrandie, étendant son influence sur l'univers, prit un essor encore plus puissant le jour où Froude, l'historien, et Seeley le publiciste, entrèrent résolument en scène. Quel élan ces deux hommes ne réussirent-ils pas à lui imprimer ! Quelles superbes visions de domina-

---

(1) D'Israëli, à lord Malmesbury. "These wretched colonies will all be independent in a few years, and are a millstone around our neck," 1852.

tion et de prestige mondial, dans l'*Oceana* de Froude! L'orgueil anglais se complait dans ces descriptions; il y trouve l'éclatante démonstration de sa supériorité sur les nations voisines. Avec Seeley, le dessein reste le même; mais les raisons de l'atteindre sont différentes. A son point de vue, c'est une mission que la Grande-Bretagne est appelée à remplir envers l'humanité. Il est dans sa destinée de remplacer l'empire romain comme puissance, et, de plus, de porter sous tous les cieux la civilisation anglo-saxonne. Instaurer partout le panbritannisme prend aux yeux de M. Seeley et de ses adeptes l'importance d'un dogme.

Ces idées, revêtues de grandes images, au coloris violent, firent si bien leur chemin que, en 1884, elles purent se cristalliser et prendre corps. La *British Empire League*, et, plus tard l'*Imperial Federation League*, société de direction et de propagande impérialistes, en furent les aboutissants naturels.

Dès lors, l'impérialisme devint le facteur d'une inlassable activité dans la politique anglaise. Le premier soin de ses zéloteurs, voyant l'Angleterre éprise de leur projet, fut d'attirer les colonies dans le mouvement. Que l'idée panbritannique répondit aux aspirations des Anglais, partis du Royaume-Uni pour chercher fortune au Canada ou aux Indes, il n'y a pas à en douter. Est-ce que l'Anglais émigré

n'a pas toujours les yeux tournés vers son pays d'origine? L'Angleterre n'est-elle pas toujours son *home*, en quelque lieu qu'il aborde? Les plus généreuses aspirations se manifestèrent au premier appel chez les Anglais d'outre-mer, et ne ralentirent plus tard leur élan qu'en se heurtant aux questions d'intérêt.

A la réciprocité de sentiments se subordonna ensuite la réciprocité des intérêts; ces derniers ne tardèrent pas à peser de tout le poids de l'argent sur les paroles et à les primer. Que la fédération impériale projetée demandât aux colonies de se solidariser avec l'Empire pour le défendre contre tout ambitieux rival, c'était bien naturel. Il ne l'était pas moins d'étendre la solidarité au commerce. Mais à Londres on ne l'entendait pas de cette façon. "Fermez la porte aux marchandises étrangères, disaient les Colonies, en échange de l'appui militaire que vous sollicitez." — "Impossible de changer notre politique douanière, répondait John Bull." Cette réponse fut la note discordante dans le concert des déclarations amicales de la première effusion.

De ce fait les colonies, mises en présence de la mère patrie par la voie de leurs représentants aux réunions du *British Empire League*, se trouvèrent bientôt dans une impasse; si leurs aspirations de grandeur se montraient identiques, les moyens de les

réaliser ne concordaienl nullement. D'un côté, le protectionisme de l'Australie et du Canada, et de l'autre le libre-échange. L'Angleterre se retranchait dans le vieux dogme de Cobden; les colonies, nullement doctrinaires en économie politique, ne pouvaient renoncer aux recettes douanières nécessaires à leur développement. S'il y avait divergence dans cet ordre d'idées entre la Grande-Bretagne et les colonies n'y avait-il pas aussi des écarts d'un tarif colonial à l'autre? On fit le calcul, à l'époque, que pour ajuster une union douanière par l'égalisation des droits à l'importation de l'Australie, du Cap, du Canada et d'autres colonies, il faudrait harmoniser une vingtaine de tarifs. Plus tard surgit l'idée d'une fédération fiscale douanière, renouvelée du Zollverein allemand, dans laquelle la Grande-Bretagne accorderait une préférence aux colonies. Lord Salisbury, premier ministre à ce moment, pressenti sur ce projet, lui porta le coup de grâce. "Il est impossible à l'Angleterre, répondit-il, en résumé, de décréter une législation douanière par laquelle on courrait le risque d'élever d'un demi-farthing le coût du déjeuner de l'ouvrier anglais." En face de cette intransigeance de lord Salisbury, la Ligue de la fédération déclara sa mission terminée. Ce serait bien peu connaître le tempérament anglais que d'escompter son découragement, après un échec. La poussée

de la vague impérialiste n'en fut pas même ralentie. Il parut de nouveaux chefs, plus ardents que ceux de la League, de véritables excitateurs d'énergie, comme l'on dit aujourd'hui, et la croisade panbritannique fut prêchée avec plus d'enthousiasme que jamais.

Il fallait à cette grande conception un prophète et un poète, pour souffler l'idée dominante du moment au cœur des masses et la faire pénétrer dans les dernières couches sociales. Ils se présentèrent dans la personne de Chamberlain et de Kipling. L'ancien lieutenant de Gladstone entra le premier en scène. C'était le dernier homme, cependant, que l'on se serait attendu à voir à l'avant-garde de l'armée nouvelle. Radical par tradition de famille et par conviction personnelle, il s'était jusque-là attaqué à la condition sociale de l'Angleterre. Partisan des réformes les plus avancées, il réclamait pour les masses une influence agrandie au parlement, une participation plus étendue à la somme des privilèges réservés aux classes riches. Il était sur la frontière du socialisme.

Avec quelle surprise ne le vit-on pas se séparer de Gladstone, prétextant que les libertés, que le vieux libéral proposait d'accorder à l'Irlande, mettraient le Royaume-Uni en grand danger. Son horreur vraie ou simulée du Home Rule fut le tremplin qui

lui permet de monter au premier rang des meneurs populaires. C'était bien l'avocat qu'il fallait à la cause; ses défauts, encore plus que ses qualités, le mettaient en évidence. Qui, plus que lui, était de taille à remuer le fin fond d'énergie et d'orgueil dont est pétrie l'âme du peuple anglais? Personne ne savait user plus effectivement de ce langage emporté, méprisant pour les adversaires,—ces *Little Englanders*—pour lesquels il n'avait pas assez de dédain. En revanche, comme ses tirades enflammées exaltaient, chauffaient à blanc le patriotisme des masses pour les aveugler et pour oblitérer en elles le sens du juste et de l'injuste! Qu'importent ces exagérations, pourvu que l'Union Jack étende de plus en plus ses plis sur la surface du monde.

Le poète Rudyard Kipling, avec sa rudesse voulue, ne s'était-il pas aussi révélé à temps? Il fit chanter par *John Bull* les gloires de l'impérialisme futur, créa, par ses couplets en vogue aussi bien à Londres qu'à Melbourne et à Toronto, une communauté de sentiments exaltés et popularisa le cri de guerre de la nouvelle croisade!

Jos. Chamberlain et Rudyard Kipling, tels furent donc les deux leviers qui achevèrent de soulever l'opinion impérialiste, laquelle, dès lors, fit le tour du monde anglais. Pendant que le poète claironnait ses tirades sonores, exaltait l'orgueil britannique,

devant lequel toute puissance devait s'effacer ou s'éclipser comme devant l'éclat d'un éblouissant soleil, Chamberlain sonnait le rappel autour de sentiments plus pratiques. "Le commerce anglais, s'exclamait-il, est en danger. Seule, une réorganisation de l'Empire peut le sauver."

Au fond de l'affaire ne trouve-t-on pas en définitive que l'intérêt commercial; n'est-ce pas là ce qui obsédait Chamberlain? Le commerce de la Grande-Bretagne semblait périlcliter devant la concurrence envahissante de l'Allemagne. Est-ce que l'industrie allemande ne se montrait point la rivale redoutable sur tous les marchés du monde, où l'article de Birmingham et de Manchester ne rencontrait pas jadis de compétiteurs? Avant la guerre, non seulement l'Allemagne, mais les États-Unis lui faisaient une concurrence redoutable, lorsqu'ils ne la remplaçaient point.

"Quel est le plus grand de nos intérêts, disait Chamberlain au *Canada Club*? C'est le commerce impérial." Voilà ce qui importe le plus au monde. Tout autre facteur de la civilisation, tout autre élément susceptible d'apporter à l'humanité de nouveaux moyens de rendre la vie plus supportable, ne comptent pour rien, au regard de cet intérêt supérieur de la nation. La construction du canal de Suez n'a-t-elle pas été une des grandes conquêtes de la

science moderne mise au service du commerce mondial, un moyen de rapprocher les royaumes et les empires ? Pour Chamberlain il aurait mieux valu que le génie de Lesseps ne se fût pas attaqué à cette barrière élevée entre la Méditerranée et la mer Rouge.

“L'ouverture du canal de Suez a diminué nos profits et changé tout notre commerce. Elle nous a enlevé la situation d'entrepôts que nous avions jadis. Je pense que le monde aurait été mieux sans ce canal. Je sais que je vais paraître réactionnaire, mais sûrement nos intérêts maritimes s'en trouveraient mieux aujourd'hui.” Ainsi s'exprimait Chamberlain à l'enquête sur la dépression commerciale.

Si l'intérêt gouverne les hommes, dans le cours ordinaire de la vie, n'est-il pas trop souvent aussi la mesure de leurs actions en politique ? Il se rencontre parfois des actes de dévouement dans la société ; des individus sacrifient leur égoïsme au bien de la communauté, mais dans la vie des nations, l'intérêt est encore plus implacable ; disons plus, il est à peu près l'unique inspirateur des relations internationales modernes.

Ainsi le superbe navire, qui s'avance flamboyant sous les couleurs de la Grande-Bretagne, cache dans ses flancs les marchandises anglaises. C'est pour les écouler avec plus de facilité que Chamberlain fait appel aux plus nobles sentiments des colonies. Question d'intérêt encore et toujours !



## CONFERENCES IMPERIALES

En 1897, la conception impérialiste s'offrait dans toute son amplitude; elle pénétrait à la Conférence des premiers ministres des colonies à Londres, comme poussée par le souffle d'un vent favorable. Son séduisant aspect allait capter tous les suffrages. Pilotée par l'intelligence et par l'énergie de Chamberlain, quel accueil avait-elle à redouter? Où trouver un *colonial* assez osé pour faire face à un *statesman* de l'envergure du plus redoutable orateur des Trois-Royaumes? Qui tenterait d'affronter l'ironie, le sarcasme qui terrifiaient ses adversaires habituels? A peine le député de Birmingham, devenu ministre des colonies, eût-il développé ses plans, montré la nécessité de concentrer toutes les forces de l'Empire, éparpillées par le monde, dans une formidable alliance offensive et défensive, au point de vue militaire et commercial, et déclaré que la part du fardeau des dépenses militaires était mal distribuée, n'étant que de deux shillings par tête dans les colonies et de 293 en Angleterre, qu'il se rencontra un homme, non pour combattre la grande idée impériale, mais pour

la modifier dans le sens des intérêts réciproques de la Grande-Bretagne et des colonies. Cet homme fut Wilfrid Laurier. Dans un langage souple et ferme, plein de dignité et de conviction, il la définit à son point de vue. "Point d'alliance militaire, point de participation obligatoire aux guerres de l'Empire, mais perfectionnement de l'organisation défensive des colonies. Quant aux affaires commerciales, ententes et accommodements. Le Canada, pour preuve de sa bonne volonté, donne à la Grande-Bretagne une préférence de 12% sur ses exportations chez nous."

Il fallait une détermination plus qu'ordinaire de la part d'un *colonial* pour affronter un corps à corps avec Chamberlain, regardé alors comme l'un des plus forts diplomates de l'Europe. On lui trouvait des traits de ressemblance avec Bismarck et avec Cavour; l'effronterie énergique jusqu'à la brutalité du premier, l'astuce féline du second.

N'oublions pas que les déclarations impérialistes de John A. Macdonald devaient gêner notre représentant à la Conférence. L'ombre de son prédécesseur s'étend toujours sur le premier ministre en activité. Il n'est pas lié absolument, il est vrai, par les paroles d'un autre, mais elles n'en constituent pas moins un engagement difficile à répudier. Gladstone, premier ministre, ne s'est-il pas un jour trouvé

dans la nécessité d'accepter la ligne de conduite tracée antérieurement par lord Salisbury, dans les relations de son pays avec l'Autriche, qu'il avait condamnées comme chef de l'opposition? Or, sir John s'était montré impérialiste à la Conférence de 1884, au point d'accepter une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre, en vue de toute guerre possible? N'était-il pas aussi à craindre que l'on vint à arguer de la qualité de Canadien-français de Laurier pour expliquer sa politique restrictive et son attitude anti-militariste? Personne ne connaîtra jamais les assauts qu'il eut à subir, à repousser pour rester inébranlable au milieu de la fougue des passions contraires déchaînées autour de lui. Ce qui sauva la situation fut le concours des autres représentants des colonies que sa haute raison rallia à sa cause. En 1902, la Conférence impériale vit Chamberlain revenir à la charge pour emporter cette fois la position de haute lutte, mais l'influence de Laurier sur ses collègues s'éleva encore comme une muraille d'acier en face des projets impérialistes? (1)

D'aucuns ont pris acte de l'attitude de Laurier pour se demander si son refus de lier partie avec Chamberlain s'harmonisait bien avec sa loyauté à

---

(1) A la Conférence de 1907, Chamberlain disparu de la scène, la position s'était bien modifiée dans le sens de la modération.

l'Empire ? N'aurait-il pas dû saisir d'une étreinte plus vigoureuse la main tendue ? Mais encore ici surgit la question d'intérêt qui doit prévaloir, entre la métropole et les colonies autonomes, c'est-à-dire des nations tenues de monter la garde autour de leur prospérité.

Plus on examine l'impérialisme, en le dépouillant de sa séduisante mégalomanie, plus on le voit surgir sous la poussée de multiples intérêts. Que cette politique soit la meilleure au point de vue de la Grande-Bretagne, c'est matière à controverse ; mais que les colonies soient justifiables d'opposer leurs intérêts à ceux de la mère patrie, c'est une vérité aussi éclatante, puisque l'égoïsme le plus étroit doit présider aux relations internationales. Les États qui ont dérogé à cette règle, assez décourageante pour l'honneur de l'humanité, ont fait un métier de dupes.

Les visées humanitaires de Napoléon III n'ont-elles point fait à l'influence française en Europe une blessure qui saigne encore ? En favorisant, d'après son principe des nationalités, la concentration des forces éparses de l'Italie et de l'Allemagne, il a collé aux flancs de la France, deux puissances, l'une ennemie irréductible et l'autre amie peu bienveillante. Que nous sommes loin du siècle des Croisades et des grandes idées de sacrifices qui en furent l'inspiration !

Souder les intérêts des colonies à ceux de la Grande-Bretagne, comme le voulait Chamberlain, n'était-ce pas porter une atteinte à cette autonomie dont nous sommes si jaloux, autonomie si laborieusement conquise dont il serait criminel de détacher la moindre parcelle? Que l'Angleterre demande notre concours aux heures de crise, soit; nous serons probablement disposés à le lui prêter, mais encore, faut-il que nous soyons maîtres de le refuser. Il serait de la dernière injustice de nous lier à porter le fardeau d'une guerre décidée sans notre consentement préalable. Voilà la raison sur laquelle repose la limitation de notre alliance avec l'Angleterre.

Mais de la conception impérialiste peut-on conclure qu'elle est le pivot de la grandeur commerciale et de l'omnipotence de l'Angleterre? Créer un empire, en restreignant le libre-échange dont elle se montre si fière depuis plus d'un demi-siècle, pour lui substituer un régime hostile aux voisins, ne serait-ce pas lancer une provocation aux nations amies? Il est certain que ce Zollverein aux allures belliqueuses, sinon agressives, entraînerait un refroidissement susceptible de dégénérer en une inimitié dangereuse? Discuter ce point nous entraînerait bien loin, mais que l'on examine le plan de créer un empire militaire séparé de son centre par des océans, et il prendra des aspects chimériques. Aucune ceinture de

Dreadnoughts ne pourrait le rendre invulnérable. Les membres disjoints de ce colosse seraient voués à la faiblesse par ce manque fatal de cohésion.

Voilà les arguments que l'on a entendus souvent ; mais ne convient-il pas d'envisager cette question d'un point de vue plus élevé, de la dégager de toutes considérations égoïstes ? Il est vrai qu'un jour l'Angleterre — lorsque son intérêt paraissait lui indiquer cette politique — nous a presque signifié notre congé ; il est vrai qu'elle n'a pas tardé à voir son erreur, dont, au reste, nous n'avons pas voulu nous prévaloir. Cette orientation passagère de sa conduite ne compte pour rien dans la continuité prolongée de ses relations avec nous. Il s'est créé dans ces rapports des obligations réciproques dont il faut tenir compte. Elles annihilent les questions d'intérêt, qui après tout, même dans l'état présent du monde, ne doivent pas être le mobile suprême de l'action des peuples. Ne proclamons-nous pas à tout instant que nous devons à l'Angleterre la liberté politique la plus étendue ? Ce bienfait, des peuples indépendants le réclament sans l'obtenir. Un siècle durant, le fardeau des charges militaires, si lourd à tant de pays, nous a été inconnu. Est-ce que notre vie nationale n'a pas coulé dans la paix et l'harmonie pendant de longues années, sans nuages à l'horizon, sans la pensée angoissante d'une guerre à redouter. Et au re-

gard de notre bonheur, le sang coulait souvent à flots dans maints autres pays du monde. Mettons dans la balance, d'un côté, les inconvénients du régime colonial et de l'autre ses avantages, et nous verrons le plateau portant ceux-ci l'emporter fortement sur l'autre.

Il importe dans une situation comme la nôtre de l'étudier sous tous ses aspects, de se demander s'il serait possible de l'améliorer, soit en devenant indépendants, soit en liant nos destinées à celles de la république voisine ! Ne serait-il pas ridicule de penser que cette évolution nous soustrairait aux charges militaires ! Dans une époque où l'Europe hérissée d'armes ressemble à une immense forteresse, nous subirions la loi générale. En toutes choses, il importe de ne pas tomber dans les excès. Si quelques organes de l'opinion publique semblent pris d'une fièvre belliqueuse ridicule, ne voyons-nous pas, en face de ces fureurs martiales, une horreur trop prononcée pour le service militaire ! La loi qui impose à tout citoyen la défense de son pays est vieille comme le monde et inéluctable. Vouloir s'y soustraire, c'est faire œuvre anti-nationale et anti-sociale. Il faut habituer la nation à l'idée de s'élever à la hauteur de grands sacrifices nécessaires. Tonner contre ce devoir patriotique, comme on le fait en certains quartiers, c'est affaiblir l'âme de la jeunesse,

énervé son courage et préparer la déchéance de la race. Sur tous les points du globe, les hommes d'État proclament aujourd'hui qu'il importe de mettre au-dessus de tout les exigences de la grandeur et de la défense nationales.

Il existe au Canada et à Londres, avec des organes à Toronto et à Winnipeg, une conception impérialiste à outrance: elle magnifie l'idée de l'omnipotence anglaise au point de perdre de vue les intérêts des colonies pour elle taillables à merci. Qu'on laisse faire les exagérés atteints de cette fièvre et ils auront bientôt fait de tarir le plus clair de nos ressources. Il conviendrait peut-être de les abandonner à leur mal, s'ils n'attaquaient pas la loyauté des Canadiens-français éloignés de leur opinion.

Si nous ne payons pas de tribut à la mère patrie sous forme de *Dreadnoughts*, la faute en est, disent-ils, à la province de Québec. Qu'importe à ces fanatiques que notre Parlement ait accepté la proposition de Laurier substituant au projet d'offrir des cuirassés à l'Angleterre, celui plus rationnel de créer une flotte canadienne à sa disposition, si les circonstances l'exigeaient. On comprend bien que les batailleurs impérialistes visaient en ceci Laurier pour démolir sa popularité dans Ontario. Ils se gardaient d'expliquer que l'Australie fixait de la même façon que nous le secours à donner à la mère patrie au mo-

ment du danger. La cause des *Dreadnoughts* ayant été perdue, il fallait au moins lui remettre le commandement des flottes coloniales.

Et même, retenir la direction sur des navires payés de nos deniers serait encore, à leurs yeux, un acte déloyal. Voilà l'idée qu'ils ont essayé de faire prévaloir à la Conférence de la Défense Impériale, tenue à Londres.

Le "Times" de Londres du 6 août 1910, se chargeait de démolir cette objection dans un article dont nous détachons le passage qui suit. Discutant le projet élaboré à Ottawa et à Melbourne, il disait :

"Jusqu'à une date comparativement récente, l'existence d'un seul centre de force navale était suffisant pour la défense de nos intérêts dans toutes les parties du globe. Mais le problème est aujourd'hui différent. Nous sommes en présence d'un immense développement de ressources navales, non seulement sur une seule mer, mais dans plusieurs pays et sur plusieurs mers; et il nous faut reconnaître que si la suprématie maritime, qui est l'air même dont vit l'Empire, doit être maintenue, elle ne peut l'être par l'ancien moyen d'un centre unique de force navale, mais seulement par un développement parallèle et coordonné de force navale dans les pays autonomes, sous la protection du drapeau."

On a fini par trouver en Angleterre que les ultra-impérialistes, comme les désigne le *Times*, dépassaient le but. Aussi la Conférence de la Défense navale, où figuraient sir Frédéric Borden et M. Brodeur, s'est tenue, en ses conclusions, dans un juste milieu entre les militants outranciers et les partisans de l'inertie complète.

Ce sont surtout les journalistes de Toronto et de Winnipeg, dominés par une influence occulte, qui poussaient à la défense. Peindre l'Angleterre en danger, quel thème se prêtait mieux aux phrases ronflantes; mais ces auteurs de dithyrambes impérialistes, qu'auraient-ils eu à payer dans l'affaire? Rien, ou presque rien. Ils nous rappellent leurs confrères de Paris, qui, en 1870, à la veille de la guerre franco-prussienne, hurlaient: " A Berlin, à Berlin " et restaient tranquillement dans leur bureau. On sait ce que vaut le patriotisme en chambre.

Dans la réalité des faits, rien de dangereux comme cette campagne de nos exaltés. Ces grands anglo-manes sont les pires ennemis de leur cause. Paraisse jamais parmi nous le fardeau des charges militaires sous lequel gémit l'Europe et on verra avec quelle rapidité le loyalisme des gens d'Ontario s'usera à son frottement.

La révolution américaine de 1775 n'a surgi que d'une question d'intérêts lésés, le reste n'était qu'ac-

cessoire. Les colons de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie s'insurgèrent contre la mère patrie, décidée à jeter sur leurs épaules une partie des dépenses de la guerre, alors qu'elle leur refusait toute faculté d'établir chez eux toute industrie quelconque. Il ne faut voir aucun sens comminatoire dans cette allusion à un passé fâcheux, mais plutôt un rappel aux leçons de l'histoire, auxquelles nos impérialistes se montrent réfractaires.

En cette question où tant d'intérêts s'opposent, on ne peut arriver à une solution raisonnable que par l'action concordante de la Grande-Bretagne et de ses colonies. Sur cette entente s'établira la loi d'équilibre qui régit les relations internationales. Que les extrémistes ne l'oublient point : Nous devons traiter ici de puissance à puissance.



## LA GUERRE SUD-AFRICAINE

On discutait encore au Canada sur les mérites et les défauts du règlement scolaire de Manitoba, selon les points de vue des différents groupes de notre population, lorsqu'en 1899, le gouvernement Laurier se trouva en face d'une question sérieuse. Depuis cinq ans, les républiques du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange se trouvaient en antagonisme avec l'Angleterre. Dans ces deux petites républiques s'étaient établis, invités par le président Kruger, une foule d'Anglais qui, après leur installation, se prétendirent maltraités par le gouvernement. Ils alléguaient que propriétaires de presque toutes les terres, ils portaient la plus forte partie des taxes, sans jouir des mêmes droits politiques que les autres habitants. A la suite de négociations orageuses entre Londres et Prétoria, les Boërs — nom du peuple du Transvaal — présentèrent un ultimatum à l'Angleterre, lui enjoignant d'avoir à retirer ses troupes de la frontière, de faire rebrousser chemin à celles qui étaient en route pour l'Afrique du Sud, et d'abandonner sa colonie du Cap.

Ces deux pays, étant persuadés que l'Angleterre allait les attaquer, résolurent, à l'instigation de Kruger, de prévenir les coups et envahirent la colonie anglaise du Cap. C'était la guerre. A cette nouvelle, il y eut par toute l'Angleterre un frémissement d'indignation qui gagna toutes ses colonies. A Londres, on était trop avisé pour ne pas profiter de cet état d'esprit, et l'on fit un appel au patriotisme des domaines d'outre-mer pour leur demander de se porter au secours de la métropole. Grande fut la perplexité du gouvernement Laurier en face de cette invitation. Ontario réclamait l'envoi immédiat de troupes en Afrique; Québec n'emboîtait point le pas à sa voisine. A Ottawa, on penchait vers la neutralité. " Pas un soldat, pas un sou pour cette cause ", disait Tarte alors ministre. Laurier se trouvait à Chicago aux premiers jours de la crise qui avait atteint son paroxysme au moment de son passage à Toronto, en route pour Ottawa. Il représenta aux plus ardents partisans de l'intervention qu'il ne pouvait rien faire avant d'avoir consulté les Chambres. C'est alors que sir Charles Tupper, chef de l'opposition, intervenant au nom de son parti, promit son adhésion à la politique du gouvernement s'il décidait d'envoyer des troupes canadiennes en Afrique.

L'intérêt du Canada, les grandes entreprises à parfaire, disait en substance Laurier à Londres en

1897, nous éloignent du militarisme européen. Voilà pourquoi nous ne pouvons conclure avec la Grande-Bretagne une alliance qui pourrait nous entraîner dans une guerre décidée sans notre participation. Est-ce à dire que nous verrions d'un œil indifférent, la mère patrie en péril? Non, certes. Vienne l'heure du danger, que l'Angleterre alors allume le feu sur le sommet des montagnes, que le clairon sonne l'appel, et nous répondrons au cri d'alarme; elle nous verra auprès d'elle le sabre au clair.

On se rappelle avec quelle promptitude guerrière miliciens et soldats canadiens volèrent au secours des régiments anglais pris au dépourvu. Dans cette campagne du Transvaal, sous le soleil ardent du continent noir, les nôtres payèrent bravement de leur personne sans ménager leur sang. Nos jeunes soldats, aguerris en peu de temps comme des vétérans, ajoutèrent une belle page aux annales de nos fastes militaires. Cette participation à la guerre se fit de notre plein gré, sous la seule impulsion du dévouement à la mère patrie. Ainsi fut servie la cause de l'Empire tout en laissant intacte notre autonomie nationale. Nous avons prêté à propos main-forte à l'Angleterre comme pour orienter notre politique future.

Après la guerre, les belligérants entrèrent en pourparlers au cours desquels les deux républiques fu-

rent annexées à la Colonie du Cap. Grâce à la souplesse des Anglais et des Bôers et à l'esprit de conciliation déployé de part et d'autre, on en vint à un accord qui contenta tout le monde. Et cela à tel point que trois rebelles : Louis Botha, Smuts et De Wet devinrent peu de temps après ministres dans la confédération sud-africaine.

Pour bien marquer la volonté de Laurier de faire participer le Canada à la défense de l'Empire, rappelons qu'en 1910 il faisait adopter par le Parlement une loi créant une marine canadienne. Sa défaite en 1911 l'empêcha de mettre un certain nombre de navires en chantier. En 1912, M. Borden faisait voter aux Communes quelques millions pour acheter des dreadnoughts destinés à faire partie de la marine impériale, mais le Sénat refusa son concours à la résolution de la Chambre basse. Il ressort de cette double tentative de nos deux hommes d'État qu'ils voulaient l'un et l'autre prendre part à la défense de l'Empire, mais par des moyens différents.



## DEUX VOIES TRANSCONTINENTALES

En 1904, le gouvernement Laurier entreprenait, en collaboration avec la Compagnie du Grand-Tronc, la construction d'un nouveau transcontinental, de Moncton au port de Prince Rupert. Quelques années après, il subventionnait le *Canadien Nord*, qui reliait Québec à l'océan Pacifique.

Il incombe à tout gouvernement de développer, par tous les moyens possibles, la prospérité du pays qu'il est chargé d'administrer. Ce devoir s'impose d'une façon impérieuse dans une contrée nouvelle comme le Canada, ayant sous son contrôle d'immenses régions de terres vacantes. Laurier et ses collègues eurent bien vite saisi les différentes solutions du problème à résoudre et s'appliquèrent à attirer l'immigration dans l'Ouest, à ouvrir de nouveaux débouchés à notre production agricole et industrielle et à multiplier les voies de transport, condition essentielle de tout progrès matériel.

Les voies ferrées, dont nous venons de dire un mot, furent généreusement subventionnées par les gouvernements du Canada, de l'Alberta et de la Sas-

katchewan. De part et d'autre, on se lança dans ces entreprises avec une audace que paraissait justifier la prospérité du pays. Le Canadien-Nord qui possède dans l'Ouest un réseau de 5,000 milles, faisait face à ses obligations avant la guerre. Quant au Grand-Tronc Pacifique, il n'était pas encore terminé en 1914. On est maintenant d'avis qu'il aurait été sage de fusionner ces deux compagnies. En 1906, il y eut une tentative dans ce sens; il est regrettable qu'elle n'ait pas abouti.

En 1916, le Canadien-Nord et le Grand-Tronc Pacifique se trouvèrent presque sans ressources, et la situation de ce dernier vint créer de grands embarras financiers au Grand-Tronc qui lui avait prêté plusieurs millions. C'est au point que cette compagnie, la plus ancienne du Canada, (sa création remonte à 1852) dut aussi tendre la main au gouvernement.

Les hommes d'affaires les plus réputés du monde, tout comme les gouvernements, sont sujets à bien des illusions. Leurs projets, en apparence bien étudiés, bien mûris, semblent parfois, en face de leur exécution, avoir été conçus dans l'affolement, et le jour arrive où ils se heurtent à des obstacles insurmontables, lorsque les réalités viennent se substituer aux projets conçus dans des heures d'enthousiasme.

La dette globale des différentes compagnies se chiffrait alors dans les 300 millions de dollars.

C'était la banqueroute en perspective. Il fallait aviser à la prévenir. Le gouvernement chargea une commission d'experts d'examiner la situation; ils conclurent à la prise de possession de ces voies ferrées par le pays qui verrait à les placer sous le contrôle d'une commission, ce qui fut fait.

La politique des chemins de fer sous le régime Laurier a été l'objet des plus ardentes critiques. Certains étaient d'avis que le Pacifique Canadien aurait pu répondre longtemps encore aux besoins du Nord-Ouest. Mais cette région se développait si rapidement que la compagnie du Grand-Tronc crut qu'une nouvelle ligne y trouverait un trafic considérable. C'est pourquoi elle entreprit, au moyen d'une compagnie subsidiaire, d'ouvrir une nouvelle voie de communication allant de North Bay au Pacifique.

De ce point à l'Atlantique, le réseau de la première compagnie fournissait tous les moyens de communication désirables. Le Parlement était à peine saisi de ce projet que le gouvernement suggéra de prolonger cette voie à travers le nord de l'Ontario et du Québec jusqu'au Saint-Laurent, et de là à Moncton, N. B. Le Grand-Tronc construirait le tronçon occidental de ce chemin et le gouvernement l'oriental. Cette route nouvelle ouvrait la région de l'Abitibbi à la colonisation, au grand avantage de la province de Québec.

Avec le Grand-Tronc Pacifique et le Canadien Nord, nous avons en perspective deux nouvelles voies transcontinentales où on avait cru, en 1872, qu'une seule n'aurait pu y trouver moyens d'existence. Mais l'élan de l'Ouest canadien vers le progrès fut vraiment déconcertant. Durant ces années, sa population augmentait à raison de mille personnes par jour venues, soit de l'Europe, soit des États-Unis. La guerre a fait naître maints obstacles en travers de cette marche étonnante vers le développement de cette région, et le jour vint où le Grand-Tronc Pacifique et le Canadien Nord durent se mettre à la merci du gouvernement, pour échapper au désastre d'une liquidation forcée. Voilà pourquoi nous avons été les témoins de la nationalisation de ces chemins.



## CREATION DE DEUX NOUVELLES PROVINCES

A la session de 1905, le gouvernement Laurier appelait à la vie nationale la plus large deux nouvelles provinces, taillées dans les prairies de l'Ouest.

Ce fut pour Laurier une tâche agréable d'élaborer les constitutions destinées à pourvoir aux multiples besoins de ces régions appelées à un développement rapide. Tout promettait une de ces discussions amicales auxquelles l'opposition est tenue de prêter un concours loyal. Mais est-on jamais certain d'un calme complet en politique? Est-ce qu'un coin quelconque de l'horizon ne cache pas presque toujours un nuage chargé d'orage!

Dans un magnifique exposé, qui restera comme un modèle de narration politique, sir Wilfrid avait passé en revue l'histoire du Nord-Ouest.

Remontant aux origines de la colonisation, après les courses des hardis découvreurs, il avait peint, à grands traits, les premiers essais de gouvernement dans ces vastes prairies, foulées naguère par les pas des bisons et des sauvages. Puis passant à un

autre ordre de choses, il nous montrait les populations nouvelles de l'Ouest mûres pour le gouvernement populaire et prêtes à développer les ressources extraordinaires de notre *Far West*. C'était pour répondre à cet élan vers le progrès que le gouvernement avait déjà décrété (en 1903) la construction d'une seconde voie ferrée transcontinentale. Un système d'écoles, calqué sur celui de Québec, devait couronner l'édifice pour assurer le bonheur de toutes les croyances dans la plus large liberté de l'enseignement.

Fait curieux à noter, si Laurier a créé les deux dernières provinces de la prairie de l'Ouest et doté cette région d'un nouveau transcontinental, c'est un autre Canadien-français qui avait été chargé de négocier l'annexion au Canada de cette immense région du Nord-Ouest. En effet, Cartier, délégué à cet effet à Londres, avait obtenu de la Compagnie de la Baie d'Hudson la cession de ses droits sur les territoires qu'elle tenait de Charles II d'Angleterre. N'oublions pas non plus, autre coïncidence à observer, que c'est Cartier qui a présenté le projet de loi constituant le Manitoba en province et qui a fait adopter par la Chambre des Communes (1872) la première charte du Chemin de fer du Pacifique canadien.

La Chambre avait écouté le premier ministre avec cette attention soutenue que sa parole séduisante lui

valut toujours. Aucune note discordante sérieuse ne se fit entendre après son discours, et les apparences faisaient espérer que les nouvelles constitutions de l'Alberta et de la Saskatchewan entreraient triomphantes dans nos statuts. Sous ce calme de surface, fermentait un levain de discorde et le public fut surpris d'apprendre, quelques jours plus tard, que des dissentiments profonds avaient éclaté au sein du parti et même du Cabinet, relativement aux articles qui établissaient des écoles confessionnelles au Nord-Ouest. Des négociations s'engagèrent de part et d'autre et elles aboutirent au compromis que l'on connaît.

Nous est avis, sans vouloir faire de la psychologie, que c'est à ce moment que sir Wilfrid traversa la crise la plus pénible, la plus cruelle de sa carrière politique. Quelle ne dut pas être sa détresse en présence du manque évident de générosité de la majorité protestante ! Donner à la liberté religieuse la même largeur d'action qu'à la liberté politique, tel avait toujours été son idéal souvent proclamé. Et maintenant il constatait un abîme sur ce sujet entre lui et ses amis. Ici son empire si puissant ailleurs s'arrêtait ! S'il eut à ce moment obéi aux suggestions de son désappointement, il aurait, présumons-nous, pris sa retraite. Mais il comprit, comme

tous les ministres catholiques, ses devanciers, comme Langevin, Chapleau, Caron, Thompson, Costigan, qu'il fallait céder à l'omnipotence de la majorité protestante, seul moyen de conserver aux nôtres une partie de leurs droits.

Donner à l'État la primauté sur l'Église, en matière d'enseignement, afin d'assurer une formation intellectuelle uniforme à l'enfance, telle est la fausse doctrine qui prévaut aujourd'hui en Europe et en Amérique, sauf dans la province de Québec. Nos hommes d'État anglais en ont subi l'atteinte et toute fausse qu'elle soit, elle a acquis chez eux la force d'un dogme.

Son devoir, en face de l'intransigeance protestante, n'était-il pas de démissionner, diront quelques critiques, les yeux fixés sur le texte du droit absolu ? La démission, c'est bien ce que lui conseillaient son intérêt et son état d'esprit. Mais le devoir lui commandait de rester au poste, et c'est le sentiment de la responsabilité qu'il impose qui doit, dans certains, cas, l'emporter sur les considérations personnelles.

Et après la démission, quoi ? Une crise terrible s'ouvrait. Le sentiment protestant surexcité y aurait vu une victoire, et s'exaltant dans son triomphe se serait refusé à tout compromis. Résultat, anéantissement momentané de notre influence, et perte pour les catholiques du Nord-Ouest de la liberté d'ensei-

gnement religieux, après les heures d'études ordinaires.

Qu'il soit plus méritoire, plus digne d'un homme d'Etat de traverser une crise dangereuse au risque de s'attirer l'impopularité ou de s'exposer à d'injustes soupçons, que de la fuir avec un panache de vaine gloire, l'histoire le démontre amplement. Citons un seul exemple: Au mois de janvier 1870, Emile Olivier devenait premier ministre de Napoléon III et formait un cabinet avec responsabilité à la Chambre des députés — réforme réclamée depuis longtemps. Sa mauvaise étoile voulut que surgît, au mois de juillet de la même année, entre la Prusse et la France, une complication au sujet de la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne. On sait que le différend amena ce conflit, dont la France sortit meurtrie et mutilée. Or, Emile Ollivier s'opposa de toutes ses forces à la guerre. Contre lui s'agitaient la Cour, l'impératrice, les autres ministres; Napoléon III inclinait vers une solution pacifique. Il semblait que la retraite d'Emile Ollivier s'imposait en cette occurrence. Pourquoi assumer la responsabilité d'une entreprise qu'il avait désapprouvée? Démissionner, c'était jeter le désarroi dans les préparatifs de la campagne et donner aux partisans de l'absolutisme gouvernemental l'avantage de regagner le terrain perdu. Donc, Emile Ollivier

conserva son portefeuille par esprit de devoir et de patriotisme.

Qu'advint-il ensuite? Durant plus de trente ans, un flot d'injures s'abattit sur sa tête. On lui reprocha d'avoir voulu la guerre, on rejeta sur lui la responsabilité de la catastrophe qui l'avait terminée.

Dans ses dernières années, la publication de documents officiels a permis à Ollivier de revendiquer son honneur, à la lumière de la vérité. Il n'y a aujourd'hui en France qu'une voix pour rendre hommage à son désintéressement patriotique.

Le droit devrait tout primer en ce monde. Par malheur, les préjugés, l'erreur font qu'il n'est pas accepté partout de cette façon. Pour les différents groupes de l'humanité, il n'est en pratique que ce que chacun pense, au regard de l'opinion contraire des autres. Vérité en deçà, erreur au-delà, disait Pascal. Qu'est-ce que l'orthodoxie, demandait un philosophe à un autre? — L'orthodoxie, c'est ma doxie, répondit son interlocuteur, c'est-à-dire ce que je crois. Cette question avec sa réponse résume tout.

Avec la force entrant en jeu soit d'un côté soit de l'autre, cette conception divergeante du droit impose des compromis. Le Saint-Siège, l'incarnation du droit et de la vérité, a dû lui-même accepter, par crainte de pire, des traités gênants pour l'Église. Le Pape Pie VII a-t-il signé, sans un serrement de

cœur, le Concordat rédigé par Napoléon Ier? Cet accord livrait au gouvernement français la faculté de désigner les évêques à la nomination du Pape, forçait ceux-ci de demander au pouvoir civil la permission de se réunir plus de dix à la fois, de faire un voyage à Rome et qui réduisait les curés au rang de fonctionnaires publics, appointés par l'État; quel abus! Et le Concordat ne donnait pas non plus aux catholiques la liberté de l'enseignement; ils ne la reçurent que de la loi Falloux en 1850.

Le malheur des temps contraignit le Pape à agréer le Concordat par crainte de voir la religion périlcliter en France, faute d'une entente.

L'intérêt suprême de l'Église aux prises avec ce que l'on appelle le " fait du Prince ", c'est-à-dire la volonté d'un tyran, telle fut la raison déterminante de Pie VII. Cet accord ne trouva pas grâce aux yeux de certains catholiques. M. de Maistre, lui-même, osa taxer le Pape de faiblesse: il avait sacrifié les droits imprescriptibles de l'Église. Qui voudrait aujourd'hui contresigner le jugement de l'implacable auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*?

Au surplus, si le compromis Laurier a été jugé insuffisant par des hommes qui, n'ayant jamais exercé le pouvoir, ignorent les responsabilités qu'il comporte, il a paru ailleurs répondre à une nécessité de gouvernement. Lors d'une visite de Laurier

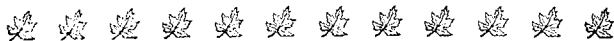
à Rome en 1907, le cardinal Merry del Val et le cardinal Vannutelli félicitèrent, dans une réunion de prélats, notre compatriote, à titre de catholique éminent et d'homme d'État tel que l'Église serait heureuse d'en compter ailleurs du même esprit.

Il est une vérité évidente — qui se passe de démonstration; on refuse dans certains milieux de la voir: c'est que, hors de Québec, nous vivons dans un pays protestant et que lorsqu'il s'élève un conflit religieux, ce sont nos frères séparés qui sont appelés à dire le dernier mot. (1)

---

(1) Il s'est produit, au mois d'août 1909, un incident qui met les choses au point. Au cours de l'hiver (1909), M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, Sask., publiait dans les journaux une lettre déclarant que les catholiques de cette province, appuyés sur le compromis Laurier, avaient établi, de concert avec les autorités provinciales, un *modus vivendi* qui donnait à l'enseignement religieux toute la latitude désirable. M. Bérubé fut dès lors pris à partie par Mgr Langevin et quelques prêtres de son diocèse. Mis en fâcheuse posture par cette dénonciation, M. Bérubé pria son évêque d'intervenir et de le protéger s'il y avait lieu. Mgr Pascal n'hésita pas à déclarer qu'il approuvait la conduite de M. Bérubé. Cela devrait clore la discussion. Si les catholiques directement intéressés trouvent que la loi répond aux aspirations de leur conscience, pourquoi persister, malgré eux, à les représenter comme victimes d'une odieuse persécution ?

On trouvera la lettre du curé de Vonda, avec l'approbation de Mgr Pascal, dans la *Presse* et le *Canada* du 15 août 1910.



## PROSPERITE DU CANADA

“Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire”, disait un jour Fénelon. Comme l'histoire de son temps s'écrivait à la pointe de l'épée, et qu'elle ne tournait qu'à la misère du peuple, son exclamation se comprend. Vivant au milieu de nous, il aurait pu dire: “Heureux les peuples dont l'histoire se forme d'entreprises ayant pour objet d'améliorer la condition de l'homme, loin de la discorde fatale à la prospérité publique.” Les quinze années du régime Laurier se sont écoulées dans une atmosphère d'harmonie entre les races du Canada, dans une entente presque fraternelle. Pourquoi n'a-t-elle pas duré, hélas! Dans cette fortifiante atmosphère toutes les forces vives de la nation se sont déployées, en vue de progrès inespérés et inouïs. Et cependant, il serait injuste d'oublier que la fortune publique s'était développée grandement avant l'arrivée de Laurier au pouvoir. Mais dans la relativité des choses, la marche progressive sous son régime dépassa de beaucoup la prospérité d'autrefois.

Notre pays dans son évolution a parcouru le stade de son autonomie. “Le Canada est une na-

tion", affirmait Laurier à Londres, en présence du prince de Galles et de personnes susceptibles de contester l'exactitude de cette affirmation. Ses paroles ont retenti au Canada et en Angleterre comme la constatation de notre indépendance nationale. Il a, pour ainsi dire, mis le sceau sur l'arche sainte de toutes nos libertés et terminé l'œuvre commencée par Lafontaine.

En effet, c'est bien Lafontaine qui a fait entrer le Canada dans l'ère de la liberté parlementaire. Il l'a, pour ainsi dire, arrachée à lord Metcalfe; et ce gouverneur le reconnaissait en écrivant au ministre des Colonies, à la veille de la chute du régime personnel. "M. Lafontaine le sait bien, il est mon seul adversaire. En réclamant le droit de nommer ses amis aux fonctions publiques, il transfère l'autorité des mains de nos amis aux mains des siens? Il désarme les nôtres et rien n'empêchera l'influence française de régner dans le pays."

Plus tard nous est venue la liberté commerciale, avec l'ouverture de la navigation du Saint-Laurent à toutes les flottes du monde, et la faculté de régler notre législation tarifaire sans l'intervention de l'Angleterre. D'autres réformes de moindre importance vinrent s'imposer à leur heure, développement naturel de nos droits. Enfin, sous le gouvernement Laurier, l'Angleterre laissait glisser de ses mains le

dernier vestige de sa souveraineté; le renoncement à toute intervention dans la négociation de nos traités de commerce avec l'étranger. Les concessions dans cet ordre de choses sont allées si loin que, à la demande du gouvernement canadien, elle a dénoncé ses propres traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique, parce que nos intérêts l'exigeaient.

Voilà pourquoi Laurier pouvait réclamer, en mettant pied à terre en Angleterre, que le Canada est une nation. En effet, nous possédons toutes les réalités de l'indépendance avec une apparence seulement de sujétion à l'Angleterre.

Dans le travail d'émancipation du Canada, les nôtres ont joué un rôle prépondérant. Si Lafontaine en a posé la base et Laurier le couronnement, n'oublions pas que, de l'aveu de Macdonald et de Tupper, c'est à Cartier que revient le mérite d'avoir imposé à l'union des provinces, le système fédératif, dans le but de mettre à l'abri de tout empiètement les droits essentiels à notre existence nationale. Chacun de ces trois grands Canadiens a donc mis la main à l'œuvre, en y laissant son empreinte spéciale.

Chez Laurier, les qualités brillantes se balancent avec l'élévation du caractère. Son prestige reposait sur des mérites solides: voilà pourquoi il s'est maintenu pendant quinze ans avec un inaltérable éclat; tels certains arbres de nos forêts traversent

toutes les saisons sans perdre leur couleur. Si la popularité de Laurier s'étendit d'un océan à l'autre, c'est surtout dans la province de Québec qu'elle atteignit son plus haut degré d'intensité. Ailleurs elle était faite d'admiration pour son talent et son caractère; chez nous à ce sentiment se superposa l'affection. On l'aima, comme s'il avait réhabilité notre race aux yeux des Anglais, et comme s'il l'avait vengée de leurs dédains passés. En cet homme modeste s'incarnaient notre fierté et notre orgueil; il symbolisait l'ensemble de nos aspirations nationales. Ses adversaires politiques, même dans notre province, se sentaient attirés vers lui et regrettaient que les nécessités de parti les en séparassent. Jamais homme d'Etat canadien n'a autant senti la province de Québec sous sa domination; ni Papineau, ni Lafontaine, ni Cartier.

N'était-ce pas la force des choses qui groupait les Canadiens autour de Papineau: la patrie menacée de périr? En face d'une nécessité pareille, aucune division de parti semblable à celles de nos jours n'était admissible. Traître! telle était l'épithète lancée à tout Canadien disposé à accepter la tyrannie des bureaucrates. Lafontaine ne vit l'unanimité des siens autour de lui qu'au fort de sa lutte avec Sydenham et Metcalfe. Après la victoire, dans le cours normal des affaires administratives, il sentit ses amis se dé-

prendre de lui petit à petit. Cartier fut l'absolutisme fait homme; il tenait ses adhérents en mains, pour ainsi dire, sous le fouet. Aussi était-il plus accepté comme l'homme indispensable que comme l'idole du peuple.

A l'origine du régime actuel, Cartier descendait d'Ottawa à Québec pour donner des ordres à ses lieutenants; il avait son siège à l'Assemblée législative. Sa présence gênait, même lorsqu'il ne prenait aucune part aux discussions, on sentait que Chauveau et ses collègues avaient pris langue avec lui avant de parler. L'abolition du double mandat, réclamée et obtenue à cette époque, visait son expulsion de la législature provinciale. Marchand et ses amis, avocats de cette réforme, soutenaient que le pouvoir fédéral devait être séparé du pouvoir provincial. Sous cette dualité, disaient-ils, les ministres de Québec ne faisaient que graviter dans l'orbite du puissant ministre fédéral.

A tout prendre, l'histoire de notre pays sous le régime Laurier déroule une série d'événements qui forment de belles pages fort intéressantes. Elle signale, comme les phases les plus éclatantes de son activité, la résistance opposée à l'impérialisme, la conquête entière de notre liberté en matière de relations commerciales, et une politique progressive dans la paix, outil si efficace de notre avancement

matériel. Avec cet art qu'il possédait de donner parfois à sa pensée une forme qui se grave dans la mémoire comme une inscription sur le marbre, il a dit un jour : " Le dix-neuvième siècle a été celui des États-Unis; le vingtième sera celui du Canada ? " N'avons-nous pas vu la réalisation de cette prophétie de son vivant ? De 1896 à 1911, le chiffre global de notre commerce a sauté de 250 millions de dollars à 741 millions. A l'heure la plus brillante de leur plus grande prospérité, les États-Unis n'ont jamais vu un pareil essor.

Ce ne fut là que le premier pas dans cette voie. Dès 1907, les honorables MM. Fielding et Brodeur, négociaient, seuls, avec le gouvernement français un traité de commerce. Il y a dix ans, l'honorable M. Lemieux arrêta à Tokio, de concert avec les autorités japonaises, les termes d'un accord important. Dans ce dernier cas comme dans le précédent, l'ambassadeur anglais n'intervenait, pour ainsi dire, que comme témoin pour la légalisation des signatures. Depuis, sept traités, de moindre importance, entre le Canada et les États-Unis, ont suivi le cours de leurs négociations sans aucune entrave de la part des autorités britanniques. La conquête du droit d'entrer directement en rapport avec les nations étrangères est donc complète.

Il est impossible de penser à l'œuvre de Laurier sans voir l'orateur, soutien de l'homme d'État, et alors la pensée se présente de le comparer à quelques-uns de ses plus illustres prédécesseurs, arrivés comme lui au sommet par la force de la parole. Cinq noms s'imposent entre tous dans le groupe nombreux de nos orateurs : Papineau, Chauveau, Chapleau, Mercier et Laurier. Papineau a d'abord servi de terme de comparaison ; la postérité lui a longtemps donné la primauté. Grand, bel homme à la superbe pres-tance, voix retentissante, il avait bien les qualités extérieures qui font les Démosthènes et les Mira-beau. Fût quelle grande cause pour donner l'essor à son verbe passionné : la revendication des droits à l'existence politique de tout un peuple ! Il n'est pas un chef de parti ordinaire, à l'autorité contestée, exposé aux attaques de la faction adverse. Lorsqu'il élève la voix, c'est la pensée de toute la nation canadienne qui éclate dans le feu de ses justes indignations. De là, sa grande force sur l'opinion et contre ses ennemis. Mais cette cause unique, malgré l'ampleur des développements auxquels elle se prête, amène sans cesse les mêmes raisonnements. Vingt années durant, Papineau a prononcé la même harangue en y ajoutant, à la veille de 1837, un fort coloris de révolte. Dans ce torrent de paroles qui ont remué nos ancêtres, peu d'idées, peu de pensées,

quelques rapprochements historiques entre la situation des Canadiens du temps et celle des colons américains à la veille de la Révolution. Ce torrent s'abat sur la foule en périodes interminables, incorrectes, pleines de mots retentissants. Un homme de l'époque, auditeur assidu de Papineau avant 1837, nous disait : " Jamais dans ses appels au peuple, il ne manquait de lancer cette phrase, en appuyant longuement sur chaque syllabe : " Le gouvernement britannique est un gouvernement tyrannique." Grand orateur il fut, mais fatalement, orateur monocorde.

Chauveau, c'est l'antipode de Papineau dont il subit longtemps le prestige. Autant le second était emporté, violent, autant le premier se montre pondéré, calme, étudié. Chauveau, c'est l'orateur académique, bien plus que le tribun. Sa parole qui vise toujours à l'élégance de haut vol, passe par dessus la tête de la foule. L'organe est plutôt désagréable, le geste court ; il y a dans toute sa personne une certaine mièvrerie qui choque, une éloquence peu virile. Ce n'est qu'après l'avoir écouté quelque temps, qu'oubliant ces côtés désagréables, on trouve du charme à son éloquence si élevée. Il force l'admiration par la beauté de la phrase. Rien n'égale, à ce point de vue, l'admirable prosopopée qui couronne son discours à la mémoire des braves tombés sur les plaines d'Abraham. C'est écrit à l'antique ; on sent

en le lisant l'homme qui a vécu dans la fréquentation de Corneille, Racine et Fénelon. Voyez aussi la belle ordonnance de ses discours; la phrase rythmée, la cadence des mots, la gradation des raisonnements pour amener l'effet voulu. L'exorde, préparé avec art, amène le corps du discours qui finit en une péroraison où l'orateur concentre tout son élan. C'est un pur classique, plus captivant à lire qu'à écouter, le plus littéraire de nos orateurs.

Tout est contraste dans la variété de talents des hommes. Chapleau ne ressemble ni à Chauveau ni à Papineau, sans rappeler Laurier. C'est une nature exubérante, la plus richement douée qui soit, mais une nature débridée, sans frein, un torrent que l'art et l'expérience n'ont pas toujours canalisé. C'est la plus belle voix dont on ait gardé souvenir; nous l'appellerions le ténor de la tribune, si cette expression n'était pas désobligeante. Il y aurait eu plaisir à l'écouter, même sans le comprendre, tellement sa parole caressait l'oreille de sons harmonieux. Sur les *hustings*, en face du peuple, il fut incomparable. Ses succès sur le tréteau populaire n'ont jamais été égalés. Il avait tout pour séduire, entraîner les masses; traits d'une distinction patricienne, avec une abondante chevelure tombant jusqu'aux épaules, une tête olympienne, telle que les artistes de l'antiquité en imaginaient pour figurer leurs dieux, enfin tous les

dons du théâtre. Sa présence imposait : si d'occasion, il se trouvait en face d'une foule rebelle, son prestige avait vite raison de cette colère. Maîtriser, dompter un auditoire mal disposé n'était qu'un jeu pour Chapleau.

Les gens qui ne parlent jamais s'érigent en juges implacables de ceux qui, par nécessité, parlent souvent. Ils ont souvent reproché à Chapleau certaines audaces de langage, échappées aux hasards de l'improvisation. Mais à côté de ces phrases par trop fulgurantes, que de beaux mouvements, que de belles envolées ! Tout homme a ses admirations qu'il prend souvent inconsciemment pour modèle. Admirateur passionné de Vergniaud, figure si touchante malgré ses fautes, Chapleau s'imaginait ressembler à ce jeune Girondin. Il lui était probablement supérieur, à tous les points de vue. La nature s'était plu à combler Chapleau des dons les plus variés. Cet impulsif à l'imagination emportée était, à ses heures, un homme de chiffres de tout premier ordre. A la direction de la Banque d'Épargne de Montréal, et à la direction du Crédit foncier, il étonnait les hommes du métier blanchis sous le harnais.

Après la mort de Cartier, la fortune du parti conservateur reposa surtout sur lui. C'est son éloquence prestigieuse qui contribua le plus dans notre province à le ramener au pouvoir en 1878, et à l'y main-

tenir aux jours de défaillance. A tous égards, la retraite de Chapleau fut des plus regrettable.

En parlant de Chapleau orateur, est-il permis d'oublier le théâtre de quelques-uns de ses plus retentissants succès? N'est-ce pas à la Cour d'assises que sa parole vibrante a retenti avec le plus d'effet? C'était merveille de le voir aux prises avec la partie adverse, quelquefois même avec le juge, et triompher dans la lutte. Avec quelle sûreté aussi son instinct divinatoire de psychologue avisé ne faisait-il pas sourdre la vérité du for intérieur d'un témoin récalcitrant! Il est resté le maître, sans conteste, au prétoire.

Un raisonnement serré, relevé souvent par les coups d'ailes d'une brillante imagination, dans la discussion avec ses adversaires, prodigue d'une ironie impitoyable, cinglante, tel était Mercier au Parlement. Devant la foule, en crises électorales, il se dédoublait pour se faire peuple, jusqu'à imiter le langage peu soigné de ses auditeurs. Certains mots se déformaient par calcul dans sa bouche pour trouver plus sûrement leur chemin dans l'âme populaire.

L'affaire Riel lui fournit un thème qu'il développa en périodes virulentes. Toute la province s'attendrissait en écoutant ses lamentations sur le martyr de "notre frère Riel" dont au fond il se souciait fort peu; et ensuite s'indignait contre le gouverne-

ment conservateur qui l'avait conduit à l'échafaud. Dans tout orateur, il y a toujours un peu de comédien; chez Mercier la dose ordinaire se trouvait dépassée. Il fut à ce moment l'homme politique le plus populaire, le plus écouté de la province de Québec.

La gloire de Laurier ne pâlit-elle point en présence de ces astres de première grandeur : Papineau, Chauveau, Mercier et Chapleau? Elle peut, certes, soutenir la comparaison avec avantage. Tous ces hommes de grande marque ont pu l'emporter sur Laurier par quelques détails, mais aucun d'entre eux ne donne autant l'impression du véritable homme d'État; il les domine tous par la qualité supérieure de sa parole, dans l'ensemble du fonds et de la forme. S'il manquait à Laurier la grandiloquence de Papineau, la correction classique de Chauveau, la fougue harmonieuse et électrisante de Chapleau, il surpassa cependant ses émules par divers côtés. L'esprit, affiné chez lui par une longue culture intensive et alimenté par un ensemble d'idées générales inépuisable, fournit, en toutes occasions, à un talent d'une souplesse extraordinaire, l'argument, la phrase, le mot exigé par la situation. Quelque difficile ou complexe que soit un problème, il lui trouve la solution nécessaire —et toujours la seule qui paraisse possible et satisfaisante. Laurier s'est un jour proclamé démo-

crate jusqu'à la garde, (to the hilt). Evidemment n'est pas démocrate qui veut. Il nous semble bien plutôt que la tendance de son intelligence, ses goûts relevés le rapprochaient plus des gens de qualité que de Jean-Baptiste. Disons, pour tout concilier, qu'il cachait des aspirations démocratiques sous les dehors et les manières d'un grand seigneur. Cette aristocratie de sentiments n'exclut pas la justice et la commisération : le cœur chez lui inclinait tout de même du côté du peuple, des faibles et des déshérités pour améliorer leur sort.

Aussi la distinction de son esprit en faisait l'orateur de l'élite plutôt que de la foule. C'est au Parlement, ou dans les grands concours d'intellectuels que son éloquence trouvait l'écho qui lui convenait. Est-ce à dire que le peuple ne saisissait point le sens de sa parole ? Certes, la foule le comprenait, mais son admiration avait pour cause la domination exercée par une intelligence supérieure. C'est par là qu'il fut un entraîneur d'hommes.

Ce qui le mettra hors de pair dans la galerie de nos grands hommes, c'est cette pénétration aiguë du sens intime des choses, qui lui permit de faire jaillir de l'essence même du sujet une signification cachée aux yeux ordinaires et toute naturelle en apparence, une fois mise en lumière. Personne autre, ni parmi les écrivains, ni parmi les grands orateurs du pays,

n'aurait pu tirer des démonstrations de Londres et de Paris leur véritable expression, avec un relief aussi saisissant. Voilà pourquoi Laurier restera longtemps pour la postérité le prince de nos orateurs : *Primus inter pares*.

Que Laurier ait vu de haut et de loin, dans les affaires canadiennes, nous avons donné maints exemples de sa vision pénétrante. Mais sa perspicacité et sa compréhension des questions d'un intérêt mondial se sont aussi plusieurs fois manifestées d'une façon éclatante.

C'est ainsi qu'un jour, se trouvant à Paris, il a démontré à M. Émile Loubet, alors président de la république, l'urgence d'une union étroite entre la France et l'Angleterre. M. Loubet partageait bien sa manière de penser mais il avait des doutes sur la possibilité de donner suite à ce projet d'union, doute que Laurier sut dissiper.

“ Je suis heureux, dit-il un jour dans une circonstance solennelle, d'avoir attaché mon nom au grand œuvre de l'entente cordiale. J'étais convaincu depuis longtemps que l'intérêt mutuel de la France et de l'Angleterre exigeait qu'elles fussent unies, d'abord pour notre protection commune contre le reste du monde, et ensuite, pour protéger l'univers dans son ensemble. Savez-vous qui m'a confirmé dans mes idées? Qui les a pour ainsi dire fait pénétrer dans mon esprit d'une façon irrévocable? C'est cet éminent homme d'État qui préside aux destinées du

Canada, sir Wilfrid Laurier. Il était placé mieux que moi pour apprécier l'esprit loyal et conciliant de la Grande-Bretagne, ce qu'il s'empessa de me démontrer avec des arguments convaincants. Sous l'empire de ces idées, je rencontrais un jour mon ami Edouard VII, et je constatais qu'il les partageait; et nous en arrivâmes à cette entente que je ne cesserai jamais d'admirer."

Quel frappant témoignage de la mentalité supérieure de Laurier. Il n'est pas étonnant qu'après avoir conquis l'admiration des Canadiens, il ait compté, pouvons-nous dire, parmi les hommes éminents de l'univers.

Le propre de la politique n'est-ce pas trop souvent d'engendrer des haines et de soulever des animosités? Comment, sous l'empire de ces sentiments qui obnubilent l'esprit de justice, un homme engagé dans la lutte peut-il respecter ses adversaires, tenir compte de leur pensée? Trop souvent, un mépris exaspéré flétrit les opinions opposées et leur suppose les pires mobiles. Il faut une grandeur d'âme peu commune pour se soustraire à ces petites, inséparables des conflits de l'humanité. Grâce à Dieu, Laurier a trouvé dans le fond de sa généreuse nature la force morale de s'incliner devant le talent d'où qu'il vint et de respecter toute opinion. Si violente que se soit montrée la critique de ses actes, jamais elle ne lui a arraché une expression qu'il ait eu lieu de regretter. Prenez garde que même au milieu de la tempête de

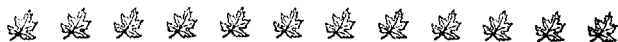
1896, alors que l'attaque se déchaîne autour de lui, rageuse, injuste parce qu'elle est aveugle, sa modération est allée jusqu'à la déférence pour des dénonciations sans mesure. Sur la tombe de sir J. A. Macdonald n'a-t-il pas répandu des éloges que, par l'élevation des idées et la générosité des sentiments, l'on se serait attendu à trouver plutôt chez un ami que dans la bouche d'un adversaire politique?

Une des caractéristiques de l'homme d'État est l'art de prévoir les événements et de se préparer à faire face aux éventualités qu'ils apportent, de savoir proportionner les moyens au but à atteindre et de diriger les courants de l'opinion tout en paraissant y obéir. Rarement le vent a soufflé d'un point quelconque de l'horizon, sans que sa clairvoyance en ait eu la prescience. A mesure que l'évolution du pays, ou la marche des affaires exige la collaboration des pouvoirs publics, il prévient, devance les nécessités du progrès national.

En très peu de temps, l'exercice du pouvoir a développé chez lui la notion des choses positives, le sentiment exact du nécessaire et du possible. Quelle habileté de diplomate de carrière n'a-t-il pas dépensée pour prévenir ces chocs d'opinions religieuses ou nationales, si néfastes dans un pays comme le nôtre? A voir le cours régulier et harmonieux des événements sous son régime, n'aurait-on pas dit qu'il n'y avait ici qu'une seule nationalité communiant en une seule foi? Pourquoi cette paix, triomphe d'un équilibre si nécessaire, ne s'est-elle pas maintenue?

Il y a eu cependant des bourrasques ; dans l'ordre politique, elles sont inévitables, mais d'une parole — comme le coup de trident de Neptune — il a su les apaiser sur place. Non seulement il possédait les qualités d'un homme d'État, mais il en eut aussi le tempérament : la sereine indifférence en face de quoi qu'il advienne. Si un homme public subissait le contre-coup de toutes les surprises, de tous les heurts qu'entraîne le fonctionnement de nos institutions, l'usure de la vie serait foudroyante. Aussi les événements défilaient sous ses yeux sans le surprendre. Il accueillait la hausse et la baisse des choses avec le même demi-sourire ; la mauvaise humeur n'est pas un état d'âme favorable en politique. Cette impassibilité n'est-elle pas la marque très démonstrative d'une âme bien portante ?

Avec Laurier est disparu le dernier survivant de la pléiade de nos grands parlementaires. Il les a vus assez longtemps pour se pénétrer de leurs idées, et ses talents le placent bien dans leur lignée. Peut-on dire maintenant qu'il représente le crépuscule des dieux ? Nous ne voulons pas le croire, bien qu'à l'heure présente notre ciel politique semble assez désert. Nous avons heureusement assisté, ces dernières années, à des débuts assez brillants pour faire attendre prochainement des astres de premier ordre et de dignes continuateurs de l'œuvre de Laurier. Tels de ses collaborateurs sont déjà de fortes promesses pour l'avenir.



## LA DEFAITE DE LAURIER EN 1911

En 1911, sir Wilfrid était premier ministre depuis près de seize ans. Il lui fallut demander au peuple le renouvellement de son mandat. Dans le domaine de la politique, on doit s'attendre à des crises à presque tous les tournants de la route. Les élections générales sont surtout fertiles en surprises. A la veille de la bataille, les grands meneurs populaires étudient l'horizon, sondent l'opinion et lancent leurs pronostics. Très souvent c'est l'imprévu qui surgit de la lutte pour anéantir toutes les prévisions.

Tout promettait une réponse satisfaisante à l'appel du gouvernement libéral. N'avait-il pas raison d'y compter? Sous sa direction, le pays n'avait-il point, d'une année à l'autre, avancé à grands pas dans la voie de la prospérité? Que doit-on attendre de plus d'un gouvernement que l'accroissement de la fortune publique, l'aisance plus considérable au sein de la famille? Le commerce avec l'étranger avait pris des proportions inattendues, surpassant toutes les prévisions et l'industrie avait suivi une marche parallèle. Il n'y avait rien à désirer au point de vue

de la prospérité générale. Mais l'exercice prolongé du pouvoir use le meilleur gouvernement. On ne lui tient aucun compte de son habileté et l'on est impitoyable pour ses fautes réelles ou imaginaires. Un ministre confère-t-il une faveur à quelqu'un, il acquiert une reconnaissance douteuse et des inimitiés certaines.

Malgré toutes les apparences qui promettaient une belle victoire à Laurier, il fut défait le 21 septembre, 1911. Quelques provinces peu peuplées, et le Québec lui restèrent fidèles.

Voici comment les suffrages se partagèrent entre les candidats du gouvernement et ceux de l'opposition :

	Contre	Pour
Ontario . . . . .	269,930	207,078
Québec . . . . .	159,262	164,274
Nouvelle-Ecosse . . . . .	55,209	57,462
Nouveau-Brunswick . . . . .	38,880	40,192
Manitoba . . . . .	40,356	34,781
Colombie Anglaise . . . . .	25,622	16,350
Ile du Prince-Édouard . . . . .	14,638	13,998
Saskatchewan . . . . .	34,700	51,924
Alberta . . . . .	29,675	37,208
Yukon . . . . .	1,285	829
	<hr/>	<hr/>
	669,557	624,096

Quelles influences les électeurs subirent-ils aux bureaux de votation? Elles furent diverses, selon

les milieux. La lutte parut s'engager devant le peuple sur la question du Traité de réciprocité que le gouvernement avait négocié avec les États-Unis. Il semblait qu'il serait ratifié à l'unanimité par les électeurs. Libéraux et conservateurs s'étaient, à maintes reprises, prononcés en faveur de relations plus étroites entre le Canada et les États-Unis. Déjà, en 1854, les deux pays s'étaient entendus pour la première fois sur un accord commercial qui, après sa conclusion, fit couler l'or américain par tout le Canada..

On espérait bien chez nous que ces excellentes relations d'affaires se prolongeraient au-delà de dix ans, période fixée pour leur durée. Malheureusement, en 1861, les États du Sud des États-Unis s'insurgèrent contre ceux du Nord qui visaient l'abolition de l'esclavage existant alors au sud du Potomac. Chose singulière, étant donnée la cause du conflit, les sympathies du Canada allèrent du côté des insurgés. Washington ressentit vivement cette faute. Aussi, en 1864, le gouvernement américain refusa de renouveler le Traité de réciprocité.

En 1877, Georges Brown fut délégué à Washington pour opérer un rapprochement entre les deux pays. Il revint à Ottawa faire un rapport sur l'échec qu'il avait éprouvé. Tupper, chargé en 1879 d'une mission analogue à celle de Brown, ne fut pas

plus heureux. Que les États-Unis fussent revenus à des idées plus libérales, en 1911, c'était un succès que nous devons acclamer.

A Washington, le Congrès avait donné son adhésion au traité. Cet accord était bien anodin; il ne comportait qu'une entente pour l'échange des produits naturels, sans toucher à ceux de l'industrie. Il n'eut pas l'heur de trouver grâce devant Toronto qui visait dès lors à la mainmise sur toutes les affaires du pays; ce que cette ville a obtenu à la suite des élections de 1911 et conserve encore.

Dans l'Ontario, sur 86 députés à choisir, cette province n'en donna que 13 au gouvernement. Comment expliquer cet immense écart? Les "Farmers" de cette région avaient autant à bénéficier du traité de réciprocité que les autres habitants du Canada. Ils avaient dû subir aux élections d'autres influences que celles des affaires? Hélas, le fanatisme toujours en fermentation chez nos voisins, arrivait alors à son paroxysme; on avait pu le croire affaibli; il ne s'était guère agité pendant les douze premières années du régime Laurier. Fallait-il encore souffrir au premier rang politique un Français et un catholique? Est-ce que l'impulsion gouvernementale devait encore venir de ce Québec haï et méprisé? Mais le prestige de Laurier n'avait pas subi une baisse à l'Ouest seulement. Sous l'influence d'un nationalisme exalté,

sa majorité de 39 dans la députation de Québec était descendue à 10. Les arguments que l'on faisait valoir à Québec, au sujet des écoles de Manitoba et du projet d'une marine canadienne, qui auraient dû aider Laurier dans l'Ontario étaient exploités contre lui chez nous.

Chose pénible à constater, des journaux canadiens et des feuilles anglaises, entre autres le "Times" ont conclu de l'accord commercial négocié par Laurier qu'il y avait prêté son concours en haine de l'Angleterre. En face d'une conclusion aussi absurde, il faut admettre que la conscience s'efface chez certaines personnes dominées par les préjugés. Qu'ont-elles dit lorsqu'il leur fut prouvé que c'était un Anglais, non le premier venu, qui avait suggéré un rapprochement commercial entre les deux pays? Il y a bien des cas dans la politique où les raisons ostensibles de telle ou telle direction donnée aux affaires publiques ne sont souvent pas celles dont elles dépendent.

On ne sait pas, par exemple, que c'est lord Grey qui, rencontrant M. Taft à Philadelphie, en 1910, a suggéré à M. Fielding, à la suite d'un entretien avec l'ex-président, l'opportunité de conclure un traité de réciprocité commerciale entre les deux pays.

Peu de temps après le rejet du traité, lord Grey, présent à un dîner du Colonial Club, et indigné du

mauvais parti que certains journaux cherchaient à faire à Laurier et à ses amis au sujet de l'accord manqué, déclarait ce qui suit :

“ Afin de bien vous convaincre que le Canada est d'un loyalisme et d'une fidélité à toute épreuve envers l'Empire, permettez-moi de vous dire que sir Wilfrid Laurier, que certains esprits ici se sont habitués à tenir en suspicion, était parfaitement convaincu que l'adoption de la convention douanière qu'il proposait serait une source de force pour le Canada et l'Empire. A ses yeux, l'admission en franchise des produits de la ferme, des pêcheries et des forêts dans un marché protégé de près de cent millions d'habitants, et cela au prix de l'admission réciproque de produits similaires des États-Unis, semblait un avantage économique qu'il avait l'impérieux devoir d'obtenir pour son pays, dès qu'un heureux concours de circonstances eût mis la chose à sa portée. Je n'ai pas à me prononcer ici sur la valeur du système; mais il n'impliquerait nullement un manque de loyalisme envers la mère patrie ni l'affaiblissement du lien britannique.”

Lord Grey aurait pu ajouter, pour porter le coup de grâce à cette étrange accusation, que ce furent Laurier et ses amis qui, en 1897, ont accordé à la Grande-Bretagne un tarif de préférence de 12% sur ses importations, préférence portée plus tard à 33%. N'était-ce pas une faveur singulière de la part de

ces prétendus annexionnistes, faveur destinée à aider le commerce anglais à lutter contre l'importation américaine au Canada?

Mais l'opposition à Laurier dans l'Ontario s'appuyait encore sur une autre question. La haute finance, l'industrie surtout, et certaines compagnies de chemin de fer tenaient ce raisonnement. "La réciprocité avec les États-Unis, c'est bel et bien en ce qui concerne l'échange des produits agricoles entre les deux pays, mais ce n'est là qu'une amorce qui amènera, comme suite du premier traité, un échange sur toute la ligne avec nos voisins. Adieu alors à l'industrie canadienne, à notre contrôle du transport de nos marchandises. Ne voyez-vous pas s'établir partout chez nous la suprématie américaine?"

Des amis influents de Laurier, comme M. White, plus tard collègue de M. Borden, le sénateur Jones, créature du gouvernement libéral, passèrent à gauche. L'argument que le traité de Réciprocité cachait des dangers dans ses flancs ne tenait pas sur pied. Rien n'indiquait que les libéraux dissimulaient dans leur politique la révolution radicale que Toronto feignait de redouter, c'est-à-dire l'extension de la réciprocité aux produits industriels. Au reste, si plus tard, le gouvernement avait demandé au pays de resserrer nos relations économiques avec les États-Unis, il aurait toujours été temps et possible de combattre ce projet.



## LAURIER CHEF DE L'OPPOSITION

Laurier rentra dans l'opposition sans souffrir de diminution ; il restait le grand Laurier comme avant. Paraissait-il quelque part à côté des ministres, tous les regards se concentraient sur lui. Il dominait les autres célébrités de toute la puissance de sa haute intelligence.

La même dignité, la même condescendance généreuse marquaient chacune de ses actions à la direction du parti libéral. Avait-il à critiquer les mesures du gouvernement, il n'apportait aucune aigreur dans ses observations qui souvent tendaient plutôt à aider le gouvernement qu'à l'embarrasser.

A la session de 1911-12, Laurier reprit son ancien siège de chef de l'opposition et se remit à la besogne avec la sérénité d'autrefois. Il se rendait bien compte que dans la carrière politique il faut s'attendre à des sautes de vent qui déplacent les hommes et les choses. Le passage d'un député de droite à gauche n'est qu'un incident.

La première année du régime de sir Robert Borden se déroula sans amener de grandes discussions

à la Chambre. Ce n'est qu'à la session de 1912-13 que les deux partis en vinrent aux prises sur une question d'intérêt public. A la loi créant une marine canadienne, le nouveau gouvernement voulut en substituer une autre, dans le but de mettre 35 millions à la disposition de l'Angleterre pour contribuer à l'accroissement de la marine impériale. Laurier et ses amis combattirent ce projet qui leur semblait moins acceptable que la création d'une marine canadienne, destinée à protéger les côtes du Canada à l'est et à l'ouest, en remplaçant la flotte anglaise employée jusque-là à ce service. Ce projet de loi voté à la Chambre fut repoussé au Sénat. D'un côté à l'autre des Communes, c'était la même politique, mais avec des moyens différents de la réaliser.

Rappelons-nous qu'en 1914 lorsque le gouvernement résolut de voler au secours de l'Angleterre et de la France serrées de près par l'Allemagne, Laurier prêta son généreux appui à ses adversaires. La participation à la guerre mondiale reçut son entier appui.

Son concours ne s'arrêta qu'au tournant fatal de la conscription, si antipathique à la Province de Québec, et probablement autant aux autres provinces, mais qui croyaient qu'elle ne serait dirigée que contre ces affreux Canadiens-français. Les élections qui suivirent l'application de la conscription,

en 1917, tournèrent encore contre sir Wilfrid Laurier, abandonné à la veille de la lutte par les plus influents de ses lieutenants anglais, devenus membres du gouvernement de coalition. Il lui aurait été loisible d'en faire partie, mais une haute idée qui, aux yeux de certains, comportait un grand sacrifice, l'arrêtait. Entrer dans le gouvernement unioniste, c'eût été, pour lui, abandonner la direction de la province de Québec, ou en d'autres termes, renoncer à son appui. Que serait-elle devenue? Elle avait déjà fait bloc contre Ontario et le gouvernement, mais il est difficile de prévoir quelle attitude elle aurait prise hors de son influence? Fallait-il l'abandonner aux menées des agitateurs toujours aux aguets pour la pousser, par les temps de crise, aux agitations dangereuses?

En demeurant son chef, il barrait la route aux esprits malavisés qui l'auraient conduite à des écarts dangereux. Ce fut son dernier grand service rendu à notre province.

Les députés de Québec aux Communes ne pouvaient rester indifférents à la situation faite aux Canadiens-français d'Ontario par le gouvernement de cette province, depuis la mise en vigueur du fameux règlement XVII. Il leur sembla à propos, à la session de 1916, de prier l'autorité fédérale d'user de son influence à Toronto pour obtenir le redresse-

ment des griefs de nos compatriotes. Ce fut M. Ernest Lapointe qui saisit la Chambre de cette question. Dans un excellent discours, suite d'arguments convainquants, et bien présenté, il démontra la grande injustice dont nos compatriotes sont victimes. Laurier vint avec son zèle ordinaire appuyer la requête de M. Lapointe.

Dans des phrases, claires, précises, Laurier invoque des arguments tirés de l'histoire du pays pour rappeler à la Chambre que, pendant cent-cinquante ans, les Canadiens-français de l'Ontario ont toujours joui de la liberté qu'ils revendiquent aujourd'hui. Rarement le prince de la parole s'est tenu dans une sphère plus élevée; on sentait que la patrie parlait par sa bouche. Aucune considération de parti ne traversait son discours. Devant la grandeur du sujet, la hauteur du but à atteindre, toute autre préoccupation s'effaçait. Soutenu par son dévouement aux intérêts de ses compatriotes, et ceux de tout le pays, si intéressés à voir régner l'harmonie entre les provinces, Laurier, dans un éloquent plaidoyer, comme en bien d'autres circonstances semblables, s'éleva à la hauteur de la cause en jeu.

Les deux dernières sessions où il parut au Parlement (1917 et 1918) le virent à son siège, traitant les questions d'intérêt public avec la même force de

dialectique et la même forme impeccable que par le passé. L'âge n'avait encore rien affaibli chez lui. Comme aux jours d'autrefois, il ne pouvait parler sans être éloquent.

A la session de 1917, il eut encore à s'occuper du service militaire. C'était là une question si nouvelle pour nous qui, durant plus de cent ans, n'avions pas eu de guerre sérieuse, qu'il importait, au point de vue de Laurier, de consulter le peuple à ce sujet par voie d'un referendum. Ayant donné au gouvernement tout son appui pour assurer la participation la plus efficace du Canada à la guerre mondiale, il croyait de son devoir de ne pas aller jusqu'à la conscription sans un appel aux électeurs.

En 1918, la même activité, le même sentiment du devoir le tiennent au poste. Il prend la parole une centaine de fois au cours de la session. Aucun sujet ne le laisse indifférent. Il eût la tâche difficile de défendre Québec à la suite des émeutes provoquées dans cette ville par des fauteurs de troubles, venus de Montréal, paraît-il, dans le dessein de faire œuvre de désordre.

C'est sur Saint-Roch, représenté au Parlement depuis plus de quarante ans par Laurier, que se portaient les dénonciations les plus violentes de certains journaux, et il sut en faire bonne justice. Comme

en 1916, sur la question bilingue, c'est la patrie française qui se trouvait en jeu. Il fit connaître tous les tenants et aboutissants des troubles, en indiquant clairement les provocations, les fautes de certains policiers. Après ses explications, on vit la vérité avec précision sous la pression de sa grande autorité.

Depuis les élections de 1911, le chef de l'opposition se tint toujours à son poste, à la Chambre et dans toutes les assemblées de son parti, traitant les questions d'actualité avec la vaillance et la pénétrante vision de ses plus jeunes années. Il faisait de la politique à la Gladstone, qui fut le grand objet de son admiration.

Les débuts de l'année 1919 le trouvèrent au travail comme dix ans plus tôt. L'avant-veille de sa mort, le 16 février, il assistait à un dîner au *Canadian Club*, et quelques heures plus tard, il ressentait la première atteinte de la paralysie qui devait lui porter le coup fatal. C'est le 17 février que s'éteignit la grande voix qui retentissait depuis cinquante ans pour, tour à tour, émouvoir, instruire et passionner le peuple.

Longtemps Laurier a caressé le rêve d'une union entre Ontario et Québec, comme elle existe dans notre province entre protestants et catholiques au sujet de l'instruction publique et autres questions. L'écroulement de son rêve lui fut pénible. C'est aux

élections de 1911 que le premier coup lui fut porté, et la loi du service militaire obligatoire vint en achever la ruine. Quelques semaines avant sa mort, il confiait à un ami l'expression de son désappointement et de son chagrin. Sa généreuse et haute conception de nos devoirs ne lui avait-elle pas voilé le fond des choses? La province voisine n'a-t-elle pas toujours nourri à notre endroit une hostilité sourde, soigneusement entretenue par les loges orangistes et appuyée sur les préjugés de race? John A. Macdonald, dont la belle carrière politique a été soutenue par les nôtres, convenait qu'en arrivant à l'Assemblée législative, après l'Union (1840), il voyait les Canadiens d'un très mauvais œil. En 1849, n'était-il pas l'ami intime de ces farouches sectaires qui mirent le feu aux édifices du parlement à Montréal?

A la suite de quelques années de rapports plus intimes avec eux, il dut modifier ses idées sur les Canadiens-français.

M. Ross, premier ministre de l'Ontario, de 1898 à 1900, et plus tard sénateur, avoue dans ses *Mémoires* qu'avant d'arriver député à Ottawa il avait la plus fausse, la plus injuste idée des Canadiens dont il ne tarda pas de s'affranchir à leur contact.

“ J'avais des idées fausses et injustes sur les Canadiens. A ma grande surprise, je constatais que

“le Canadien-français était un gentleman de manières courtoises.” (1)

La désillusion de sir Wilfrid demeurait cachée dans le plus intime de son âme; il ne la révélait qu'à quelques rares amis. Pour le grand nombre, montrant un front serein, il ne changea pas d'attitude. C'était toujours le grand homme d'État, s'élevant au-dessus des circonstances adverses sans en être dominé dans sa conduite. Son tempérament n'avait pas varié. Accueillant pour tous comme auparavant, le sourire aux lèvres, avec sa belle humeur toujours au premier plan, il ne voulait faire partager à personne son désappointement. Aucun de ses discours, soit en Chambre, soit devant le peuple, ne porte la trace de sa déception. Comme avant sa défaite,

---

(1) Voici le texte plus complet de sa confession :

“Despite the tolerant feeling which I desired to cultivate when I entered public life, I went to Ottawa with certain preconceptions of the French-Canadians which I have found on wider acquaintance and investigation to be neither complimentary nor just. The preconceptions were formed by the public press of the early sixties. . . . .

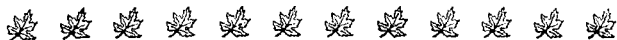
“With these ideas it necessarily followed that I should look upon my fellow members of the French race with some degree of suspicion if not of distrust. They were to my mind different from the people with whom I had associated all my life. What these peculiarities were I would now be able to judge for myself. But to my great surprise I found that as a member of Parliament the French-Canadian was a gentleman of courteous demeanour, respectful in conversation, attentive to his duties, and in no sense different in dress or manner from his Saxon fellow members.”

son verbe témoigne qu'il voit de haut et au loin. Comme il connaît bien les hommes, il les prend en pitié plutôt qu'en aversion. "Que voulez-vous, ils sont faits comme cela" a-t-il l'air de dire.

Durant les dernières années de sa vie — ses années hors du gouvernement — son attitude n'a pas varié. Il vaquait à ses devoirs de citoyen comme auparavant, répondant autant que possible à toutes les invitations à parler en public. Tout cela au risque de sa santé, malgré son âge et sa faiblesse. Il a fait dans ce domaine de véritables tours de force. Ainsi il entreprenait, au mois de février 1917, sa campagne de l'Ouest, à la veille de la votation aux élections fédérales. Sans hésiter, il s'en allait à Winnipeg et de là à Vancouver, bravant le froid qui lui était si contraire et les fatigues de dix jours de voyage par voie ferrée. Ne jouait-il pas sa vie dans l'intérêt de la cause libérale? Tous ses amis et même son médecin n'en revenaient pas d'étonnement, et disons aussi de joie, à son retour. Cela tenait du miracle. Grande fut la surprise, la douleur, lorsqu'un an plus tard, la nouvelle se répandit (le 16 février) qu'au sortir d'une réunion du *Canadian Club*, il s'était affaissé dans son bureau, sous l'effet d'une légère attaque de paralysie. On sentit que c'était le commencement de la fin. Le lendemain, il passait de vie à trépas, rendans sa belle âme à Dieu.

Quelques minutes avant sa mort, une religieuse croyant qu'il sortait de son agonie, lui demanda s'il la reconnaissait? (elle lui avait prodigué ses soins quelques années auparavant) et Laurier de répondre : " Oui, je vous reconnais, épouse de Jésus-Christ, qui venez voir mourir un grand pécheur." Ce furent ses dernières paroles.

Cette voix, si puissante dans son éloquence et si bien faite pour répandre son influence bienfaisante, s'est éteinte trop tôt, en laissant nos cœurs en deuil. Aujourd'hui, quiconque passe à la Chambre des Communes, ou regarde l'ancienne phalange libérale disloquée, souffre du vide profond que sa mort a créé. Malgré soi, l'esprit le cherche comme s'il ne voulait pas croire à la possibilité de la disparition d'une autorité aussi haute dans sa force que l'était la sienne. Même ses adversaires partagent cet accablement. Mais sa survivance est assurée parmi nous, car elle repose sur l'affection et l'admiration. Les âmes d'élite, comme celle de Laurier, laissent des traces indestructibles dans les milieux où elles ont passé. Il semble qu'il suffira de prononcer son nom pour voir surgir sa grande personnalité avec les enseignements que ses phrases lapidaires, gravées dans nos mémoires, ne manqueront pas d'évoquer, et nous penserons toujours entendre les échos de cette grande voix du passé, qui rappelleront aux générations futures une belle période de notre histoire.



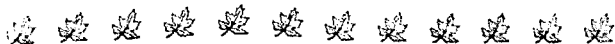
## AUX ADMIRATEURS DE SIR WILFRID LAURIER

On se rappelle la douloureuse émotion provoquée au Canada et à l'étranger par la mort de sir Wilfrid Laurier.

Cette émotion se manifesta de toutes parts et les expressions de regrets se firent nombreuses au Parlement et dans les journaux. Lady Laurier reçut au-delà de quatre mille lettres ou télégrammes de condoléances.

Il nous a semblé que les amis du grand disparu, qui en conserveront toujours un affectueux souvenir, aimeraient plus tard à relire les hommages rendus à sa mémoire.

Voilà pourquoi nous leur offrons, dans les pages qui suivent, quelques discours prononcés sur sa tombe et des articles de journaux canadiens et étrangers exprimant les regrets et la douleur de ses compatriotes et de tous les Canadiens sans distinction d'origine.



## DEVANT LA TOMBE DE SIR WILFRID

En apprenant la mort de sir Wilfrid, la capitale du Canada, où depuis vingt-deux ans il n'y avait pas eu de figure plus populaire, plus admirée que la sienne, prit littéralement le deuil. Dans les vitrines de toutes boutiques de la ville, se voyait son portrait drapé de noir ou de violet et de tous côtés des drapeaux en berne. Ses restes furent transportés à la Chambre des Communes qui s'était ajournée le 20 février en hommage suprême à sa mémoire. Plus de 50,000 personnes vinrent contempler une dernière fois ses traits sur lesquels s'étendait l'attristante placidité de la mort.



## A LA CATHEDRALE

Il importe, dans cette explosion de regrets et ce concert d'éloges, de donner une place à la cérémonie funèbre à la cathédrale d'Ottawa (samedi, le 22 février) qui vint mettre le sceau de la religion sur cette étonnante manifestation du sentiment populaire. La cérémonie religieuse fut des plus impres-

sionnantes. L'émotion grandit en intensité au cours des oraisons funèbres de Mgr Mathieu, archevêque de Régina; et de M. l'abbé Burke, pauliste.

Mgr Mathieu retraça à grands traits la carrière de Sir Wilfrid, marquant chaque étape d'un trait particulier, caractéristique. Il insista beaucoup sur l'esprit de modération de Laurier, et ses vues élevées en toutes choses. C'est ce qui lui inspira les idées directrices de sa politique de conciliation et de tolérance. Il aspirait à voir chaque groupe de Canadiens apporter dans ses rapports avec les groupes voisins un esprit généreux, encore absent, hélas ! dans bien des régions. Mgr Mathieu se trouvait là sur un terrain dont il peut parler avec autorité. Le pays ne l'a-t-il point vu pratiquer la politique de Laurier en toute occasion? Aujourd'hui encore, sa modération, sa condescendance lui valent des alliances dans des milieux qui seraient hostiles à un évêque prêt à heurter leurs susceptibilités. Grâce à ce tempérament, il a accompli dans l'Ouest des tours de force tout à l'avantage des catholiques. On sentait dans le panégyrique du noble prélat une émotion pénétrante, empreinte de l'inspiration religieuse. C'était la foi chrétienne qui rendait justice à l'homme politique, ami de la vérité dans sa plus haute expression.

Laissons la parole à Mgr Mathieu.

Il y a à peine quelques mois, celui dont le pays tout entier pleure aujourd'hui la mort, voyait arriver le cinquantième anniversaire de son union conjugale avec celle qui a fait le bonheur de sa vie. Ses nombreux amis voulurent à cette occasion organiser une fête qui leur permettrait d'exprimer à l'illustre jubilaire leur estime, leur respect, leur admiration. C'eût été pour eux une excellente occasion de rappeler, dans des discours et des adresses, le travail ardu qu'il s'était imposé pour le bien de son cher Canada, et pour la grande part qu'il avait prise à son merveilleux développement.

Sir Wilfrid pria ses amis de ne pas mettre ce projet à exécution, et, en ce jour mémorable, il voulut seulement venir s'agenouiller dans l'église, au pied de l'autel, avec la distinguée compagne de sa vie, se rappeler les beaux jours d'autrefois, l'âge où il n'y a pas d'ombre au front, pas d'inquiétude dans l'âme, où le cœur vide de déceptions rêve le bonheur sur la terre, où la terre sourit parce qu'on ne la connaît pas suffisamment. Il voulut venir remercier Dieu des nombreuses faveurs qu'il avait reçues de Lui et lui en témoigner sa profonde reconnaissance.

Cet illustre homme d'État est là aujourd'hui couché dans la tombe, au pied du même autel. Il est allé au tribunal de Dieu rendre compte de sa vie, et l'histoire impartiale dira aux générations futures ses incontestables qualités de l'esprit et du cœur. Il

n'est pas mort tout entier ; son âme vit dans un monde meilleur, et je le sais, elle nous demande, non pas de chanter pompeusement ses qualités, mais de prier avec elle et pour elle le Dieu qu'elle voit aujourd'hui face à face et que nous n'apercevons qu'à travers les ombres de l'autel.

Déjà dans tous les journaux et dans toutes les revues sans exception, on a fait revivre cette figure si sympathique, on a rendu un hommage aussi sincère que mérité à cet homme que tous considèrent comme la personnification du talent perfectionné par le travail.

\* \* \*

Il est une vérité que personne jamais ne contestera, c'est que sir Wilfrid a aimé passionnément son pays, qu'il a travaillé avec ardeur à sa prospérité et à son développement, qu'il s'est toujours dépensé tout entier à son service, qu'il a toujours cherché à rendre heureux ceux qui l'habitent.

Il était né dans la province de Québec, et il l'aimait cette province. Il y admirait le caractère affable et bon de ses compatriotes, les mœurs douces des campagnes, le bonheur des patriarcales familles des agriculteurs.

Depuis près de cinquante ans il était le député de Québec, de cette ville qu'un écrivain, qui sait donner à sa plume la puissance du pinceau, nous montre

comme un écrin de pierres précieuses, une châsse de reliques historiques, un musée de peintures dont tous les tableaux sont signés par le divin artiste, un plant de France cultivé par Albion. Cette ville, il l'aimait et il y était aimé. . .

Mais il aimait aussi tout son pays, le Canada, auquel Dieu a prodigué ses dons, et je me rappelle l'avoir entendu un jour citer, avec autant de plaisir que de conviction, ces vers de notre poète!

J'ai vu le ciel de l'Italie  
 Rome et ses palais enchantés ;  
 J'ai vu notre chère patrie,  
 La noble France et ses beautés.  
 En saluant chaque contrée  
 Je me disais du fond du cœur :  
 Chez nous la vie est moins dorée,  
 Mais on y trouve le bonheur.

Il aimait le Canada si riche de tous les dons de la nature, "beau en toute perfection", pour me servir de la pittoresque expression de notre grand Champlain. Il savait comme son sol est fertile, comme ses sources sont fraîches et pures ses aurores; il se plaisait à redire le charme et la splendeur de ses sites.

Il avait constamment au cœur ce sentiment qu'exprimait un jour un illustre personnage, après sa première visite à Naples. Après avoir contemplé cette baie unique au monde, cette ville échelonnée sur le penchant de la montagne, toutes ces flèches

d'églises qui semblaient là pour faire monter vers le ciel la prière de ceux qu'elles couvraient de leur ombre, la fumée et les flammes du Vésuve qui disent la puissance de ce Dieu si bon, ce personnage s'écria : " Mon Dieu ! quelle doit être la beauté du ciel si les beautés de la terre sont déjà si grandes ! "

Et cette affection pour son pays, il l'a prouvée par son travail incessant, par l'action et le dévouement : à ce pays, il a consacré sa vie tout entière.

Il a désiré ardemment le bonheur de ses concitoyens et il a toujours travaillé de son mieux pour faire régner entre eux l'union, la concorde qui peut les rendre heureux.

Il comprenait et cherchait à faire comprendre aux autres que nous ne sommes pas nés pour nous haïr mais pour nous aimer, que nous devons voir le beau côté du prochain et ne jamais lui attribuer des mauvaises intentions qu'il n'a pas.

Il était convaincu et il voulait convaincre les autres qu'une même affection devait confondre tous les cœurs des Canadiens en un seul cœur, qu'un même dévouement devait les animer tous pour le bien commun, et que chacun devait chercher le bonheur dans cette chrétienne unité.

Il croyait cette union possible entre des concitoyens qui ont au cœur les mêmes amours : l'amour de Dieu et l'amour de la patrie, qui ont les mêmes aspirations vers le triomphe du bien.

Personne n'a mieux compris que lui qu'il y a des centaines de questions sur lesquelles les honnêtes gens ont le droit d'être divisés et le devoir de se pardonner ces divisions; que les questions politiques sont si compliquées, surtout dans un pays comme le nôtre, que leur solution dans la pratique dépend de tant de circonstances diverses, qu'il arrive fréquemment que les hommes, animés du même désir de servir leur patrie, peuvent n'être pas d'accord sur les moyens à prendre pour atteindre ce but: — que les nationalités diverses qui se disputent l'influence et la prépondérance sur notre immense territoire ne sont pas tenues d'être adverses les unes aux autres; car la concurrence n'implique pas la rivalité, encore moins l'antipathie; la concorde ne signifie pas la fusion.

Pourquoi alors ne pas nous unir sans nous assimiler? Pourquoi ne pas vivre côte à côte, **préservant** dans toute sa pureté, améliorant même le sang des deux belles nations qui ont écrit les pages les plus glorieuses de notre histoire?

Pourquoi ne pas vivre dans l'harmonie, nous rappelant que la plupart des nations ont été formées d'éléments hétérogènes, comme leurs drapeaux sont formés de lambeaux de soie et de laine cousus ensemble?

La pierre et la brique ne sont pas homogènes et toutes deux sont employées dans les constructions

les plus monumentales et les plus solides. Que faut-il pour les unir ? un peu de ciment.

Le ciment qu'il faut dans un pays comme le nôtre, ce sont les grands principes de charité, de fraternité, de tolérance, de justice qui ont été apportés sur la terre par l'homme-Dieu, qui ont régénéré l'humanité, et qui peuvent produire l'unité là où il y a diversité, le calme là où il y a le trouble, l'harmonie là où il y a discorde.

Avec ces sentiments au cœur, nous formerons le peuple le plus heureux de la terre ; car il n'y en a pas qui habite un pays plus riche, un pays où l'on puisse couler une vie plus heureuse, pourvu que ceux qui y résident consentent à jouir de leurs droits en respectant ceux d'autrui.

Ces sentiments étaient les plus chers au cœur de celui dont tous déplorent la disparition, et il avait tout ce qu'il faut pour les propager.

Il possédait une grande facilité de parole qui lui permettait de répéter la même pensée, de la revêtir de différentes formes, pour la faire pénétrer plus profondément, plus vivement dans l'esprit de ses auditeurs. Dans l'histoire de notre parlement canadien, aucun peut-être n'a eu la parole plus correcte, plus élégante, plus éloquente.

Il avait une rare droiture, une contenance qui imposait le respect et une admirable distinction de manières.

Il était facile d'accès ; car il était humble. " Quand on est haut placé, écrivait S. Bernard au pape Eugène, il est difficile et peu ordinaire d'avoir de bas sentiments de soi-même ; mais plus le cas est rare, plus il est glorieux." Notre illustre défunt était haut placé, et il se laissait toujours approcher par les plus humbles.

Il avait une main de fer, mais elle était gantée de velours. Le velours adoucissait les froissements inévitables de la fermeté, mais la main était toujours là pour tenir et exercer une vraie autorité.

Ajoutons à tout cela une indéniable honnêteté, une vie privée tout à fait chrétienne et par conséquent irréprochable, un grand amour du travail, qui lui a toujours fait considérer le temps comme un bien précieux dont il fallait profiter, une charité exquise à l'égard de tous, même de ses plus ardents adversaires, et il nous est facile de comprendre le rôle important joué par sir Wilfrid, pendant un demi-siècle, dans le monde politique, et la place prépondérante qu'il aura dans l'histoire de notre cher pays.

Comme tous les hommes influents, il a eu des admirateurs nombreux et passionnés et des adversaires ardents et convaincus. A l'histoire est réservé le rôle de porter jugement sur les événements auxquels il a pris part.

Mais tous, dans le Canada, sont d'accord pour dire qu'avec sir Wilfrid disparaît une des grandes

figures, sinon la plus grande figure actuelle de la patrie canadienne, un homme qui a joué un rôle de premier ordre parmi ses concitoyens et dont l'influence a été prépondérante par tout le pays.

De tous les panégyriques que l'on peut faire d'un homme, il n'en est pas de plus vrai, de plus exact, de mieux senti que celui qui s'échappe des lèvres de la foule à l'annonce de sa mort. C'est le cri du cœur, c'est le témoignage non équivoque de la conscience publique, c'est un jugement sans appel.

Eh bien ! vous savez comme moi quel a été le cri de la conscience publique à la nouvelle de la mort de sir Wilfrid. Tous, partisans et adversaires, ont unanimement proclamé que le Canada perdait un homme doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, un des citoyens les plus influents, les plus distingués, les plus méritants, un député dont l'intelligence, le jugement, la longue expérience seraient des plus utiles, surtout dans les circonstances difficiles par lesquelles nous passons.

En vous parlant de cet illustre défunt, je me suis trouvé dans la situation de celui qui n'a que quelques instants à passer dans un magnifique jardin. Il en parcourt les allées principales ; il cueille quelques fleurs dont il fait un bouquet qu'il apporte comme souvenir. Mais ce bouquet, fait à la hâte, est loin de donner une idée parfaite de la richesse du jardin à ceux qui ne l'ont pas visité ; il ne donne pas satisfaction à ceux qui l'ont fait.

La vie de sir Wilfrid est une vie trop pleine pour que je puisse, pour que vous puissiez être satisfaits de ce que je viens de vous en dire. Le jardin est trop vaste. Des plumes exercées trouveront dans cette vie le sujet de livres qui ne manqueront pas d'intéresser grandement les générations qui vont suivre.

A nous de remplir ce matin un devoir auquel notre cœur, éclairé par les lumières de la foi, nous dit d'être fidèles. Prions tous pour l'âme de celui dont nous regrettons sincèrement la mort ; recommandons-le, durant ce saint sacrifice, aux miséricordes du Seigneur. Demandons à Dieu de lui ouvrir les portes du ciel, de lui donner le repos éternel en retour des vertus qu'il a pratiquées et des exemples qu'il a donnés.

Puisse Dieu bénir aussi celle qui a été la compagne fidèle de sa vie, sa collaboratrice éclairée au foyer, et donner à cette femme distinguée le courage dont elle a besoin dans la rude épreuve qui lui arrive ! Ainsi soit-il !



## M. L'ABBE BURKE, PAULISTE

M. l'abbé Burke, de Toronto, monta en chaire après Mgr Mathieu. Ce jeune prêtre, d'une rare éloquence, ne tarda pas à captiver l'attention et l'admiration de la foule qui encombrait l'église. Son éloge de sir Wilfrid fut marqué par des envolées magnifiques. En entendant sa si touchante péroraison, les auditeurs sentirent les larmes leur venir aux yeux.

Le Révérend Père Burke avait pris pour texte ces paroles de l'écriture :

“ Et ils se désolaient, et tout Israël fit des lamentations sur lui et le pleura pendant plusieurs jours, disant : “ comment est tombé cet homme vaillant, qui sauvait Israël ? ”

Excellence,  
Mes frères,

La tâche qui m'incombe, ce matin, est vraiment pénible. Et je ne puis vous en donner une idée plus claire qu'en vous répétant les termes élevés et pittoresques dont se sert l'Écriture, pour vanter les vertus et déplorer la mort de celui dont les qualités

étaient si remarquables que les pierres mêmes chantaient ses louanges, — le saint et héroïque Judas Macchabée. Cet homme que la Providence fit surgir pour conduire son peuple choisi; qui défendit les villes de Judas, qui subjuga l'orgueil des enfants d'Ammon et d'Ésaü; qui aimait tellement la vérité qu'il brûla les dieux des nations païennes sur leurs autels; cet homme que son peuple croyait absolument indispensable à la nation et qui, un jour, rencontra soudainement la mort, sur un champ de bataille.

Chrétiens, hommes et femmes, que les funérailles de ce jour rassemblent dans ce temple, vous êtes dans l'affliction dans laquelle se trouvaient les anciens Israélites. Ils avaient perdu leur chef chéri, dévoué à l'idéal le plus élevé de son peuple; nous avons perdu le nôtre. Nous avons perdu celui que nous avons souvent acclamé comme le meilleur de la nation. Nous pleurons celui qui était venu à nous d'une génération maintenant disparue. Nous déplorons la perte de celui qui a été grand dans le succès et grand dans l'adversité; qui a été l'ennemi de la tyrannie et un ami de la démocratie, dévoué au service de son roi et de son pays. Et en contemplant ce cercueil qui contient ses restes mortels, nous sommes empoignés par le regret, notre gorge se serre et les larmes nous viennent aux yeux. Comme le peuple des anciens jours, à Jérusalem, nous nous

écriions : " Pourquoi est mort ce grand homme, qui savait Israël ? "

Je prie le Dieu vivant d'inspirer, ce matin, ma langue, afin que je puisse rendre justice aux vertus de ce Canadien, qui, pendant tant d'années, avec suavité et pourtant avec efficacité, a été l'ornement du gouvernement de ce libre pays. Je trouve de la consolation dans la pensée que nul à part Dieu ne peut juger l'homme avec justice. Il y a, dans cette catastrophe nationale, un danger : c'est qu'on fasse usage de l'hyperbole. Mais n'ai-je pas raison, quand je fais de sir Wilfrid Laurier un portrait qu'il a lui-même tracé de Louis-Joseph Papineau. " Jamais homme mieux fait pour être l'idole de sa nation a-t-il vécu ", demandait-il ? — " Un homme à l'aspect imposant, d'une contenance majestueuse, d'une éloquence passionnée, d'un caractère sans tache, d'un patriotisme pur et désintéressé. Il a exercé, pendant des années, sur les cœurs de ses compatriotes, une domination presque sans bornes. "

" Son aspect imposant : " est-il inconvenant, très révérends messieurs, que dans ce temple dédié au Très-Haut, je parle d'un des dons les plus remarquables de Dieu à ce chevalier défunt ? Est-ce puéril, mes frères ? Est-ce que Marc-Antoine n'a pas parlé du manteau même de César ? Et le chef mort était bien un homme à l'aspect imposant. Qui oubliera son noble front, sa bouche délicatement ciselée,

ses traits classiques, sa stature droite et altière ? Il était l'incarnation de la grâce. Et aux dons de Dieu, il avait ajouté le poli d'un Chesterfield. Et il y avait, dans sir Wilfrid Laurier, la vivacité qu'on s'attendait à trouver comme la compagne de sa perfection physique. C'était vraiment une figure romantique, un représentant d'un âge qui est passé. Et nous, qui avons eu le bonheur de contempler le chef vivant, ne sommes-nous pas appauvris, par le fait que nous ne pourrons plus voir de nouveau son visage ?

Quand je parle de l'éloquence de Laurier, mon esprit se reporte instinctivement trois ans en arrière, à une conférence faite sur la rivalité historique entre la compagnie de la Baie d'Hudson et la compagnie du Nord-Ouest, qui se termina par un procès pour meurtre, dans la ville de Toronto, dans la première partie du dix-neuvième siècle. Ceux qui l'entendirent, ce soir-là, âgé comme il l'était, avec la neige de soixante-dix hivers sur son front, peuvent se rappeler le génie évocateur de sir Wilfrid Laurier, quand il fit passer devant nous ces vigoureux vieux "voyageurs" de la forêt vierge. Il les revêtit de chair et rendit le sang à leurs veines. Sous la magie de l'éloquence de Laurier, ce n'était plus des spectres revenus d'un passé mort : non, ils vivaient et ils remuaient ; ils étaient devant nos yeux mêmes. Le "Varsity", l'organe des étudiants de l'université de Toronto, demanda, le matin suivant : " Pourquoi nos

professeurs ne rendent-ils pas l'histoire aussi intéressante que le fait Laurier ?”

Ou bien, quand je vous parle de son éloquence, quelques-uns de vous se rappellent cette nuit de juillet, il y a plus de trente ans, où il prononça ce que plusieurs considèrent comme le meilleur discours de sa carrière, lors du débat Riel. Edward Blake déclara que c'était la preuve absolue de la domination française; que c'était le plus beau discours prononcé au Canada, depuis la Confédération.

La parole de sir Wilfrid Laurier révélait l'homme. Il y a de la logique dans la pensée, de la majesté dans les idées, de la beauté et de la grâce dans la diction. Les pensées dominantes semblent être la liberté individuelle, des droits égaux pour tous, l'harmonie des races et des religions, un amour fervent et perpétuel pour le Canada. Et sur toutes ses phrases, comme le soleil d'automne jouant sur les feuilles, les embellissant et les transformant, il y a un mysticisme et un charme qui font déplorablement défaut, dans notre âge pratique.

Et maintenant, j'arrive, très révérends messieurs et mes frères, au caractère sans tache de sir Wilfrid Laurier, à son amour pur et désintéressé pour son pays. A ce propos, laissez-moi vous dire un mot d'une chose qui, dans mon opinion, explique, dans une large mesure, ses services prodigués à son pays, ainsi que son caractère lui-même: je veux parler du catholicisme de Laurier.

Ce n'était pas un catholique professionnel. Sa religion était une chose trop sacrée pour être traînée dans l'arène des controverses politiques. Il ne passait pas son temps à écrire des pamphlets politiques ni à dire des phrases onctueuses. Le fait est que sa foi illuminait à peu près tout ce qu'il disait ou ce qu'il faisait. Et quand il différait d'opinion avec quelque dignitaire de l'Église, il s'écriait : " aucune parole d'amertume ne s'échappera jamais de ma bouche contre l'Église. Je la respecte et je l'aime." Aussi, voyez son influence et son dévouement à son pays !

Pour sir Wilfrid Laurier, les services loyaux constituaient quelque chose de plus qu'un sentiment. Pour lui, la loyauté était revêtue de la robe pourpre de l'église catholique. N'ai-je pas raison, Votre Grâce, de déclarer que l'amour de son pays est une obligation solennelle, dans notre sainte religion ? N'ai-je pas raison, quand je dis que cette obligation a sa sanction dans la vertu de la religion ?

Est-ce que je me trompe quand j'affirme que, même quand je dis que nous devons l'adoration à Dieu, parce qu'il est l'auteur de notre être, et que nous devons l'obéissance et le respect à nos parents parce qu'ils représentent Dieu et parce qu'ils nous ont donné l'existence physique, ainsi, le catholicisme me commande de donner à la terre de ma naissance, qui m'a conféré l'existence sociale, l'allégeance jusqu'à la mort même.

Voilà le secret du dévouement de Laurier. Qui, au cours des dernières années, dans aucun pays du monde, a jamais été un meilleur champion de ce qu'il y a de mieux dans le service public que celui que ce pays pleure aujourd'hui ? Quarante-huit ans de travail sans relâche ! quarante-huit ans de dévouement ! Oui, il a été un vrai chevalier. Il a consacré à Dieu, au roi, à son pays, l'œuvre de ses talents variés, la largeur de sa vision, le fruit de son expérience et de son excellent jugement. Sous sa gouverne, le pays a prospéré.

Il arriva au pouvoir quand le Canada était à la veille de la dissolution. Pour plusieurs, la confédération semblait une faillite. Le pays était déchiré par les dissensions de races et de religions. La Nouvelle-Écosse était mécontente ; le Manitoba, découragé ; Québec en méfiance.

Sir Wilfrid appliqua son génie aux problèmes qui se présentaient à lui. Quand ce chevalier déposa son armure, le pays était en infiniment meilleur état que lorsqu'il commença sa tâche. De cinq millions de population, il avait passé à huit millions ; on avait construit des milliers de milles de chemins de fer ; les champs de blé de l'Ouest se couvraient de moissons apportant la richesse et le contentement à un grand nombre ; le commerce extérieur se développait par bonds et par sauts ; les controverses de province, de religion, de race devenaient moins acerbes ; le pa-

triotisme provincial faisait place à un patriotisme plus large.

Il avait pris le pays à l'état de colonie; c'était, quand il le laissa, une nation dans l'assemblage de commonwealths qui constituent l'empire britannique. Et toutes ces choses, le chef les fit sans se souiller les mains. Son caractère demeura sans tache.

Sa mémoire ne mourra pas. Les étés succéderont aux étés, ici, dans cette terre du Nord; les vents froids de plusieurs hivers s'élèveront et cesseront; les marées suivront les marées; mais tant que les hommes vivront et que les héros seront honorés; tant que les mères raconteront des histoires à leurs petits, la mémoire de sir Wilfrid Laurier ne périra pas.

Pensez aussi à l'âme du gentilhomme sir Wilfrid Laurier, chevalier errant de ce vingtième siècle. Priez pour lui, pour que Dieu lui donne la joie de cette religion de "rafraîchissement, de lumière et de paix." Je ne puis m'empêcher de penser que Dieu a voulu accueillir sir Wilfrid et lui souhaiter la bienvenue. Le peintre Byrne Jones a fait un tableau représentant le Christ, sur un calvaire, en France, qui descend pour baiser un chevalier au front. La légende sur laquelle est basée cette peinture, c'est que ce chevalier rencontra, sur la route, son pire ennemi, et lui pardonna.

Aussi, quand le chevalier s'agenouilla, pour prier,

à la croisée des chemins, devant le Calvaire, la forme du Christ s'anima soudain. Et pour récompenser le chevalier de la charité chrétienne qu'il avait montrée, il l'embrassa sur le front.

J'aime à croire que les grandes vertus de sir Wilfrid Laurier, ses grandes actions pour Dieu et pour son pays ont hautement revendiqué pour lui un traitement semblable à celui qui a été accordé au chevalier ancien. Mais, de peur que notre appréciation des péchés ne diffère de celle de Dieu, prions pour que l'Auteur de tout, le Dieu des cieux, soit miséricordieux et lui accorde le pardon.

A vous, fils distingués du Canada, auxquels on a fait l'honneur de les choisir comme porteurs, pour sir Wilfrid, permettez-moi de dire ceci :

Emportez-le doucement, ô si doucement... C'est notre bien-aimé, l'aimé de la nation. Quand vous arriverez à la tombe, déposez-le tendrement, car la terre aura rarement recouvert un plus tendre cœur que celui de sir Wilfrid Laurier.



## LE LIBÉRA

L'émotion qu'avaient fait naître dans les âmes les deux oraisons funèbres de Mgr Mathieu et du rév. Père Burke, devint plus grande encore quand

la chorale puissante de la basilique attaqua le chant majestueux du " libera ". Cette prière finale du service fut rendue avec une rare maîtrise par la chorale. Son Excellence Mgr Di Maria donna l'absoute et récita les prières que fait l'Église avant le départ de la dépouille mortelle pour le lieu du dernier repos. Quand tout fut fini, les porteurs reprirent le cercueil et le déposèrent dans le corbillard. Tous les invités prirent place dans des voitures et on se dirigea vers le cimetière Notre-Dame.

Aux portes de la basilique la foule était aussi compacte après le service qu'avant.

Les mêmes respectueux hommages furent donnés aux restes mortels du grand Canadien. On salua, une dernière fois, l'homme que tous avaient aimé.

C'est Mgr Pietro di Maria, délégué pontifical, qui fut le célébrant au service, avec Mgr Routhier et MM. les chanoines Plantin et Campeau, diacres d'honneur.

Après le service, le cortège se rendit au cimetière.

Sept grandes voitures couvertes des riches tributs floraux ouvraient la marche. Le corbillard était suivi du clergé officiant; les porteurs venaient ensuite :

Sir Thomas White, Sir James Lougheed, Sir William Mulock, Hon. Sydney Fisher, Hon. N. A. Belcourt, Sir Allen Aylesworth, Hon. Rodolphe Lemieux, Hon. Charles Murphy, Hon. R. Dandu-

rand, Hon. Edwards, sénateur ; Hon. L. O. David, sénateur ; Hon. Jacques Bureau, Sir Lomer Gouin, le maire Lavigueur, Québec ; Hon. Frank Oliver, M. J. A. Robb, M.P.

Portaient le deuil : MM. C. A. Laurier, frère de sir Wilfrid ; Raoul Laurier, neveu de sir Wilfrid ; Rodolphe Lemieux, W. Laurier.

La législature de Québec était représentée par les ministres, et les députés dont les noms suivent :

Les Honorables Kaine, Pérodeau et Séguin, ministres sans portefeuille.

Les députés de l'Assemblée Législative à Québec : L'hon. Galipeau, président de l'assemblée législative ; MM. Achim, Ashby, Beaudry, Benoit, Bercovitch, Bissonnette, Bordeleau, Bouchard, Bugeaud, Bullock, Cannon, Caron, Cédillot, Daniel, D'Auteuil, David, Delisle, Desaulniers, Farand, Francoeur, Godbout, Gosselin, Grégoire, Hay, Ernest Hébert, Hoggins, Laferté, Lafontaine, Lapierre, Leclerc, Lemieux, L. et S. Letourneau, Lévesque, Madden, Masson, Mayrand, Oliver, E. Ouellette, Paquet, Parrot, Perreault, Péloquin, Petit, Phaneuf, Philps, Reid, E. J. Robert, Robillard, Roy, Savoie, Scott, Simard, Arthur Sauvé, chef de l'Opposition ; Stein, Tanguay, Tansey, Tessier, Therriault, Therrien, Turcot.



Laurier, c'est l'histoire du Canada pendant seize ans et sa participation aux affaires du pays pendant près de cinquante ans. Il importe de recueillir quelques passages des sentiments exprimés sur sa disparition par des personnages éminents, par un certain nombre de ses amis et de ses admirateurs.

Il faudrait un volume pour contenir toutes les expressions de regret et d'admiration qui ont couvert la tombe du grand disparu.

Lady Laurier n'a pas reçu moins de quatre mille lettres ou télégrammes d'hommes éminents lui offrant leur sympathie dans son malheur.

Enregistrons d'abord les condoléances adressées à Lady Laurier par le roi d'Angleterre, Lloyd Georges et Wm Taft.

En apprenant la mort de sir Wilfrid Laurier, Sa Majesté le Roi Georges V adressait la dépêche suivante à Lady Laurier :

“ J'ai appris avec un profond regret la nouvelle de la mort de sir Wilfrid Laurier. Le Canada va porter le deuil d'un homme qui aimait passionnément son pays, et se rappellera avec orgueil et reconnaissance ses grandes qualités comme administrateur, son génie et son talent comme chef du gouvernement.

Georges R. I.”



Le Premier Ministre d'Angleterre se hâta aussi d'adresser ses condoléances à Lady Laurier :

“ J'ai appris avec un grand chagrin la mort de votre mari si distingué. J'ai eu le privilège de le rencontrer plusieurs fois lorsqu'il vint représenter le Canada en Angleterre, et j'ai toujours été impressionné par ses grandes qualités. Tout en étant attaché jusqu'au fond de l'âme à sa terre natale et à sa race, il regardait avec orgueil et foi le grand empire dont le Canada fait partie. Dans tous les pays on portera le deuil de la mort de sa grande et intéressante personnalité ; et nulle part il ne sera plus regretté que dans la Grande-Bretagne qui le regardait avec admiration et une considération cordiale.

D. Lloyd George.”



En apprenant la nouvelle de la mort de sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, alors à Paris, fit parvenir l'expression de ses regrets comme suit :

“ C'est avec le plus grand chagrin que j'ai appris que sir Wilfrid Laurier avait passé de vie à trépas. Depuis que je suis le chef du parti conservateur, c'est-à-dire depuis plus de dix-huit ans, nos rapports ont été intimes, et jamais nos dissentiments politiques n'ont troublé notre amitié personnelle. Sa mort fait disparaître de notre scène un homme qui, dès son entrée dans la vie publique, y a occupé une position importante ; pour devenir pendant longtemps la principale personnalité de notre pays. Il a montré, en s'occupant des affaires de l'Etat auxquelles il a consacré toute sa vie, les qualités qui font les grands chefs. Durant près de cinquante ans, il s'est occupé des affaires publiques avec une compréhension complète de tous leurs détails. Au Parlement, son habileté était reconnue de tous, et elle lui a rarement fait défaut. Il voyait les questions

d'intérêt public avec une vision pénétrante. Jusqu'à ses derniers jours, il a porté un grand intérêt à ses devoirs de chef au Parlement. Le fait est que la vie politique était passée chez lui à l'état de seconde nature, et il n'aurait jamais renoncé aux devoirs qu'elle comporte bien qu'ils soient très difficiles à remplir. Il y avait dans sa personne et dans son caractère un grand charme et beaucoup de magnétisme. Ajouté à cela une éloquence pleine d'élégance, et il eut l'avantage de faire valoir son talent de ce côté en parlant les deux langues le plus en usage dans notre pays.

Il se dégageait de sa personne une amabilité qui lui assurait l'affection et le respect de ses amis. Tout le Canada va déplorer sa perte, et même ceux qui différaient d'opinion avec lui sont convaincus que sa disparition va laisser dans la vie publique un vide qui sera difficilement rempli."



Sir George Foster, les honorables MM. Doherty et Sifton, qui se trouvaient au moment de la mort de sir Wilfrid avec sir Robert Borden, firent aussi parvenir au Canada l'expression de leurs regrets.



L'honorable M. Blondin, dans une entrevue donnée à quelques journalistes, rendit un hommage bien mérité et très éloquent à la haute valeur de sir Wilfrid Laurier.



L'ex-Président Taft adressait aussi ses condoléances à Lady Laurier :

“ Premier Ministre pendant quinze ans, sir Wilfrid Laurier a réussi à conduire sous le même drapeau une phalange de Canadiens français et anglais et il contribua beaucoup au progrès du pays. Il avait le talent de se faire des amis qui le suivaient avec une grande loyauté, mêlée à de l'admiration.

W. Taft.”



## AU SENAT ET A LA CHAMBRE

Donnons la première place à l'hon. sénateur David :

Sous le coup d'une intime amitié de cinquante ans subitement brisée, c'était pour le survivant presque la mort.

En lisant cette page attristée, on sent qu'il l'a écrite les larmes aux yeux et la plus profonde douleur dans l'âme :

Laurier est mort. . .

C'est les yeux pleins de larmes, le cœur meurtri par la douleur que de l'Atlantique au Pacifique, des milliers de bouches répètent ces mots lugubres.

Il est mort. . . On ne verra plus cette grande et noble figure dont la vue provoquait l'admiration ; on n'entendra plus cette voix mélodieuse qui en Europe comme en Amérique, devant les auditoires d'élite comme devant les foules, était acclamée avec tant d'enthousiasme ; il est éteint ce cerveau dont les projections lumineuses ont pendant plus d'un demi-siècle éclairé le monde intellectuel ; il ne battra plus ce noble, ce grand cœur d'où jaillissait comme d'une source intarissable tout ce qu'il y a de meilleur et de

plus beau dans la nature humaine; elle est muette pour toujours cette bouche éloquente qui ne s'ouvrit que pour prononcer des paroles de paix, de bonté, de charité, d'amitié.

La mort est toujours cruelle, elle accomplit son œuvre, frappant à droite et à gauche les grands comme les petits, les riches comme les pauvres, les savants comme les ignorants, les bons comme les méchants, sans se soucier des deuils qu'elle a créés, des larmes qu'elle fait verser. Mais elle paraît avoir eu des égards pour la grande victime, elle l'avait menacée plus d'une fois, la touchant du bout de son aile noire; elle semblait hésiter à éteindre ce flambeau, à terrasser ce champion du droit et de la justice, à mettre fin à une vie si honorable, si utile et brillante, à priver le pays des fruits de son expérience, de la sagesse de ses conseils. Et lorsqu'elle se décida à le frapper, elle tint compte de ses désirs. Ce qu'il redoutait le plus était la décrépitude, les infirmités physiques et intellectuelles de la vieillesse. Il voulait mourir debout, en possession de ses facultés mentales, sous le harnais. Son désir a été satisfait, la mort a cru devoir être douce pour ce doux, pour celui dont la bienveillance se plaisait tant à faire des heureux, mais elle n'en a pas été moins cruelle pour ceux qui l'ont aimé, pour son excellente épouse, pour ses amis, pour ses compatriotes, pour le pays en général.

La mort ne l'a pas surpris, depuis plus d'un an il disait souvent que sa vie touchait à son terme, mais qu'il pourrait, peut-être, la prolonger en abandonnant la vie publique. La défection de ses principaux amis libéraux l'avait peiné et convaincu que son rôle politique était fini; il l'avait vu avec chagrin briser l'échafaudage qu'il avait élevé sur le terrain de la conciliation. Mais ses partisans dévoués refusaient de le laisser partir, et de partout on lui annonçait que son étoile remontait à l'horizon de notre monde politique, que ses lauriers reverdissaient et que les événements démontraient la sagesse de sa politique et la justesse de ses prévisions.

Il se proposait de demander à ses amis dans les premiers jours de la session de le remplacer comme chef du parti libéral. Plusieurs fois déjà depuis 1907 il avait offert sa démission, et même en 1903 lorsqu'il se croyait atteint d'une maladie fatale, il l'avait écrite et se préparait à l'envoyer porter aux membres du Conseil privé, lorsqu'il en fut empêché par l'un de ses collègues qui lui conseilla d'attendre au lendemain pour prendre une décision aussi importante. Il attendit, consulta, écouta les objections faites par ses amis à sa démission et consentit à la retirer. Aurait-il cette fois réussi à la faire accepter? C'est douteux; on aurait répété ce que deux sénateurs anglais me dirent, un jour: " Il est inutile de songer à choisir un autre chef, tant que Laurier

sera là, la comparaison l'écraserait." Pourtant souvent il disait : " Je voudrais bien avoir quelques années de repos, de loisir au milieu de mes livres, afin de lire autant que je voudrais et d'écrire quelques pages d'histoire." C'était l'histoire du Canada depuis la Confédération qu'il se proposait d'écrire.

Quel livre intéressant et captivant il aurait laissé !  
Que de souvenirs palpitants d'intérêt !

Le souci de sa santé et de son intérêt personnel n'aurait jamais pu le décider à faire de la peine à ses amis, à sacrifier les intérêts de son parti, de son pays. Il avait à un haut degré le sens du devoir et de la responsabilité. A ses amis qui parfois le voyant fatigué lui conseillaient de résister aux sollicitations qui l'appelaient ici et là, aux endroits les plus éloignés du pays, il disait : " Le chef d'un parti n'a pas plus droit que le général d'une armée de refuser de marcher à l'appel du clairon ; lorsque je ne pourrai plus remplir les devoirs que ma position m'impose, je donnerai ma démission." Cet homme si doux, si impassible, indolent même ou indifférent dans les choses ordinaires de la vie, incapable de faire de la peine à un serviteur, à un enfant, déployait une énergie surprenante lorsque le devoir le commandait.

Il était né sous une bonne étoile, une fée avait dû se pencher sur son berceau pour fleurir sa destinée, pour lui épargner les chagrins, les inquiétudes, les douleurs inhérentes à l'humanité. Cette fée pour

les chrétiens, c'est la Providence qui semble se plaisir à favoriser certaines existences utiles, nécessaires au bonheur de leurs semblables, de leurs compatriotes. Il avouait que la Providence avait été tendre pour lui-même dans des circonstances où la bonne fortune semblait l'avoir abandonné. Exemple: Aurait-il pu conserver sa popularité s'il avait été au pouvoir pendant la guerre? Aurait-il pu la garder s'il avait été appelé à régler les épineuses questions qui s'agitent en ce moment?

Oui, il était heureux, l'un des hommes les plus constamment heureux que j'aie connus. Aussi il aimait la vie et il voulait qu'elle fût bonne pour sa famille et ses amis, pour ses compatriotes et son pays, pour les hommes en général. Il aimait son pays, le Canada; il voulait son progrès, sa prospérité et lui prédisait de hautes destinées. Il disait: "Le vingtième siècle sera le siècle du Canada." Il était loyal à l'Angleterre dont il admirait les institutions politiques, il aimait la France et la voulait grande et glorieuse, mais avant tout il aimait son pays, le Canada: avant tout, il était Canadien. Dans l'un de ses voyages en Europe, après avoir été l'objet des ovations les plus flatteuses à Londres et à Paris, il m'écrivait: "Toutefois je suis plus que jamais Canadien, plus que jamais le Canada a la meilleure part de mon cœur."

Deux idées principales orientaient sa conduite politique : concilier les intérêts de l'Angleterre avec une politique vraiment canadienne, servir la cause de l'Empire sans compromettre les destinées du Canada, et assurer la prospérité, le progrès et le bonheur de ce pays, par la paix, la concorde et l'harmonie entre les races qui l'habitent.

Il ne sera plus parmi nous pour continuer son œuvre patriotique, mais sa grande ombre planera sur nos destinées et il nous laisse ses pensées et ses conseils dans des discours immortels et lumineux qui éclaireront la voie que devront suivre les générations futures.

On se demande lequel des deux, l'homme public ou l'homme privé, l'homme de l'intimité, il faut le plus pleurer.

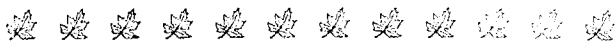
C'est aux deux que j'adresse mes adieux en ce moment.

Adieu donc Laurier ! le plus grand et le meilleur des hommes, le grand Canadien, l'homme d'État admirable, l'orateur incomparable, le champion du droit et de la justice, des faibles, des opprimés, l'honneur et l'orgueil de ta race, l'ami dévoué, généreux, dont l'amitié était un trésor inappréciable. Si tu entends les prières qui s'élèvent de partout, si tu entends les acclamations qui éclatent autour de ta dépouille mortelle, si tu vois les fleurs et les larmes qui tombent sur ton cercueil, tu dois réaliser com-

bien tu étais aimé et admiré. La patrie en deuil se demande comment elle pourra remplir le vide que tu laisses dans les conseils de la nation, elle se demande où elle trouvera un homme comme toi, joignant à la mentalité la plus raffinée, à l'esprit le plus brillant et au jugement le plus sûr, au tact le plus circonspect, le don de se faire aimer.

Quant à ceux qui t'ont intimement connu et particulièrement aimé, ta mort leur fait au cœur une blessure inguérissable, les regrets les plus douloureux. Une pensée les console : c'est que Dieu sera bon pour toi, comme tu l'as été pour les hommes. Les grandes âmes comme la tienne fortifient la croyance à la vie future, la mort ne peut les détruire, elles doivent être immortelles.

Adieu . . .



## SIR JAMES LOUGHEED

Sir James Lougheed, leader du gouvernement, a parlé éloquemment de l'immense part prise par sir Wilfrid Laurier dans la vie nationale. Il serait difficile d'expliquer, dit-il, comment il se fait que sir Wilfrid a laissé dans nos esprits une impression plus durable et plus profonde que les autres hommes politiques. Il avait ce charme indéfinissable que ne possédaient pas les autres et qui excite notre respect, comme notre admiration, quelle que soit la divergence de nos vues ou de nos idées. Sa personnalité unique était par le fait même plus frappante que celle des autres politiques. Pendant tout près de cinquante ans sir Wilfrid a donné tout son temps et le meilleur de sa vie aux affaires du Canada. Du jour de son entrée à la Chambre des Communes, jusqu'au jour de sa mort, ses concitoyens l'ont considéré comme l'homme de la destinée. Ses talents l'avaient marqué pour les grands événements qu'il devait influencer et orienter. Non seulement c'était un étudiant de l'histoire canadienne, mais dans l'exercice de ses devoirs publics, il se servait de son fonds inépuisable de connaissances historiques pour se rensei-

gner et diriger sa conduite publique. Il avait étudié la littérature dans laquelle il était passé maître.

Peu d'hommes du Canada possédaient sa culture et ses connaissances littéraires.

C'était un chef politique dont les partisans étaient fiers à juste titre.

Jamais un chef politique du Canada n'avait eu autant d'attraits pour le parti libéral et jamais chef politique n'a conduit un parti aussi fermement et aussi inflexiblement qu'il a guidé le sien. C'était bien la main de fer sous le gant de velours. Son toucher était celui du maître, comme son influence, son attrait et le charme de son esprit étaient reconnus et bienvenus de ses partisans. Il eut toujours le respect et l'admiration de ses adversaires politiques quel que fût le degré de leurs différences politiques.

Son attitude pour ses adversaires était celle de la courtoisie comme la leur était un profond respect.

Le savoir, la culture, la courtoisie, l'habileté et la générosité se mêlaient en lui. Le Canada était fier de lui, comme du plus grand de ses fils. Ce fut un grand Canadien, une figure politique frappante, un chef politique puissant et à sa mort, nous nous unissons tous pour dire qu'un grand homme a succombé dans l'Empire.



## LE SÉNATEUR DANDURAND

Le sénateur Dandurand parlant au nom des amis intimes et des partisans de sir Wilfrid a remercié le leader du gouvernement pour son tribut d'hommages et a prononcé à son tour un éloge du regretté défunt.

Il parle tour à tour des dons naturels de sir Wilfrid, de ses succès oratoires et littéraires, de son amour des livres, de ses hautes qualités de cœur et d'intelligence, de ses travaux ardues pour l'unification du Canada et, il conclut en ces termes : " Depuis longtemps il rêvait d'un repos loin des tracasseries de la vie publique, mais il sentait qu'il ne pouvait pas désertier son poste au moment du danger. Il avait consacré sa vie au pays. L'histoire nous dira quelle part il a su prendre dans la constitution du Canada et elle lui rendra pleine et entière justice. Pendant quinze ans, il a guidé ses destinées et on peut dire fièrement qu'il l'a quitté plus prospère et plus heureux. Ses amis pleurent leur meilleur ami et ses partisans un chef idéal et inspirateur. Le pays regrette le plus illustre de ses enfants.



## AUX COMMUNES

Le lundi, la séance du 25 février s'ouvrit sous une poignante impression. Ce n'était plus la tombe de sir Wilfrid que l'on avait sous les yeux mais son fauteuil vide.

Les députés ne pouvaient porter leurs regards de ce côté sans voir se présenter à leur mémoire les éloquentes discours qui les avaient si souvent émerveillés. C'est sir Thomas White, le premier ministre par intérim, qui prit d'abord la parole pour se faire l'interprète de ses regrets et de ceux de ses collègues.

Monsieur l'Orateur,

J'élève la voix pour parler d'un événement lamentable, le soudain trépas de l'honorable sir Wilfrid Laurier qui a assombri les cérémonies d'ouverture de la présente session de la législature, ému tous ses collègues et répandu une grande tristesse parmi la population entière du pays. Sir Wilfrid Laurier avait beaucoup dépassé le nombre d'années assignées en partage au commun des hommes, cependant la vigueur de son intelligence, l'animation de ses traits,

l'intérêt qu'il portait aux affaires, le charme et la vivacité de ses manières et surtout la place remarquable qu'il occupait depuis si longtemps dans l'esprit et le cœur de ses concitoyens nous portaient presque à croire qu'il était exempt des infirmités de la nature humaine et, jusqu'à un certain point, à l'abri des coups de la Parque. C'est pourquoi l'annonce de son trépas nous a tous émus et affligés.

Avec lui disparaît de la scène publique un personnage d'une grande distinction et d'une grande autorité. Nous pouvons nous rendre compte du rôle important qu'il a joué, en nous rappelant qu'il prenait une part active aux affaires publiques avant la naissance de plusieurs d'entre nous, qu'il a été un représentant du peuple à la législature pendant près d'un demi-siècle et membre de cette chambre pendant quarante-cinq ans. Il a dirigé le parti libéral pendant plus de trente années dont quinze à titre de premier ministre du Canada. Au cours de sa longue carrière il a pris part à la discussion de tous les grands problèmes politiques depuis la Confédération. Sa renommée s'est étendue au delà des frontières du pays et le nom de sir Wilfrid Laurier a été connu, respecté et admiré comme celui d'un homme d'État éminent, en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis, ainsi que chez d'autres nations.

En présence d'une telle carrière et de si nobles titres, les membres de cette chambre qui, à l'exclu-

sion de la famille et de ses intimes, sont ceux qui le connaissaient le mieux, peuvent à bon droit dans cette circonstance, à leur propre avantage et à son éloge, examiner la nature des doctrines politiques qu'il professait, ses caractéristiques d'homme politique, ses vertus personnelles, et les sources de la puissance et du prestige qu'il exerçait dans cette enceinte et hors des murs du Parlement. Je suis profondément convaincu qu'il y a parmi ceux qui m'entendent bien des gens qui, grâce à des rapports plus longs et à une connaissance plus intime sont plus aptes que moi à remplir cette tâche. J'aurais surtout aimé que le chef du cabinet, le premier ministre du Canada, le très honorable sir Robert Borden, pût être présent pour rendre un témoignage éloquent à son grand adversaire politique et à son ami intime.

Je n'ai pas le dessein de rappeler les diverses polémiques auxquelles sir Wilfrid Laurier a pris une part active au cours de sa longue carrière.

Ces controverses ont divisé — ce que certaines d'entre elles continuent de faire — la population et les hommes publics du Canada. C'est la conséquence naturelle et inévitable du désaccord dans les opinions honorables et les convictions sincères d'un pays autonome comme le nôtre.

Mon but n'est pas de chercher à me prononcer sur l'attitude qu'a tenue sur ces problèmes le chef que la mort vient de frapper. Fût-il même opportun et

convenable de le faire — ce qui n'est pas le cas — les événements ne datent pas d'assez loin qu'ils permettent à la présente génération de se prononcer d'une façon catégorique sur ce sujet. Le jugement final de l'histoire impartiale et éclairée assignera à sir Wilfrid Laurier, la place et l'éclat qu'il convient de lui attribuer ainsi que pour d'autres hommes d'État disparus de la scène de ce monde.

Sur quoi reposaient les fondements de la foi politique de cet homme, les principes qui ont guidé sa vie publique ? Deux ou trois faits entre autres s'imposent à notre attention. Et d'abord, l'homme était imbu des idéals qui sont l'essence même du libre arbitre et de la liberté personnelle, civile et religieuse. Il croyait à la liberté d'opinion et au droit d'exprimer sa pensée; il croyait à la liberté de conscience, c'est-à-dire, à la liberté religieuse. Que tels étaient ses sentiments, on peut s'en convaincre non seulement en relisant les discours qu'il a prononcés, mais encore au souvenir de ceux qu'il admirait le plus, Fox, Gladstone, Bright et Lincoln. Leurs noms revenaient souvent sur ses lèvres et il avait étudié attentivement leur carrière et leurs paroles.

Cet attachement primordial à ces grands principes de liberté et d'égalité de droits pour tous, adoptés aujourd'hui par le plus grand nombre de nos concitoyens et tous les membres de cette Chambre, si je ne me trompe pas, lui fit admirer grandement le

système politique anglais, ainsi que la sécurité et les garanties de liberté qu'il implique et qu'il accorde. En raison des influences qui l'ont entouré à cette période troublée, sir Wilfrid Laurier, qui n'était qu'un jeune homme alors, ne semble pas avoir compris, dans son intégrité, du moins, l'idée de la Confédération. Il faut ajouter, pourtant, qu'une fois ce système administratif établi, il n'hésita pas à souscrire de tout cœur au nouvel état de choses, et la suite de sa carrière démontre qu'il a grandement travaillé de concert avec d'autres chefs politiques, à étendre la portée de la nouvelle constitution, à en interpréter la signification et à la modeler de façon à lui faire atteindre les fins auxquelles elle était destinée.

Il devint un partisan convaincu de la Confédération, l'admirateur, le protagoniste et le champion du nouveau régime constitutionnel et nulle question ne l'intéressait autant que celle qui se rattachait de loin ou de près à la Confédération. Il fut un grand partisan de la constitution, un défenseur ardent des principes du gouvernement autonome avec tout ce qu'il comporte. Presque toutes les questions relatives à la constitution du pays ont été réglées de façon à rallier le sentiment de tous les partis politiques. Cependant, il m'a semblé quelquefois que dans son caractère de serviteur fidèle de la constitution et dans l'intérêt qu'il continuait à lui porter, il demeurerait l'unique survivant de ce groupe d'hommes

d'État illustres, géants de leur époque, qui, après mûres délibérations et après des controverses prolongées et acerbes quelquefois, ont établi les fondements constitutionnels larges et profonds de la vie nationale du Canada. A ce propos et pour mieux comprendre encore le rôle que sir Wilfrid Laurier a joué dans les affaires du Canada durant sa longue carrière politique, rappelons-nous qu'il fut ministre dans le gouvernement d'Alexander Mackenzie; qu'il servit, à titre de lieutenant, sous Edward Blake; qu'il remplaça ce dernier au poste de chef du parti libéral et qu'il devint l'adversaire de sir John A. Macdonald dont il combattit la politique durant plusieurs années.

Sir Wilfrid Laurier fut un Canadien convaincu et ardent. Il avait une foi solide dans le Canada et dans l'avenir de son pays, pour qui il a tant travaillé. Son désir principal fut d'établir l'harmonie entre les diverses nationalités du Canada, avec leurs aspirations et leurs idéals différents. Il tenait l'unité nationale comme étant d'importance suprême dans un pays de races et de croyances diverses. Il avait le respect des droits des minorités; il prônait hautement et énergiquement la tolérance à l'endroit des opinions et des convictions dans toutes les questions civiles et religieuses. Démocrate sincère, on trouvait toujours en lui, cependant, une influence modératrice et restrictive, un respect, je dirai pratique,

de l'expérience et du passé qui l'éloignaient de changements soudains ou violents et qui exerçaient une influence pondérée dans la détermination de ses attitudes politiques.

C'est le plus grand respect et la plus vive admiration qu'il professait pour la constitution britannique ainsi que pour l'autonomie, la liberté et la sécurité qu'elle assure à tous ceux qui y sont soumis. Au cours du dernier entretien que j'ai eu avec lui, il a parlé en termes des plus élogieux de l'administration britannique en Égypte; il dit qu'il n'avait aucune crainte à l'égard du système mandataire proposé à la Conférence de la paix, si on l'appliquait d'après le système administratif anglais dans les rapports avec les protectorats.

Je suis heureux qu'il ait vécu assez longtemps pour voir la fin de la guerre et le triomphe des Alliés — surtout de l'Angleterre et de la France. Étudions maintenant l'homme lui-même et les sources de son pouvoir personnel; nous verrons qu'il est plus facile d'en arriver à des conclusions. La nature l'avait doué d'une personnalité singulièrement gracieuse et pittoresque et qui s'imposait, d'un port majestueux, de manières des plus affables et des dispositions pleines d'un charme rare.

Il possédait une haute culture intellectuelle et une grande générosité de cœur. Ces deux qualités faisaient de lui un parfait gentilhomme, dont la dis-

inction et l'individualité laissent une impression ineffaçable à tous ceux avec qui il venait en contact. Conciliateur et préférant toujours la persuasion à la contrainte, il avait cependant une volonté ferme et faisait preuve d'une grande ténacité, une fois ses vues, opinions et idées politiques arrêtées. Voilà qui lui donnait une force qui d'elle-même attire toujours. Il jouissait, dans une large mesure, de cette qualité mystique, ce don inné que l'on appelle le magnétisme personnel ou la personnalité qui est réellement l'ensemble des perfections physiques, intellectuelles et morales chez celui qui a le bonheur de les posséder.

Son ascendant sur les gens était remarquable. Il était naturellement apte à diriger en raison de cet ascendant dans le domaine de l'esprit et de la volonté. Après avoir tout dit, il reste encore quelque chose qui déroute, qui fuit, qui nous échappe et que nous ne pouvons pas traduire, quelque chose qui lui donnait une force extraordinaire pour s'attirer et conserver l'affection et le dévouement de ses compagnons et partisans. C'est pour cela que beaucoup l'ont comparé à sir John Macdonald, qui possédait cette même faculté remarquable, au suprême degré.

Ce qui augmentait aussi beaucoup sa force, c'étaient ses extraordinaires talents oratoires. Comme orateur, soit au parlement, soit en public, il occupait le premier rang. Ses succès dans ce domaine étaient bien servis et augmentés par ses caractéristiques et

qualités individuelles, car il ne fait pas de doute que dans l'art oratoire, la plus grande part du succès est due à la personnalité de l'orateur.

Son style simple, positif, lucide, avait pour modèle les plus belles pages des lettres anglaises : il l'avait façonné et modelé d'après son étude des classiques, qui est la meilleure école de forme littéraire. Certains discours faits par lui en cette Chambre furent de frappants exemples de son art suprême d'orateur. Ceux qu'il fit à l'occasion de la mort de sir John Macdonald, du très honorable M. Gladstone et de sa Majesté la reine Victoria se classent parmi les plus beaux panégyriques.

A la Chambre des communes dont il était l'un des membres les plus assidus et les plus attentifs, il a toujours fait preuve de courtoisie et a toujours eu égard aux opinions de ses adversaires dont il était personnellement aimé et respecté.

Voilà un aperçu bien imparfait de ce que furent sir Wilfrid Laurier et les principes et idéals qu'il défendit. Il était l'idole des Canadiens français qui le regardaient autant comme leur modèle et représentant au Parlement, que comme premier ministre du Canada, poste qu'il occupa si longtemps. Ceux-ci étaient naturellement et justement fiers de ses hautes qualités intellectuelles, de la vigueur et de la force de son caractère, de sa sagacité en politique et de ses succès comme homme d'État. Mais à part de

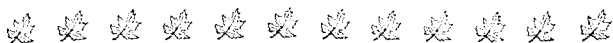
ses propres compatriotes, il avait un nombre illimité de partisans et admirateurs dévoués dans les autres provinces du Canada.

Sa vie privée a été simple et sans reproche ; il laisse derrière lui une carrière qui n'a pas été souillée par l'ambition personnelle ni l'appât du gain. Admettre qu'il avait des défauts, qu'il a fait parfois des erreurs, c'est dire simplement qu'il était humain et ce qu'il aurait été lui-même le premier à reconnaître.

Nous pleurons sa disparition, nous sentons qu'elle a créé un grand vide en cette chambre, que l'anneau qui nous liait si fortement au passé est à jamais brisé. L'esprit des temps a changé depuis l'époque où sir Wilfrid Laurier était à l'apogée de sa gloire politique. Les temps varient ; les hommes aussi, leurs apparences, leurs manières, leurs méthodes, leurs caractéristiques.

Nous désirons exprimer notre plus profonde sympathie à la digne compagne de sir Wilfrid Laurier, qui voit disparaître le bonheur de sa vie dans celui qui fut pendant plus de cinquante ans de félicité conjugale un camarade autant qu'un époux, un conseiller et un protecteur de tous les instants. Nous souhaitons qu'elle obtienne la force de supporter la perte douloureuse qu'elle vient de subir.

Quant à notre ami et collègue défunt, il est allé se joindre à la grande majorité, aux innombrables hôtes du royaume des morts. Nous ne verrons plus son visage et nous n'entendrons plus sa voix.



## L'HON. M. LEMIEUX

Une douloureuse émotion tenait aussi M. Lemieux, lorsque de son siège à la Chambre des Communes, il prenait la parole pour rendre hommage à la mémoire de son chef et de son ami. Il dut faire un violent effort sur lui-même pour se rendre à la fin de son discours. Chaque phrase de cet éloquent adieu trahit l'affliction de l'ancien collègue de Laurier, son ami et son bienfaiteur. Un souffle émotionné traverse cet apothéose du grand homme et dût toucher les députés qui partagent ces sentiments si hautement exprimés. C'est une page qu'on voudra relire et qui vivra autant que la renommée de celui qu'elle élève au-dessus de ses contemporains.

Monsieur l'Orateur,

Le souffle de la mort a passé sur cette Chambre ; une place est vide et en posant nos regards sur les fleurs qui la décorent et qui demain seront flétries, nous comprenons mieux que jamais la déconcertante brièveté de la vie et la décevante vanité des choses. Sir Wilfrid Laurier n'est plus.

La voix harmonieuse qui si longtemps subjuga cette assemblée et fit vibrer d'enthousiasme ceux qui l'entendirent, s'est tue.

The trumpet's silver voice is still.  
The warder silent on the hill.

Le dernier survivant d'une grande génération, celui dont la taille imposante, le regard d'aigle et le panache blanc évoquaient la physionomie de ces gentilshommes du dix-huitième siècle, tels qu'on les voit encore dans les médaillons antiques, dort son dernier sommeil.

C'est un grand ancêtre qui disparaît. Inclignons-nous avec respect devant cette tombe, car c'est toute une époque qui se ferme avec elle.

La mort est une loi et non un châtement. Personne n'avait mieux compris cette profonde vérité que l'éminent homme d'État dont nous déplorons la perte. Il s'était préparé depuis longtemps à ce passage de la vie à la mort. C'est sans amertume que le vieux gladiateur s'est vu désarmé au moment où il allait reparaître dans l'arène. Il s'est éteint doucement, avec sérénité, comme si à travers les ombres du soir de la vie, la foi de ses ancêtres lui eût fait déjà entrevoir ces clartés d'aurore, présage d'un jour éternel.

Parlant ici au nom de mes collègues de la vieille province française dont il était le plus illustre enfant

et dont il devint l'idole, il fait bon de rappeler qu'au cours de sa longue carrière, il resta toujours fidèle à ses origines et aux meilleures traditions de la race.

“ J'aime, disait-il, j'aime la France qui nous a donné la vie—j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté, mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale ”—Cette saisissante formule a été, si je puis dire, l'idéal, l'étoile polaire qui a guidé sa vie publique.

Affectueuse reconnaissance envers cette nation brillante entre toutes—dont nous avons l'honneur d'être les fils—et dont les reflets de gloire illuminent les plus hautes cimes; indéfectible loyauté envers cette grande et généreuse nation qui a hérité du génie administratif des Romains et dont Tennyson a pu dire qu'elle était la terre classique de la liberté.

Mais avant tout et par-dessus tout, Laurier était Canadien.

A ses hérédités françaises il devait son verbe d'or, sa claire vision des choses, la hardiesse et la grandeur de ses conceptions.

A son contact de la grande école anglaise, celle de Burke, de Fox, de Pitt, d'O'Connell, de Gladstone, il devait sa profonde connaissance du jeu des institutions britanniques et l'on peut dire sans fausse exagération que c'est en se pénétrant bien de l'enseignement de ces parlementaires que sir Wilfrid Laurier est entré de plein pied au temple de la renommée.

Au moment où il franchissait le seuil du Parlement, le grand souvenir de Papineau planait encore sur le pays. Et la figure de Lafontaine, dont la profonde sagesse avait au cours d'une fructueuse carrière, trop vite interrompue, sauvé du naufrage tant de droits épars, grandissait avec le recul du temps.

Cartier et Dorion représentaient alors dans notre province deux courants d'opinion. L'un vif, impétueux, ne connaissait pas les obstacles; l'autre calme, d'une intégrité proverbiale, d'un savoir de haute envergure, laissait au temps le soin de dissiper de vieux préjugés. S'il est vrai qu'à certains égards, Laurier a été le disciple de Dorion, les événements ont voulu qu'il devînt le continuateur heureux ou plutôt l'héritier en ligne directe de la politique de Lafontaine. Politique d'apaisement afin de solidifier, politique de conciliation afin d'unir, politique du juste milieu, la meilleure, la vraie, la seule qui convienne à notre pays.

Descendant d'un peuple conquis, mais qui lui-même, à son tour, avait fièrement conquis la liberté, son rêve était d'unir les deux races sur la seule base rationnelle; à savoir—égalité de droits, respect mutuel, tolérance réciproque. La raison politique l'invitait à sceller à nouveau le pacte conclu naguère entre Lafontaine et Baldwin afin de consolider l'œuvre des pères de la Confédération.

Ce rêve grandiose était-il trop ambitieux ? L'histoire qui juge avec impartialité les hommes et les événements dira s'il l'a réalisé, mais ce que ses contemporains peuvent affirmer dès maintenant, c'est son inlassable persévérance et son tenace courage, c'est sa foi invincible dans la poursuite de l'idéal qu'il s'était tracé au début de sa carrière. Toutefois il était trop bon psychologue pour ne pas se rendre compte des difficultés de sa tâche.

En 1887, un an à peine après ce débat historique, où d'un coup d'aile il s'était élevé aux plus hauts sommets de l'éloquence parlementaire, où la presse anglaise disait de lui qu'il était le "silver tongued orator", le parti libéral, désarmé par la retraite d'Edward Blake, se cherchait un chef. Les libéraux français étaient la minorité dans le pays. Disons-le à l'honneur des libéraux anglais, ce fut Edward Blake, ce fut sir Richard Cartwright, ce fut David Mills—le sage de Bothwell—qui désignèrent le chef et le choix unanime tomba sur Wilfrid Laurier. Quelle fut la réponse du jeune député de Québec-Est ? Ah ! Monsieur l'Orateur, notre grand compatriote, malgré ses merveilleux talents ne convoitait pas cet honneur. Il savait quel fardeau on lui imposait ; il entrevoyait déjà les obstacles dressés sur sa route et la réponse de cet homme qui dissimulait sous une apparente impassibilité de très profondes émotions, se traduisit par un sanglot. Puis, ne pou-

vant se dérober aux pressantes sollicitations de ses amis de langue anglaise, il prit la direction du parti libéral avec la détermination d'orienter la politique canadienne dans le sens du progrès et de la liberté, de cimenter, par des paroles et des actes de conciliation, les éléments hétérogènes qui composent le Canada. Souvent il avait dit que le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants. Ce pays, il le savait plein de sève, de vigueur, d'activité et d'ambition.

Il l'aimait dans ses origines lointaines, dans son histoire qu'il possédait à fond, dans ses légendes, dans sa féconde et grandiose nature ; il l'aimait surtout dans sa dualité ethnique où il retrouvait les fils des deux plus grandes races de l'Europe, désormais compagnons de route et liés par une commune destinée dans les vastes étendues du Nouveau-Monde.

En cicatrisant les blessures du passé, en battant le rappel de toutes les énergies pour les convier au développement de nos immenses ressources, il ouvrait une ère nouvelle et anticipait l'heure où il pourrait dire en présence de son souverain : " Sire, le Canada est une Nation. Le XIX<sup>me</sup> siècle a été le siècle des États-Unis, mais le XX<sup>me</sup> siècle verra l'épanouissement du Canada."

Le 23 juin 1896, fut une journée mémorable, dans nos annales politiques. Le député de Québec-Est venait d'être porté au pouvoir par la majorité des

suffrages. Il devenait premier ministre d'un Dominion, aux destinées duquel avait présidé le génie de Macdonald. Le vieux chef conservateur était disparu de la scène cinq ans auparavant et le souvenir de son prestigieux magnétisme confinait à la légende. On se demandait anxieusement si l'orateur de Québec serait, lui aussi, un homme d'État de haute lignée. Aurait-il la fermeté voulue ? Pourrait-il aborder les problèmes complexes ? Serait-il le pilote expérimenté qui naviguerait sûrement à travers les écueils à fleur d'eau et défiant la tempête, jetterait l'ancre au port de l'avenir ? Ma réponse à toutes ces appréhensions déjà lointaines et peut-être oubliées, c'est celle que fit un jour John Morley au sujet de Gladstone. C'était lors du dévoilement de la statue du Grand Vieillard, à deux pas de Lincoln's Inn. " Les hommes de la finance, de la " City ", redoutaient l'idéalisme de Gladstone et souriaient de sa prétendue incompetence à manier les chiffres et les affaires. Je me demande, ajoutait Morley — et je le vois encore pointant l'index vers le monument, car j'avais la bonne fortune d'être présent à cet événement.—Je me demande, si après la longue et brillante carrière de Gladstone, la banque d'Angleterre elle-même ne serait pas honorée de la présence et fortifiée des conseils de l'Orateur ? "

Je l'ai dit il y a un instant ; il faut le recul de l'histoire pour situer les hommes et apprécier les événe-

ments, mais je crois être dans la vérité en disant que la vigoureuse impulsion donnée au Canada de 1896 à 1911, son étonnante ascension vers le progrès économique, son merveilleux développement, se ressentent de l'optimisme de Laurier, de sa faculté d'assimilation, de son labeur persévérant et aussi beaucoup de sa foi en notre avenir. Que de fois aux prises avec les difficultés ne lui ai-je pas entendu répéter ce vers d'André Chénier :

" L'illusion féconde habite en mon sein,  
J'ai les ailes de l'espérance ! "

Il avait au plus haut degré le sentiment de la constitution, mieux que tout autre il en possédait la jurisprudence et le génie. Il en avait l'intelligence et l'amour.

En toutes choses il réclamait le maintien du pacte fédéral, dans son intégralité. A ses yeux, tout changement, toute innovation comportait un danger. C'était un fervent de l'autonomie à l'instar de Blake et de Mowat.

Son credo politique s'inspirait du libéralisme anglais. Il voulait le progrès dans l'ordre; il croyait à la venue de la démocratie par évolution et non par révolution, mais son amour de la liberté ne l'a jamais entraîné au delà de ces deux limites tracées par la conscience et la raison humaine qui s'appellent "droits" et "devoirs".

Au point de vue national, aucune des deux races ne devait dominer ni être dominée. Justice égale, droits égaux, telle était sa devise. Il condamnait l'isolement parce que, disait-il, s'isoler c'est s'enliser dans l'infériorité. J'ajouterais qu'il a toujours voulu l'accord de la religion et de la liberté sur les bases d'une loyale alliance. Dans ce pays si difficile à gouverner, parce que bon gré mal gré, il faut tenir compte de tous les groupes, de toutes les opinions, de toutes les croyances, la politique de "tout ou rien" n'est pas à proprement parler une politique, c'est une erreur fatale pour les minorités.

Amour de la justice et de la liberté, pratique de la tolérance, loyauté basée sur l'autonomie et le patriotisme, voilà en résumé ses principes et ses idées. Et avec quelle maîtrise il savait les exprimer ! Ceux qui reliront ses discours, où toujours le lettré surveille le tribun, règle ses élans, épure sa langue, y trouveront sans doute l'éclat de l'imagination et la magie du style, mais avant tout ils y découvriront la hauteur de vue jointe à la sûreté de jugement et comme l'intuition du juste à travers les méandres de la politique canadienne. Tout cela constitue un grand idéal. Et tout cela fit de Laurier le grand Canadien qu'il était.

Mais dans l'appréciation de sa carrière, c'est son attitude ferme et digne dans les relations du Canada avec la métropole qui, par-dessus tout, fixe et retient notre attention.

Personne n'a plus admiré que lui la majestueuse ordonnance de l'empire britannique—où la liberté a opéré ce miracle d'un Gavan Duffy, d'un Wilfrid Laurier, d'un Louis Botha gouvernant tout à tour l'Australie, le Canada, l'Afrique, avec la plus parfaite loyauté et le plus entier dévouement aux intérêts de la couronne.

Et à ce propos me serait-il permis de dire qu'au lendemain de la guerre du Transvaal, sir Wilfrid Laurier, consulté tour à tour par Campbell-Bannerman et par le général Botha sur le projet d'union Sud-Africaine, fit profiter ceux-ci de sa vaste expérience. Je n'oublierai jamais cette parole du général Boër prononcée en ma présence, à Cape Town, au mois de novembre 1910: "En Afrique-Sud, deux noms nous sont particulièrement chers—celui de Campbell-Bannerman et celui de Wilfrid Laurier. Nous devons à ces deux hommes d'État une reconnaissance éternelle."

Aux diverses conférences impériales auxquelles il prit part—et l'on sait de quelle brillante façon—sir Wilfrid Laurier dont la politique fiscale avait flatté l'orgueil de la mère-patrie, dut pourtant résister à la vague nouvelle qui commençait à déferler de Londres sur les Dominions. Ce rêve brillant d'un vaste empire dont le centre d'action serait à Westminster, pouvait séduire les maîtres de la politique anglaise—mais Laurier était Canadien avant tout. Notre pays

s'étant dégagé des liens étroits du colonialisme avait graduellement conquis sa liberté politique, par l'extension du principe d'autonomie. Connaissant l'exacte mesure de nos droits et de nos devoirs, il proclama avec fermeté et sincérité le principe de l' "unité impériale basée sur les libertés locales".

Cette attitude virile lui attira sans doute des mécomptes; mais l'ancien premier ministre était trop philosophe pour ne pas savoir que les entraînements ne sont pas des raisons et que les popularités ne sont pas des preuves.

Si j'avais à exprimer une opinion sur les qualités maîtresses de sir Wilfrid Laurier, homme d'État, je dirais que sa modération était une force, sa parole une lumière et que chez ce grand orateur le jugement, le bon sens l'emportaient sur l'éloquence.

Sa dignité de vie, sa scrupuleuse probité, sa confiante sérénité dans les pires épreuves, sa dévorante activité intellectuelle, la droiture de son caractère, sa vie domestique empreinte de tant de charme et de beauté, sa fidélité aux amis, sa discrète charité, mais par-dessus tout sa voix éloquente mise au service de tous les opprimés rappellent par plus d'un trait Gladstone et Lincoln.

Nous ne verrons plus cette fine et aristocratique figure dont le meilleur sourire allait aux plébéiens, aux pauvres, aux humbles, aux petits, aux faibles, mais son nom et sa mémoire immortalisés dans le

bronze et le marbre, rappelleront aux générations à venir qu'il fut l'un des plus grands exemples de vertu publique et privée et l'un des plus beaux produits d'humanité du siècle dernier.

C'est une consolation pour nous ses disciples, ses admirateurs, de penser qu'il est mort comme il désirait mourir. Comme les anciens chevaliers Normands, c'est vêtu de son armure qu'il s'est présenté devant le Grand Justicier. La mort qui apaise tout a été pour lui comme le soir d'un beau jour.

Avant de fermer ses yeux à la lumière il a eu la suprême joie d'assister à la victoire des alliés. Amoureux de la liberté et de la justice, il a vu s'effondrer en Europe l'autocratie et son instrument—le militarisme.—Et sur ses ruines il a vu jeter les fondements de la Société des nations. Il a pu voir comme autrefois à Inkerman et à Sébastopol, nos deux grandes patries indissolublement liées l'une à l'autre et nos fils marchant allègrement vers une mort glorieuse et prenant largement leur part du sacrifice et du triomphe.

Oui, cette suprême consolation lui a été donnée : de voir une France que l'on disait légère parce qu'elle était gaie, donner au monde le spectacle de l'endurance et de la plus haute valeur, révéler aux peuples opprimés ce qu'elle n'a jamais cessé d'être—le bouclier de la civilisation, le champion du droit. Il a vu l'Angleterre, ce pays qu'on disait indifférent et

égoïste, déployer toutes ses voiles, verser tous ses trésors, prodiguer tout son sang pour sauver l'humanité de la tyrannie.

L'alliance de ces deux grands peuples, scellée du sang le plus pur, lui était particulièrement chère. Elle lui apparaissait comme l'arc-en-ciel qui brille sur les nuages et dont il est parlé dans les Saints Livres, comme gage de paix et présage d'espoir, aux hommes de bonne volonté.

Si ton œuvre de concorde et d'apaisement. O Laurier ! n'est pas toute accomplie, la jeunesse canadienne élevant son âme jusqu'à la hauteur des sentiments et des idées que tu n'as cessé de lui inculquer depuis un demi-siècle, voudra la reprendre cette œuvre et la poursuivre sans relâche, jusqu'au bout. Elle s'enorgueillira de marcher dans l'âpre et immortel sillon du devoir que tu as tracé pour elle.

Et maintenant Adieu et Merci... Merci d'être resté digne du grand rôle que t'avait confié la Providence, puisque du palais de nos rois et de la plus humble chaumière de nos paysans, de la plus somptueuse cathédrale et du plus rustique clocher de village, monte vers le ciel une même hymne de reconnaissance.

Adieu et Merci... Merci d'avoir convié les tiens, les hommes de ta race, les descendants de ces anciens Canadiens, derniers lutteurs de la lutte dernière, qui l'âme angoissée par la défaite, escortèrent le marquis

de Montcalm des portes du vieux Québec jusqu'au château Saint-Louis, le soir de la bataille des plaines d'Abraham; Merci de les avoir haussés jusqu'à toi en les conviant à partager ta gloire.

Adieu et Merci. . . Merci du souvenir lumineux que tu lègues à la grande histoire; sa flamme ne s'éteindra plus, elle sera le phare lointain que le navigateur regardera dans la tempête. Elle sera la colonne de feu guidant la marche des Canadiens enfin reconciliés dans l'Union Sacrée, vers la terre promise d'une meilleure patrie.

Adieu. . . près de ton mausolée encadré d'érables et de peupliers que les sèves prochaines feront reverdir, nous viendrons nombreux et souvent prier dans la langue de tes ancêtres. La terre où tu reposes et dont tu reçois le tendre embrassement te sera légère, car c'est un morceau de cette patrie trois fois séculaire dont le sein maternel couvrira un jour notre petiteesse de sa grandeur, notre néant de son immortalité. Adieu!



## M. LE DR CLARK

C'est une note originale et touchante qui caractérise le discours du Dr. Clarke à la mémoire de sir Wilfrid. On sait que le député de Red Deer, un des orateurs les plus écoutés de la chambre, a quitté le camp du chef libéral lors de la formation de la coalition unioniste. Aussi lorsqu'il prit la parole dans cette circonstance mémorable, on se demandait dans quel sens il parlerait, étant donné sa récente évolution ? Il ne tarda pas à démontrer que l'amitié ne perd jamais entièrement sa valeur même lorsqu'elle fléchit. Son allocution fut une des plus pathétiques. Rappelant qu'il avait perdu son fils à la guerre, il confia à ses collègues, qu'à sa grande surprise le témoignage de sympathie qu'il lui alla le plus au cœur dans ce jour de douleur fut celui qui lui vint de sir Wilfrid. Le grand chef oubliant le passé, trouva des accents qui, partant du cœur d'un ami, allaient à son cœur de père.

Voici les paroles du Dr Clarke :

Je ne satisferais ni les dictées de ma conscience ni les impulsions de mon cœur si je participais à ce

débat sans au moins faire une brève allusion au décès de sir Wilfrid Laurier, quoique l'on ait déjà rendu pleine justice à sa mémoire.

Sir Wilfrid a tenu une si grande place dans notre vie canadienne que la soudaineté de sa mort a frappé la nation comme un cataclysme de la nature.

J'ai eu à porter le deuil dans ma vie avec deux peuples entiers. Il y a près de vingt ans le peuple du Royaume-Uni est venu pleurer au chevet de William Ewart Gladstone pendant toute une longue et pénible maladie. Il est de fait également qu'à cette date fatale du 17 février dernier, le Canada est venu, avec d'autres par milliers hors de ses frontières, assister aux derniers moments de sir Wilfrid Laurier. Jamais depuis que j'ai vu Gladstone sortir pour la dernière fois de Westminster Hall, je n'avais été témoin d'une manifestation pareille à celle que l'on a faite, il y a un peu plus d'une semaine, à la dépouille mortelle de ce grand homme, et jamais je ne verrai un tel spectacle.

Il y a eu de frappantes analogies entre Gladstone et Laurier. C'étaient l'un et l'autre des hommes remarquables tant par l'apparence extérieure que par la dignité des sentiments et l'élévation de l'esprit. Ils étaient l'un et l'autre les premiers orateurs de leur pays, et je dirais presque de leur temps. Ils avaient tous les deux ce que le premier ministre intérimaire (sir Thomas White) a si bien caractérisé en parlant

de cette chose indéfinissable que l'on appelle la personnalité. Doués l'un et l'autre d'une culture générale que jamais personne n'a surpassée, les talents les plus divers les distinguaient tous deux et ces qualités de cœur et d'esprit leur assuraient à un degré sans exemple une fidélité presque servile de la part de leurs partisans et, à un degré sans exemple aussi, l'admiration sans bornes de peuples entiers. Le ciel les avait favorisés l'un et l'autre de l'un de ses dons les plus précieux : celui d'une heureuse vie familiale. Quoique lady Laurier ait naturellement toutes nos sympathies dans le malheur qui la frappe, je ne suis pas sûr, monsieur l'Orateur, si elle ne mérite pas en même temps notre admiration la plus entière pour le courage magnifique avec lequel elle a soutenu son compagnon d'existence dans toutes ses démarches et l'a suivi jusqu'au moment où elle a pu contempler une dernière fois ce qui restait de lui sur la terre.

C'est ainsi que ces deux hommes se présentent à nos yeux, et c'est ainsi qu'ils passeront dans l'histoire.

Je dirai un mot de plus au sujet de sir Wilfrid. Je ne croirais pas de me tromper de beaucoup, monsieur l'Orateur, en disant qu'il faut attribuer plutôt à ses qualités de cœur qu'à nul autre trait de son caractère ou de son existence, le remarquable attachement de ses compatriotes. Quelqu'un a dit de ces qualités du cœur qu'elles valent mieux que celles

de l'esprit. Burns explique inimitablement la même pensée en disant :

That makes us right or wrong.  
The heart ay's the ay

Et quelqu'un de plus haut que Burns a dit :

" Out of the heart are the issues of life."

C'est là le trait caractéristique qui lui gagna l'affection de tout le monde.

Il possédait cette simplicité de cœur sans laquelle, dit Macaulay dans sa biographie de Chatham, il ne saurait exister de caractère vraiment grand. Cette simplicité, elle s'accusait surtout dans la merveilleuse hospitalité de sa maison ; c'était l'homme le plus hospitalier que j'eusse connu, et il était ainsi parce qu'il possédait, à un plus haut degré que tout autre homme de son rang, le secret de mettre ses hôtes aussi à l'aise chez lui qu'ils eussent pu l'être chez eux ; il avait le cœur rempli de véritable bonté humaine. A l'époque où il était premier ministre de ce grand pays et où son temps était aussi précieux que l'or, je l'ai vu, dans une circonstance où il ne se savait pas observé, tapoter la tête d'un petit enfant, s'amuser à provoquer chez lui de la rougeur et des sourires, comme s'il avait eu lui-même un cœur d'enfant.

Il possédait aussi la magnanimité, cette grande qualité de cœur. En politique, me disait-il un jour, il n'est pas permis d'avoir du ressentiment. La Chambre voudra bien me pardonner de lui avouer qu'il m'a fourni la preuve la plus touchante de la sincérité de cette parole en m'adressant, à l'occasion du deuil où venait de me plonger la mort de mon fils, tombé sur le champ de bataille en septembre dernier, la lettre assurément la plus tendre et la plus parfaite de toutes celles que j'ai reçues à ce sujet.

Il n'est plus, et c'est dans cette Chambre encore plus que partout ailleurs, que l'on va éprouver la perte que sa disparition représente. Il est mort plus heureusement que Gladstone, il est mort comme il avait désiré mourir, c'est-à-dire promptement; on eût dit qu'il s'en allait vers l'au-delà, d'un pas aussi ferme que lorsqu'il avançait dans la carrière qui lui avait été réservée, et ce fut sans grand effort d'imagination que l'on crut entendre ces paroles à son endroit: "Viens, illustre guerrier, vétéran de cent batailles; viens, bon et fidèle serviteur, la couronne que je t'ai destinée est aussi brillante que tes services furent fidèles."



## SIR LOMER GOUIN

À la Chambre d'Assemblée de Québec, sir Lomer Gouin se faisant l'interprète de ses collègues prononça l'éloquent discours qui suit :

La nation canadienne vient d'être cruellement éprouvée. Notre grand compatriote, sir Wilfrid Laurier, vient de nous être ravi en un coup de foudre.

Dimanche, on nous disait discrètement que sir Wilfrid avait été subitement frappé de maladie. Dans la soirée, on nous communiquait l'espoir qu'il se rétablirait bientôt. Le lendemain matin, on nous disait qu'il fallait renoncer à toute espérance. À trois heures, il rendait son âme au Créateur et la nouvelle funèbre, répandue par tout le continent, semait la douleur et l'affliction.

C'est sous le coup de cette douleur que je demande à cette Chambre de rendre à la mémoire du grand homme un suprême hommage.

Il est bon de mourir à son rang de soldat, sous l'armure du combat. C'est ce que l'on appelle mourir en beau temps. Sir Wilfrid a été grand toute

sa vie ; il devait mourir en beauté, en grandeur. La Providence lui a donné la fin belle et glorieuse qu'il méritait.

Sa mort est une perte irréparable pour tout le pays, qu'il a tant aimé et qu'il a servi inlassablement toute sa vie.

Il y a cinquante ans, il commençait sa carrière. Son début dans ce Parlement fut un premier triomphe.

Ses triomphes se succédèrent dans tout le pays, et l'on se rappelle les grandioses manifestations de sympathie que l'orateur à langue d'argent, comme on l'appela, s'attira à Londres et à Paris, où toutes les foules l'acclamaient en un véritable délire d'enthousiasme.

Dieu me garde de vouloir diminuer la valeur des grands hommes qui l'ont précédé dans l'histoire de ce pays. Je ne veux pas froisser les susceptibilités de personne, mais je crois pouvoir dire que nul n'a été supérieur à sir Wilfrid Laurier parmi les grands hommes qui ont dominé leur époque.

Sans doute, ce que j'ai toujours admiré davantage encore, c'est son jugement, sa largeur de cœur et d'esprit.

C'est par ses qualités qu'il a conquis tant de place dans l'estime des gens de sa race et de gens de toutes les races du pays.

Héritier de la Confédération, il ne s'est pas contenté de continuer l'œuvre des Cartier, des Macdonald et des Brown, mais il l'a complétée. Il est de ceux qui croyaient à la durée de la Confédération Canadienne.

C'est ainsi que dans un discours prononcé en 1884, à la Chambre des Communes, sur une proposition de Dalton McCarthy, relative à la Loi des Licences, sir Wilfrid Laurier s'opposait en ces termes à ce qu'il croyait être un acheminement vers l'Union Législative.

“ Dans mon humble opinion, cette question est très grave. C'est un pas vers l'Union Législative, comme on l'a dit cette après-midi. Je dis que toute tentative heureuse faite dans ce Parlement pour priver une province d'un droit qu'elle exerce, quelque insignifiant que puisse être ce pouvoir, c'est un pas de plus dans le sens de l'Union Législative. Je sais bien que plusieurs députés dans cette Chambre sont plus favorables à l'Union Législative qu'à l'Union Fédérative. Je sais que beaucoup verraient le changement s'opérer sans alarme; mais pour ma part, je crois que le système fédératif est le meilleur que l'on puisse trouver pour gouverner un pays.”

Ce n'est pas l'heure de dire ici l'œuvre de sir Wilfrid Laurier. Qu'il suffise de faire observer qu'il a réalisé son programme, qui était de sauvegarder les droits des provinces dans toute leur étendue.

Comme il le disait à Somerset en 1887, alors qu'il prenait la direction du Parti libéral :

“ Apprenons au peuple à aimer nos institutions ; faisons-lui voir qu'elles sont excellentes ; que la liberté de nos concitoyens qui ne pensent pas comme nous, nous soit aussi chère que la nôtre. Il faudrait, en cas d'attaques, défendre l'une avec autant d'ardeur que l'autre.

“ Il est essentiel que les droits des provinces soient sauvegardés dans toute leur étendue. Là se trouve la garantie de l'autonomie des différents groupes de notre population. Dans l'expression de nos opinions, tenons partout le même langage ; n'ayons pas des discours spéciaux pour Ontario et d'autres pour Québec.

“ Gouverner, c'est travailler à l'amélioration sociale et économique de la condition du peuple ”.

Me sera-t-il permis, en hommage à sa mémoire, de dire au nom de toutes les provinces du Canada, que c'est sir Wilfrid Laurier qui a conservé leur principe de vie, leur juridiction, leurs pouvoirs et leur autonomie, en leur accordant en 1907, une augmentation du subside fédéral.

Pour lui, la grande pierre d'assise de notre confédération, c'était l'harmonie parmi les races. Il était au-dessus de tous les préjugés. Il a prêché la tolérance et la conciliation dans des limites telles que ses meilleurs amis le lui ont reproché ; il les a pra-

tiquées quelquefois, contrairement à ce que pensaient ceux de sa province, mais toujours dans l'intérêt du pays.

Il a charpenté le pays d'un océan à l'autre et il avait bien le droit de dire le premier que le Canada était une Nation.

Sir Wilfrid Laurier peut dormir en paix dans sa tombe. La bonne semence qu'il a jetée en terre canadienne germera et portera des fruits.

Il est disparu. Nous ne pouvons pas encore mesurer son absence.

Son souvenir restera impérissable. Il entre dans l'histoire universelle, pour prendre place parmi les plus grands de son temps et de son époque.

Je ne sais pas de meilleur moyen d'honorer sa mémoire que de suivre les exemples de sa brillante carrière.

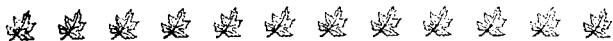
“ La mort a toujours pour cortège inséparable, la douleur et les chagrins, mais ce qu'il y a de plus triste dans la mort, c'est le sentiment qu'elle fait naître en nous d'une éternelle séparation, séparation de tout ce que nous aimons dans la vie; c'est là ce qui rend la mort si poignante pour l'homme qu'elle frappe, s'il est encore en pleine maturité. Mais lorsqu'elle est la fin naturelle d'une existence bien remplie pendant laquelle celui qui vient de disparaître a donné toute la mesure de ses talents et a accompli tout ce qu'on attendait de lui et plus encore, la dou-

leur de la mort n'est plus pour celui qui s'en va. Sous ce rapport, je suis certain que le peuple canadien accordera une sympathie sans bornes aux amis de sir Wilfrid Laurier et surtout à la brave et noble femme, sa compagne en cette vie et son meilleur soutien."

Ce que sir Wilfrid Laurier disait aux amis de sir John MacDonald, nous pouvons le répéter à l'occasion du deuil profond de la noble compagne du grand Canadien.

Sir Lomer Gouin proposa ensuite, appuyé par M. Sauvé, la résolution suivante :

" Que, Lorsque la Chambre s'ajournera vendredi, elle soit ajournée à lundi à quatre heures, par respect pour la mort du Très Honorable sir Wilfrid Laurier, ancien député de Drummondmond-Arthabaska, et ancien Premier Ministre du Dominion.



## M. ARTHUR SAUVE

En secondant la motion de l'honorable Premier Ministre j'obéis non pas tant à une règle de convenance qu'à un devoir de prendre part au deuil national qui s'est répandu sur notre pays depuis la nouvelle de la mort si inattendue du grand Canadien que fut sir Wilfrid Laurier.

Et je voudrais pouvoir exprimer en ce moment à l'adresse de sir Wilfrid Laurier ce que disait si éloquemment le chef de l'opposition fédérale en 1891 à l'occasion de la mort de sir John MacDonald.

Membre de cette Chambre, ministre fédéral, chef du gouvernement, M. Laurier a toujours manifesté avec éclat sa haute culture intellectuelle et il a brillé partout où il a figuré. Sa renommée était universelle. Partout sur les deux continents, il a fait honneur à sa race et à son pays. C'est dire combien ses adversaires, tout en combattant sa politique, admiraient sa magnifique personnalité. Il fut l'idole de sa race.

Comme chef politique et homme d'État, M. Laurier est pour le présent, plus difficile à apprécier, mais je ne serais loyal, ni juste si je ne lui reconnais-

sais d'éminentes qualités. Nous serons plus en état de le juger à son mérite quand les faits et le temps auront jeté dans l'esprit du peuple canadien cette lumière salubre qui dissipe les préjugés et fixe le jugement.



## M. LOUIS LETOURNEAU

M. Louis Létourneau, député de Québec-Est, a prononcé la courte allocution suivante :

En ma qualité de représentant du comté de Québec-Est à la Législature, comté que représentait depuis tant d'années au parlement Fédéral le grand chef qui vient de mourir, je crois de mon devoir de me faire l'écho de mes électeurs en cette circonstance douloureuse qui marque un deuil pour toute la nation.

Mais mon humble voix ne trouve pas les mots pour traduire les sentiments de tristesse qui règnent dans tous les foyers depuis que la nouvelle s'est répandue que sir Wilfrid n'était plus.

Il ne m'appartient pas de faire ici son éloge.

D'autres voix plus autorisées viennent de la dire. On me permettra au nom de la population de Québec-Est, de dire que la mémoire de l'illustre disparu, qui fut si grand durant les quarante et quelques années qu'il a été leur mandataire, restera à jamais gravée dans le cœur de ses électeurs qui ont toujours eu pour lui la plus profonde vénération.



## L'HON. M. MITCHELL

Le représentant de la minorité protestante croit de son devoir de rendre hommage à la mémoire du grand homme d'État dont la mort a endeuillé tous les foyers canadiens, du plus grand au plus petit. Par la mort de sir Wilfrid Laurier, dit le Trésorier Provincial, la province de Québec perd son fils le plus noble et le plus distingué ; le Canada, un patriote et l'empire britannique un homme d'État. C'était le défenseur des faibles contre les forts, un partisan du droit des masses comme des privilèges de classe. Il savait que la conciliation valait mieux que la coercion. Comme Abraham Lincoln, il croyait au gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. De lui on eût pu dire, comme Tennyson de sir Galahad, l'un des chevaliers de la Table ronde : " Il avait la force de dix parce que son cœur était pur." Quelqu'un a dit que ce que les hommes bons font dans leur vie est souvent enterré avec leurs restes. Prions pour que le bien qu'a fait sir Wilfrid Laurier demeure à jamais. Non seulement il croyait en la destinée du Canada, sa terre natale, mais il l'aimait de toutes ses forces. Caractère vaste, généreux, loyal

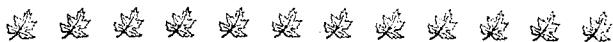
et sincère, nature forte et ferme, irréprochable, sans une tache sur sa vie publique non plus que sur sa vie privée. On peut résumer ainsi sa croyance et sa doctrine politiques : conciliation, harmonie, paix, justice, liberté, modération et honnêteté. Démocrate jusqu'au fond du cœur comme il le disait souvent de lui-même ; constructeur du parti libéral, sinon son fondateur, en Canada en tous cas, son sang, ses os et sa chair, pendant près d'un demi-siècle, c'était un libéral de l'école anglaise. Il avait foi aux doctrines de Fox, O'Connell, Gray, Bright, Cobden et Gladstone. Il croyait au gouvernement constitutionnel tel que pratiqué en Angleterre. C'était un chef constitutionnel dans toute l'acception du terme. Depuis l'année où il fut élu pour la première fois à l'assemblée législative, ici, à Québec, jusqu'à ce que son Créateur l'ait appelé à son dernier repos, sir Wilfrid a personnifié tout ce qu'il y a de meilleur et de plus sincère dans la vie publique.

On peut dire en toute sincérité que sa modération a réformé et influencé tout le Canada, et si leur bonté survit aux hommes, espérons que la semence de modération qu'il a jetée en terre canadienne portera des fruits même après sa mort.

La modération et la conciliation constituèrent les grands principes de sa carrière et peu après sa nomination comme chef du parti libéral, il disait : " Pour ma part, lorsque sonnera l'heure du repos

éternel, je croirai que ma vie n'a pas été gaspillée, si j'ai contribué à cicatriser une seule blessure au cœur d'un seul de mes compatriotes, ayant ainsi fait avancer, ne fut-ce que d'un pas, la cause de la concorde et de l'harmonie entre les citoyens du Dominion". Une autre fois il disait : " Déciderons-nous de ne jamais laisser entrer dans ce pays les disputes et les querelles qui ont couvert l'Europe de sang, de faire régner dans ce pays toutes les races qui l'habitent et de ne pas donner atteinte aux droits des plus faibles. M. Mitchell termine en disant : Maintenant que l'heure du repos final est sonnée et que ses yeux sont fermés à jamais, nous pouvons dire qu'il a noblement rempli sa mission. Toute sa vie a été une lutte continuelle pour la conciliation, l'harmonie et la concorde. Il a continué jusqu'à la fin à plaider pour sa doctrine d'une meilleure entente entre les nationalités et les croyances. C'était un homme dont on avait raison d'être fiers, un homme qui est entré dans la vie publique avec des principes et des idéals, et qui s'y est attaché durant toute sa carrière. Il fut élu sur une question de principe. Il fut défait sur une question de principe, estimé, admiré et aimé du peuple. Nombreux furent dans tout le pays ceux qui, les larmes aux yeux, s'agenouillèrent et prièrent silencieusement pour leur grand défenseur et le champion de leur liberté. A la femme très bonne qui fut sa compagne durant la vie nous envoyons notre

profonde sympathie dans sa peine, et son deuil, et l'assurons que tous les Canadiens sans distinction de nationalité ou de dénomination, d'allégeance politique pleurent avec elle aujourd'hui et disent " très bien, bon et fidèle serviteur, repose en paix ! "



## LES JOURNAUX

Voici comment certains journaux annoncèrent à leurs lecteurs la grande perte que le Canada venait de subir. En citer quelques-uns c'est pour ainsi dire les citer tous, tellement il y eut unanimité dans l'éloge du grand homme disparu :



### “ LE CANADA ”

C'est maintenant qu'il n'est plus qu'on voit quelle place sir Wilfrid Laurier tenait dans notre pays.

Les hommes de tous les partis, les journaux de toutes les opinions sont unanimes à reconnaître qu'en Laurier le Canada perd un de ses plus grands hommes, et son plus grand génie politique.

Qu'on réalise toutes les appréciations de sa vie, qu'on écoute ce qui se dit partout, qu'on interroge dans tous les milieux ; c'est partout le même sentiment d'admiration et d'affection qu'on formule.

Que la mort de Laurier soit une perte nationale, nul ne le sent mieux que le peuple. C'est à une des époques les plus tragiques et les plus pénibles de

notre histoire que disparaît celui en qui le peuple avait mis tout son espoir. Le coup fut si foudroyant qu'il a étreint tous les cœurs d'une douleur indicible, c'est que, comme le disait si bien sir Lomer Gouin : “ Il part à l'heure même où son intelligence si clairvoyante, ainsi que sa grande expérience des hommes et des choses eussent pu être d'une utilité inappréciable.”

Si la mort l'eut atteint dans sa retraite de la vie publique, le peuple eut sans doute ressenti un chagrin immense, mais il n'eût plus compté sur lui ; il se fût confié à d'autres. Comment ne pas ressentir une douleur plus vive et plus poignante en songeant que jusqu'à la dernière heure de sa vie, cet homme chargé d'années ne travailla que pour son peuple. Avec quelle émotion ne relira-t-on pas les derniers travaux qu'il avait préparés et les derniers projets qu'il avait élaborés ; et tout cela, toujours pour le plus grand bien du peuple.

Oui c'est bien toute la nation qui pleure un de ses fils les plus illustres, et le plus grand par le cœur, par le génie et par l'âme. Ce génie qui fut toujours si fécond ; ce cœur qui fut toujours si généreux, et cette âme qui fut toujours si noble et si magnanime. Aussi convenait-il que des funérailles nationales fussent faites à Laurier ; il faut que toute la nation fasse cortège à cette grande dépouille et qu'elle aille pleurer et prier sur son cercueil et le couvrir de ses hommages.

Il convenait de même que la dépouille mortelle de Laurier fut exposée au Musée Victoria, devenu la maison de la nation, dont tant de fois les voûtes retentirent des échos de la voix éloquente de notre chef vénéré, et aussi parce que c'est encore là que Laurier travaillait; c'est de là que partait sa pensée pour éclairer ceux qu'elle guidait.

Oui, la mort de Laurier est vraiment une perte nationale, et il faudra un demi-siècle pour la réparer. Un autre pourra prendre son siège au parlement ou occuper son poste à la tête d'un grand parti, mais aucun ne prendra sa place dans notre monde politique, au centre de notre vie nationale, ni dans le cœur des populations.

Et d'ailleurs qui prétendait se mesurer avec le grand mort que nous pleurons et qui ne fut jamais dépassé ?



### “ LA PRESSE ”

Canadien, sir Wilfrid le fut dans tous les actes de sa remarquable carrière politique. Sur toutes les questions et dans tous les débats, tant à la tribune qu'au Parlement, ce fut toujours la même pensée qui anima ses discours et orienta ses gestes : faire du peuple canadien un peuple uni et fort. C'est lui qui disait, en 1900 : “ Il y a 25 ans que je suis dans la

vie politique, et je n'ai poursuivi qu'un but. J'ai tâché d'unir et d'harmoniser les différents éléments des peuples qui composent notre population et d'en faire une nation. C'est là mon programme et cela a toujours été mon aspiration." On n'a qu'à passer rapidement en revue les actes politiques de sir Wilfrid pour se convaincre qu'il est toujours resté fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée.

En 1871, lorsqu'il fit ses premières armes dans l'arène provinciale; plus tard, en 1874, lorsqu'il entra à la Chambre des Communes; au ministère McKenzie, où il arriva à l'âge de trente-six ans; en 1878, comme chef de l'Opposition; en 1896, lorsque le flot de la faveur populaire le porta au poste, détenu pour la première fois par un Canadien-français, de premier ministre de la Puissance du Canada; hier encore, dans les rangs de l'Opposition; en Angleterre, en France, aux États-Unis, jusqu'à Rome, il fut toujours lui-même: Canadien avant tout!

Aussi bien, les éloges les plus mérités ne tardèrent-ils pas à s'attacher à sa personne, venant de toutes parts. On admirait à la fois la noblesse de sentiments et la largeur de vues, la science universelle et profonde de l'homme public, et le caractère si digne et le charme si prenant de l'homme privé. "Laurier, c'est le Canada dans ce qu'il y a de meilleur", disait l'un. Un autre le surnommait le "gentilhomme par excellence" (the great gentleman).

Partout, au cours de ses randonnées politiques, dans les provinces anglaises aussi bien que dans sa province natale, les populations lui réservaient l'accueil le plus cordial et le plus enthousiaste. On le vénérât, on l'aimait, sans distinction de parti.



### LE "GLOBE", TORONTO

"Les Canadiens pleurent aujourd'hui le plus grand Canadien de sa génération, frappé dans toute l'activité de sa qualité de chef de l'Opposition. Sir Wilfrid est mort dans le harnais, représentant jusqu'au bout le peuple au service duquel il a dépensé presque 50 ans de sa vie.



### LE "MAIL AND EMPIRE", TORONTO

"Sir Wilfrid Laurier demeurera comme une brillante figure de l'histoire canadienne. Parmi ses partisans il n'y en a pas qui ait le don d'un chef autant que lui. C'était un travailleur énergique, un adversaire courtois, et tout en étant un aimable chef, il savait maintenir la discipline sévère."



## LE " JOURNAL-PRESS ". OTTAWA

Si l'on se demande la place que sir Wilfrid Laurier occupera dans l'histoire, il ne faut pas oublier qu'il était surtout et avant tout un homme d'État de l'école constitutionnelle. Du jour où, bien jeune, il s'est adressé à un auditoire canadien-français, il a maintenu que les principes du libéralisme anglais constituaient l'idéal qui devait inspirer le parti libéral de la province de Québec, et il s'est toujours déclaré ardent disciple de Fox, O'Connell, Gladstone et Bright. Bien qu'on ait pu l'accuser de s'être écarté parfois de cet idéal, il a toujours été partisan des doctrines constitutionnelles et de la liberté politique, et c'est en défendant ces principes qu'il a acquis sa grande popularité. Le fait que d'une naissance obscure, privé de protection, il a pu occuper, dès l'âge de quarante ans, une position influente dans les affaires impériales et internationales, le désigne comme un des hommes les plus remarquables de son temps.



## L' " EXAMINER ", PETERBOROUGH

L'émotion causée par la fin inattendue de sir Wilfrid Laurier a été ressentie d'un bout à l'autre du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et en face de

la douleur causée par cette nouvelle, toutes les différences politiques ont disparu. Le chef du parti libéral était, non seulement une des figures les plus saillantes de la vie publique du Canada, éminence qu'il avait acquise par son habileté et ses aptitudes politiques, mais on le considérait aussi comme une des personnalités politiques les plus attirantes du Canada. Il jouissait de l'heureux privilège de conquérir et de conserver l'affection de tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui. Ceux qui ne partageaient pas ses opinions politiques ne pouvaient pas résister au sourire communicatif qui estompait ses lèvres, à ses manières engageantes et à son amabilité. Le Canada tout entier partage la douleur causée par la triste nouvelle.



### LE "TIMES", NEW-YORK

Le "Times" de New-York, a publié l'article suivant, au sujet de sir Wilfrid Laurier :

Le souvenir bienveillant, adouci par la mort, ne rappellera pas la figure engageante et brillante de sir Wilfrid Laurier comme celle du guerrier attristé, fameux par ses combats et qui tombe, vaincu, après mille victoires. Si sa bonne fortune avait égalé le charme de son éloquence, de son savoir littéraire et de sa personnalité, il serait mort en 1911, à la fin de

son règne de 15 ans comme premier ministre. Aucun autre homme public au Canada n'a fait autant pour l'extension des moyens de transport du Canada, pour son commerce, pour son agriculture, pour le développement du sentiment national canadien, avec des visées impériales imprécises mais fortes. Son tarif préférentiel de 33½ pour cent, en faveur des manufacturiers britanniques, en 1900, était un coup de maître pour l'idée impériale, qui s'est développée depuis en un projet plus noble, aboutissant, si nous pouvons dire, à un "commonwealth" de "commonwealths" autonomes.

Le point marquant de la carrière de sir Wilfrid Laurier, en dehors de son pays, fut le jubilé de diamant, en 1897 et aussi sa présence au couronnement d'Édouard VII et de Georges V. Aucun autre homme d'État des colonies ne fit une telle impression sur les Anglais. Ce Canadien-français, le premier chef d'État canadien-français, cet orateur bilingue, cette personnalité marquante, suave, digne et distinguée, n'a laissé aucun successeur semblable, après lui. C'était un "debater" plein de ressources et subtil; c'était un maître de la discussion, un chef sans pareil des libéraux. Il semblait appartenir à la génération de Disraëli, de Palmerston et de Gladstone. Et s'il a été en opposition avec l'opinion publique qui a prévalu, sur la conscription, il a aussi été en opposition avec cette opinion, au sujet de la

réciprocité. On devrait lui donner le crédit de l'honnêteté de son opinion, sur une politique comme sur l'autre. En 1896, il combattit les évêques de Québec, sur la question des écoles publiques séparées du Manitoba. Il avait presque trop de talent; et il avait toujours assez de courage. Il appuya énergiquement l'Entente, dans la guerre.



### LA "TRIBUNE", NEW-YORK

" Parmi les hommes d'État canadiens de nos jours, sir Wilfrid Laurier s'était facilement élevé au premier rang. Il fut premier ministre du Dominion de 1896 à 1911; et, avant 1896, il avait servi neuf ans comme chef de l'opposition, au parlement. Le Canada d'aujourd'hui est, en grande mesure, son œuvre.

Le plus grand peut-être des services qu'il a rendus à ses concitoyens a été de modérer les antagonismes qui avaient divisé le Canada, avant l'Union, et qui ont persisté longtemps après. Il était originaire de la province de Québec et né de parents catholiques, parlant la langue française. Il était aussi le premier Canadien-français qui se fût élevé au poste de premier ministre. Mais son horizon était large. Sa loyauté à sa propre race, à sa religion et à sa pro-

vince ne l'empêcha pas d'avoir une politique large et nationale.

Le parti libéral, dont il était le chef, avait autrefois été anti-impérialiste dans ses tendances et se méfiait des mesures de rapprochement plus étroit avec la Grande-Bretagne. Mais Laurier s'unit au gouvernement de Londres pour renforcer les liens impériaux, tout en améliorant le status du Dominion comme partie intégrale mais presque indépendante dans l'empire britannique.

Le parti libéral avait aussi été opposé à la protection; mais Laurier laissa le tarif conservateur subsister presque intact, et, vers la fin de son terme de premier ministre, il accorda aux manufacturiers britanniques une préférence de 33½ pour cent. En dépit d'une grande opposition dans Québec, il envoya une expédition canadienne à la guerre du Transvaal. Il reconnut ainsi l'obligation du Canada de donner l'aide militaire à la mère-patrie, préparant les voies à la coopération magnifique et cordiale du Dominion à la guerre mondiale.

Laurier était hautement doué, sous le rapport du pouvoir imaginaire et de la clairvoyance. Il avait aussi le courage de subordonner les intérêts du moment à l'avenir. Assez singulièrement, ces qualités contribuèrent à sa défaite en 1911. Il avait longtemps favorisé la réciprocité avec les États-Unis. Quand, après plusieurs rebuffades, les États-Unis

offrirent une mesure généreuse de réciprocité, il ne put faire accepter cette proposition. Il avait entrevu que des relations commerciales plus libres bénéficieraient aux deux pays. Mais l'opposition conservatrice saisit avec avidité une occasion de faire appel aux animosités et aux préjudices latents. Après une campagne où on fit jouer les sentiments, les votants canadiens rejetèrent la réciprocité, d'après la théorie qu'elle menaçait d'amoinrir l'indépendance économique du Dominion.

Ils reviendraient probablement sur leur verdict, si aucune question de contrôle de parti à Ottawa n'était impliquée.



### L' " EVENEMENT ", QUEBEC

Les vœux ardents de tout un peuple n'ont pas obtenu une heure de plus à sir Wilfrid Laurier et la date du 17 février 1919 restera lugubrement mémorable dans les annales du Canada, parce que celle de la mort du plus aimé et du plus admiré des hommes d'État canadiens. Le chef politique de la nationalité canadienne-française a passé de vie à trépas, hier après-midi, à 2 h. 50, entouré de ses plus proches parents et amis.

C'est peut-être le plus brillant et le plus intéressant témoin de la Confédération qui disparaît avec cette

belle figure, toute de noblesse, de finesse, et d'intelligence. Sir Wilfrid n'était pas du nombre de ceux qui ont préparé cette constitution canadienne, comme sir George-Étienne Cartier, sir John A. MacDonald, sir Charles Tupper et sir Hector Langevin; mais il était déjà connu, à cette époque, et il s'apprêtait, par de fortes études philosophiques, historiques, littéraires, et aussi par la pratique du droit, à la grande carrière qui devait commencer bientôt après et remplir près de cinquante années de vie publique militante et magnifique.

Les esquisses biographiques du grand homme diront, par le menu, les débuts modestes mais pleins de promesses de celui qui devait devenir, un jour, le premier ministre de son pays. Qu'il nous suffise, à nous, de faire remarquer combien soignées furent la formation et l'éducation de ce compatriote, il y a plus de soixante ans, dans les institutions de la province de Québec.

S'il nous fallait juger de la valeur de l'instruction supérieure d'il y a soixante ans par les sujets remarquables qu'elle a produits, nous n'hésiterions pas un instant à la déclarer plus pratique et plus complète que celle que nos collègues et universités continuent de donner à la jeunesse de cette province. Considérez l'érudition et la distinction intellectuelle et morale non seulement de sir Wilfrid mais des hommes instruits de son temps, et vous conviendrez

que, avec des avantages moindres que ceux de leurs neveux, ils ont beaucoup mieux profité de leurs études.

C'est que, aux derniers jours de l'Union et à l'aurore de la Confédération, la jeunesse canadienne, moins distraite que celle des générations qui ont suivi, avait soif de puiser aux sources du savoir et comprenait mieux la valeur de cet outil merveilleux de l'instruction pour les besoins personnels et nationaux. Nos colléges sont probablement aussi bons qu'autrefois, mais l'enthousiasme des étudiants ne s'est pas toujours maintenu.

L'un des talents de sir Wilfrid Laurier, qui l'ont puissamment aidé à étendre l'emprise de sa personnalité sur le Canada tout entier, était sa parfaite connaissance de la langue anglaise, qu'il parlait, dès sa jeunesse, avec une élégance et, peut-être, avec plus de maîtrise, certainement avec plus d'éclat, que la langue française, qu'il aimait pourtant davantage. C'est que les besoins et les circonstances de sa vie l'ont appelé à se servir plus souvent de la première, qui est la langue de la majorité, en Canada, en Amérique, et dans l'empire britannique.

De la carrière politique du grand disparu, nous ne dirons plus que du bien. Nous l'avons combattu pendant près de vingt ans, non pas par mesquin intérêt de parti, mais par conviction profonde, tout en lui accordant notre entière admiration pour ses ta-

lents et le charme de sa personne. Mais il était ardemment libéral, et nous étions foncièrement conservateurs ; il croyait, en matière de tarif, à la valeur plus grande du libre-échange, et nous n'avions foi, pour notre jeune pays, qu'en cette protection industrielle qui a fait ses preuves ; il était plutôt opportuniste, parce qu'il espérait avoir le temps et le bonheur de tout arranger ; nous étions traditionnaliste, parce que nous redoutions toujours tout changement à un ordre de choses bien ordonné, sage, et que nous trouvons providentiel.

Ayant donc rempli toujours avec courage un rôle ingrat lorsque, du vivant de sir Wilfrid Laurier et lorsqu'il était dans toute sa gloire, nous nous croyions tenu de critiquer ses actes publics, contre le sentiment de la majorité de nos compatriotes, nous sommes heureux de reconnaître sa supériorité qui flattait chez nous la fierté du sang français. L'histoire, en scrutant ses œuvres et ses intentions, dira quand il eut raison et quand il eut tort. Pour nous, modeste chroniqueur, nous ne voulons plus parler que de sa parfaite probité et son sens élevé de l'honneur, que nous avons toujours apprécié par-dessus tout dans son caractère.

En effet, nous voici devant la dépouille d'un homme, qui, entré jeune et relativement pauvre dans la politique, quitte cette vie sans laisser le souvenir d'une action douteuse touchant l'honnêteté. D'autres

ont pu profiter autour de lui de son passage au pouvoir, mais, quant à lui, il n'a jamais touché que le salaire relativement minime attribué à ses hautes fonctions. Et c'est peut-être encore une distinction de son époque, de plus en plus rare aujourd'hui, que celle des hommes publics qui n'attendaient de leur position sociale et politique que ce qui lui était dû. Sir Wilfrid n'a donné que de nobles exemples, de ce côté, et nous sommes heureux de le répéter à sa mort, après l'avoir dit souvent pendant sa vie.

Mais la dignité morale de sir Wilfrid Laurier ne s'arrêtait pas à cette stricte frontière de la probité. Il était aussi naturellement distingué, de cœur, d'intelligence, et de manières, que le sont peu d'ordinaire les champions de la démocratie. D'une sobriété exemplaire, ayant l'amour du travail à un degré élevé, très attaché à son foyer et à quiconque lui était proche par le sang, il a mené une vie pleine d'enseignements pour ceux qui en ont été les témoins immédiats ou éloignés. Et non content de se montrer toujours le gentilhomme impeccable, que de conseils affectueux il a donnés, à ce sujet, à la jeunesse de son entourage ! Son influence, de ce chef, a été bienfaisante on ne peut plus.



## LE "SOLBIL", QUEBEC

Le type qu'a si heureusement incarné par sa prestigieuse personnalité sir Wilfrid Laurier est un type éternel; c'est le type de l'homme supérieur aux contingences de la vie, de l'éternelle vie de lutte et de mesquineries; en tous temps c'est l'honneur, le rachat, la gloire de l'humanité que de produire de nouveaux exemplaires de ce type pour servir d'immortel exemple à l'humanité.



## LE "CORRESPONDANT"

La grande revue catholique de France "*Le Correspondant*" publia un long article sur sir Wilfrid. Nous regrettons de ne pouvoir n'en donner que quelques lignes.

"Le Canada et l'Empire britannique tout entier viennent de faire une grande perte en la personne de sir Wilfrid Laurier. Tous les partis sont d'accord pour reconnaître qu'en lui s'éteint une grande personnalité qui, par ses éminentes qualités et l'élévation de son caractère, donnait aux affaires publiques une réelle dignité. En lui meurt aussi un grand Français, le dernier représentant peut-être de ce type, noble et séduisant, du Français du dix-huitième siècle, depuis longtemps disparu, mais qu'on rencontrait encore, il y a quelques années, au Canada."



## L' " ILLUSTRATION "

*L'Illustration* annonça aussi la mort de sir Wilfrid en termes très élogieux.

L'homme politique canadien le plus éminent depuis Macdonald vient de s'éteindre. Sir Wilfrid Laurier, l'un des fondateurs de cette puissance canadienne qui nous a si efficacement aidés dans notre lutte contre l'impérialisme allemand, disparaît de l'arène politique à l'âge de soixante-dix-huit ans.

De race française, c'était un admirateur passionné de notre littérature, de notre art et de ce charme inexplicable et pourtant réel qui attache à la France tous ceux qui se sont donné la peine de l'étudier à fond.

Il avait eu un rôle politique particulièrement difficile. Canadien-français, il avait su grouper autour de lui les bonnes volontés britanniques et françaises du grand Dominion. Sa haute philosophie, son intégrité proverbiale, sa justice avaient fait naître chez tous une telle admiration pour sa personnalité, que, laissant de côté leurs petites querelles particulières et ne voyant par ses yeux que le but large à atteindre, tous lui confièrent le soin de conduire leurs intérêts vers le progrès, si cher aux cœurs canadiens.

\* \* \*

Arrêtons ici notre moisson de témoignages à l'honneur et à la gloire de l'homme dont tous ceux qui l'ont connu, garderont, toute leur vie, le souvenir. Laurier est entré dans le patrimoine national et son nom traversera les temps à venir pour vivre aussi longtemps — ornement de notre histoire — que la nationalité canadienne.



## TABLE DES MATIERES

	Pages
Les débuts de sir Wilfrid Laurier.. . . . .	1
La réforme du parti libéral.. . . . .	17
Laurier au parlement fédéral.. . . . .	25
Laurier, chef du parti libéral.. . . . .	36
Laurier, premier-ministre.. . . . .	40
La question scolaire.. . . . .	49
L'impérialisme.. . . . .	60
Conférences impériales.. . . . .	69
La guerre sud-africaine.. . . . .	80
Deux voies transcontinentales.. . . . .	84
Création de deux nouvelles provinces.. . . . .	88
Prosperité du Canada.. . . . .	96
La défaite de Laurier en 1911.. . . . .	113
Laurier, chef de l'opposition.. . . . .	120
Aux admirateurs de sir Wilfrid Laurier.. . . . .	131
Devant la tombe de sir Wilfrid Laurier.. . . . .	133